



PLAN LOCAL
D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
HABITAT
DU GRAND SÉNONAIS

7.13 Annexe M INFORMATIONS ARCHÉOLOGIQUES

Document approuvé



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE

Direction régionale
des affaires culturelles
de Bourgogne

Arrêté n° :
Portant :

2013/ **75**
DÉFINITION D'UNE ZONE DE PRÉSUMPTION DE PRESCRIPTION D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE SUR LA COMMUNE D'ETIGNY

le préfet de la région Bourgogne
préfet de la Côte-d'Or
chevalier de la Légion d'honneur
officier de l'ordre national du Mérite

SRA/FF/PT/2013/ **393**

VU le Code du patrimoine et notamment les articles R-523-1 et suivants ;

VU le Code de l'urbanisme ;

VU le Code de l'environnement ;

VU l'avis de la Commission interrégionale de la recherche archéologique territorialement compétente (CIRA Est) réunie en date des 10 et 11 mai 2012, approuvé le 22 juin 2012 ;

CONSIDÉRANT que la carte archéologique nationale répertorie sur le territoire communal et dans l'état actuel des connaissances, des gisements et sites archéologiques datant des périodes allant du Paléolithique à l'époque médiévale ;

CONSIDÉRANT que, par sa localisation dans la vallée de l'Yonne et par la présence reconnue d'éléments importants du patrimoine archéologique, le territoire de la commune d'ETIGNY est archéologiquement sensible ;

CONSIDÉRANT que la préservation des vestiges peut être affectée par des aménagements ;

.../...

ARRÊTE

Article 1er : Sur le territoire de la commune d'ETIGNY est délimitée 1 zone de présomption de prescription archéologique :

Zone 1 : Vallée de l'Yonne ; gisements datés du Paléolithique à l'époque médiévale ; Seuil à 3000m² ;

Une carte de localisation au 1/25000^e situant la zone retenue est annexée au présent arrêté.

Article 2 : Tous les dossiers de demande de permis de construire, de démolir et d'aménager concernant des projets d'aménagement situés dans la zone définie à l'article 1er du présent arrêté et dont le terrain d'assiette présente une superficie supérieure au seuil mentionné dans l'article 1er, sont présumés faire l'objet de prescriptions archéologiques préalablement à la réalisation des travaux.

Il en est de même pour les décisions de réalisation des zones d'aménagement concertées (Z.A.C.) situées dans cette zone.

Article 3 : Les dossiers de demande d'autorisation et les décisions mentionnés à l'article 2 du présent arrêté sont transmis sans délai aux services de la Préfecture de région (Direction régionale des affaires culturelles, Service régional de l'archéologie, 39-41 rue Vannerie – 21000 DIJON) afin qu'ils soient instruits au titre de l'archéologie préventive dans les conditions définies par le code du patrimoine.

Article 4 : En application de l'article R. 425-31 du code de l'urbanisme, la délivrance d'un permis de construire, de démolir ou d'aménager, ou la réalisation de travaux dans le cadre d'une zone d'aménagement concertée (Z.A.C.), dans la zone déterminée à l'article 1er du présent arrêté, ne peut intervenir avant que le préfet de région ait statué, dans les délais qui lui sont impartis, au titre de l'archéologie préventive.

Article 5 : La réalisation des travaux, objets des demandes ou des décisions mentionnés à l'article 2 du présent arrêté, est subordonnée à l'accomplissement des mesures d'archéologie préventive qui sont prescrites. Dans ce cas, les décisions d'autorisation d'urbanisme indiquent que l'exécution de ces prescriptions est un préalable à la réalisation des travaux autorisés.

Article 6 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du département de l'Yonne et notifié au maire de la commune d'ETIGNY qui procédera à son affichage pendant un mois en mairie à compter de sa réception.

.../...

Article 7 : Le présent arrêté sera tenu à disposition du public à la Préfecture du département de l'Yonne et à la mairie d'ETIGNY.

Article 8 : Le préfet de l'Yonne et le maire de la commune d'ETIGNY sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Dijon, le 27 FEV. 2013

Le préfet de la région Bourgogne



Pascal Mailhos

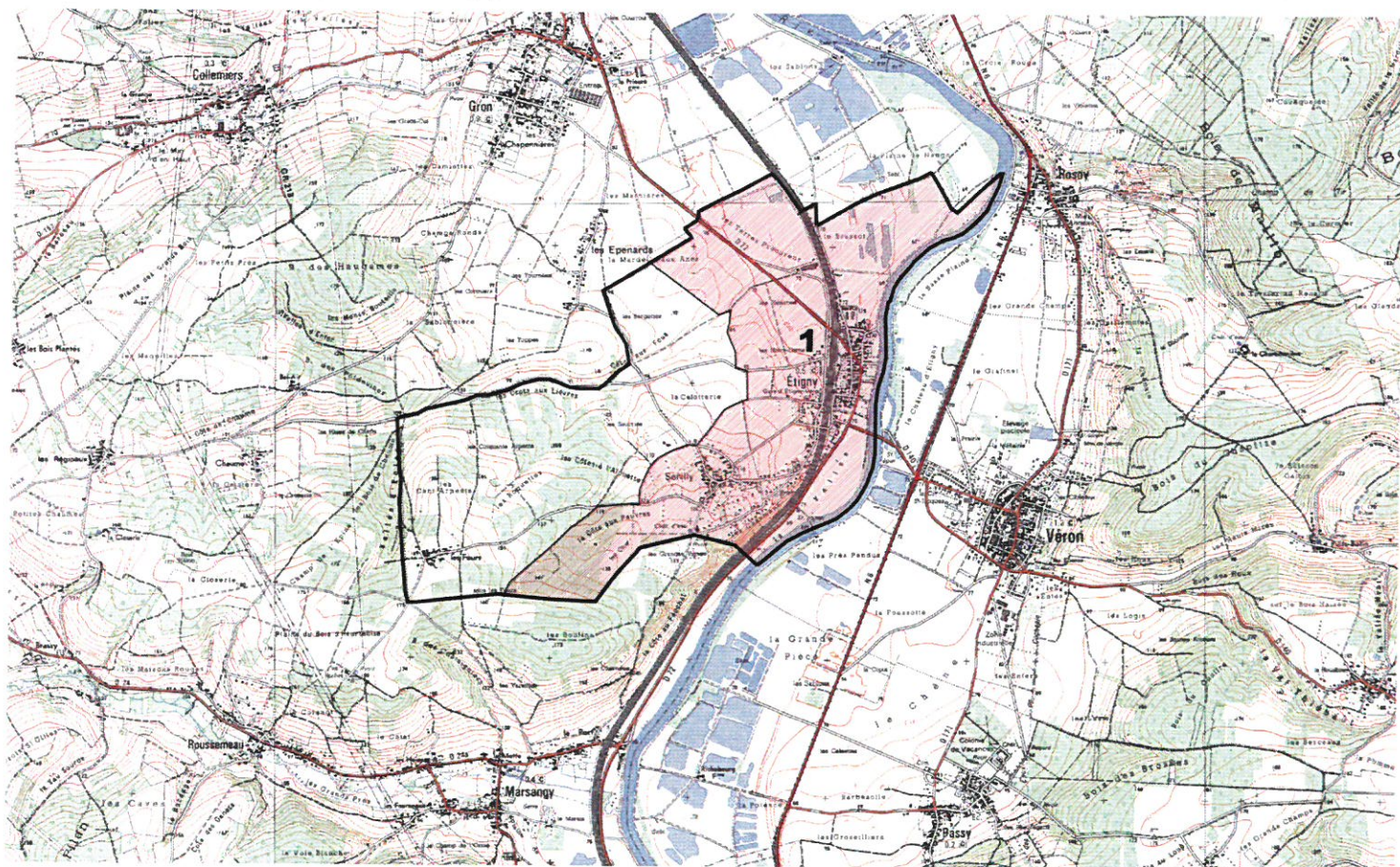
Destinataires :

- ☐ Mairie
- ☐ Préfecture de l'Yonne

Copies pour information à :

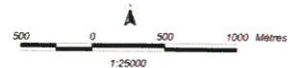
- ☐ STAP 89
- ☐ DDT 89

Département de l'Yonne
Zone de présomption de prescriptions archéologiques sur la commune d'ETIGNY



DRAC de Bourgogne, SRA, IGN scan 25, novembre 2012.

Seuil à 3000m² (terrain d'assiette)





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE

Direction régionale
des affaires culturelles
de Bourgogne

Arrêté n° :
Portant :

2013/ **77**

DÉFINITION D'UNE ZONE DE PRÉSUMPTION DE PRESCRIPTION D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE SUR LA COMMUNE DE GRON

le préfet de la région Bourgogne
préfet de la Côte-d'Or
chevalier de la Légion d'honneur
officier de l'ordre national du Mérite

SRA/FF/PT/2013/ **385**

VU le Code du patrimoine et notamment les articles R-523-1 et suivants ;

VU le Code de l'urbanisme ;

VU le Code de l'environnement ;

VU l'avis de la Commission interrégionale de la recherche archéologique territorialement compétente (CIRA Est) réunie en date des 10 et 11 mai 2012, approuvé le 22 juin 2012 ;

CONSIDÉRANT que la carte archéologique nationale répertorie sur le territoire communal et dans l'état actuel des connaissances, des gisements et sites archéologiques datant des périodes allant du Paléolithique à l'époque médiévale ;

CONSIDÉRANT que, par sa localisation dans la vallée de l'Yonne et par la présence reconnue d'éléments importants du patrimoine archéologique, le territoire de la commune de GRON est archéologiquement sensible ;

CONSIDÉRANT que la préservation des vestiges peut être affectée par des aménagements ;

.../...

ARRÊTE

Article 1er : Sur le territoire de la commune de GRON est délimitée 1 zone de présomption de prescription archéologique :

Zone 1 : Vallée de l'Yonne ; gisements datés du Paléolithique à l'époque médiévale ; Seuil à 3000m² ;

Une carte de localisation au 1/25000^e situant la zone retenue est annexée au présent arrêté.

Article 2 : Tous les dossiers de demande de permis de construire, de démolir et d'aménager concernant des projets d'aménagement situés dans la zone définie à l'article 1er du présent arrêté et dont le terrain d'assiette présente une superficie supérieure au seuil mentionné dans l'article 1er, sont présumés faire l'objet de prescriptions archéologiques préalablement à la réalisation des travaux.

Il en est de même pour les décisions de réalisation des zones d'aménagement concertées (Z.A.C.) situées dans cette zone.

Article 3 : Les dossiers de demande d'autorisation et les décisions mentionnés à l'article 2 du présent arrêté sont transmis sans délai aux services de la Préfecture de région (Direction régionale des affaires culturelles, Service régional de l'archéologie, 39-41 rue Vannerie – 21000 DIJON) afin qu'ils soient instruits au titre de l'archéologie préventive dans les conditions définies par le code du patrimoine.

Article 4 : En application de l'article R. 425-31 du code de l'urbanisme, la délivrance d'un permis de construire, de démolir ou d'aménager, ou la réalisation de travaux dans le cadre d'une zone d'aménagement concertée (Z.A.C.), dans la zone déterminée à l'article 1er du présent arrêté, ne peut intervenir avant que le préfet de région ait statué, dans les délais qui lui sont impartis, au titre de l'archéologie préventive.

Article 5 : La réalisation des travaux, objets des demandes ou des décisions mentionnés à l'article 2 du présent arrêté, est subordonnée à l'accomplissement des mesures d'archéologie préventive qui sont prescrites. Dans ce cas, les décisions d'autorisation d'urbanisme indiquent que l'exécution de ces prescriptions est un préalable à la réalisation des travaux autorisés.

.../...

Article 6 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du département de l'Yonne et notifié au maire de la commune de GRON qui procédera à son affichage pendant un mois en mairie à compter de sa réception.

Article 7 : Le présent arrêté sera tenu à disposition du public à la Préfecture du département de l'Yonne et à la mairie de GRON.

Article 8 : Le préfet de l'Yonne et le maire de la commune de GRON sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

27 fév. 2013

Fait à Dijon, le

Le préfet de la région Bourgogne



Pascal Mailhos

Destinataires :

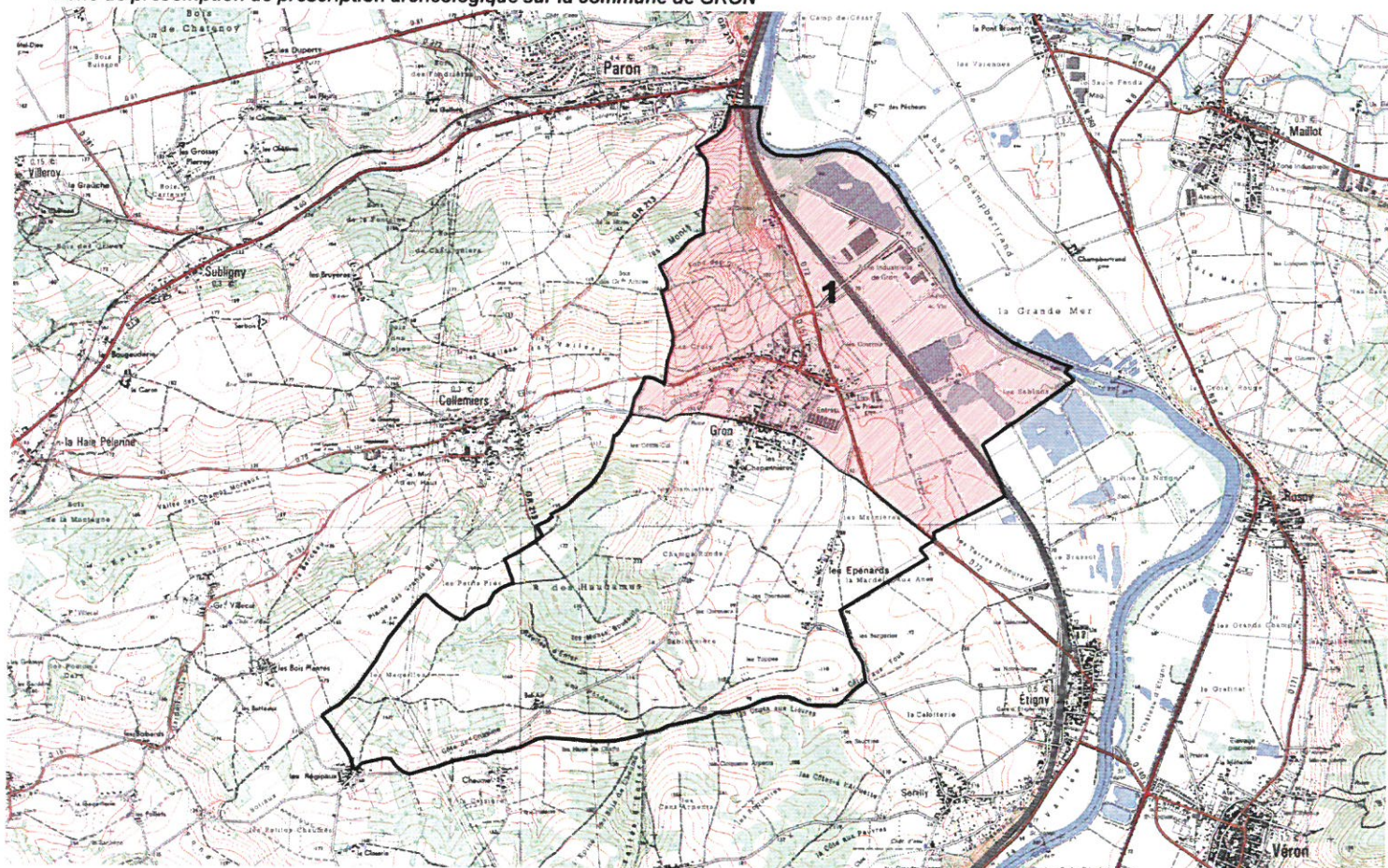
- ☐ Mairie
- ☐ Préfecture de l'Yonne

Copies pour information à :

- ☐ STAP 89
- ☐ DDT 89

Département de l'Yonne

Zone de présomption de prescription archéologique sur la commune de GRON



DRAC de Bourgogne, SRA, IGN scan 25, novembre 2012.

Seuil à 3 000m² (terrain d'assiette)

500 0 500 1000 Mètres
1:25000



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE

Direction régionale
des affaires culturelles
de Bourgogne

Arrêté n° :
Portant :

2013/ 85

DÉFINITION D'UNE ZONE DE PRÉSUMPTION DE PRESCRIPTION D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE SUR LA COMMUNE DE MAILLOT

le préfet de la région Bourgogne
préfet de la Côte-d'Or
chevalier de la Légion d'honneur
officier de l'ordre national du Mérite

SRA/FF/PT/2013/393

VU le Code du patrimoine et notamment les articles R-523-1 et suivants ;

VU le Code de l'urbanisme ;

VU le Code de l'environnement ;

VU l'avis de la Commission interrégionale de la recherche archéologique territorialement compétente (CIRA Est) réunie en date des 10 et 11 mai 2012, approuvé le 22 juin 2012 ;

CONSIDÉRANT que la carte archéologique nationale répertorie sur le territoire communal et dans l'état actuel des connaissances, des gisements et sites archéologiques datant des périodes allant du Néolithique à l'époque médiévale ;

CONSIDÉRANT que, par sa localisation dans la vallée de l'Yonne et de la Vanne et par la présence reconnue d'éléments importants du patrimoine archéologique, le territoire de la commune de MAILLOT est archéologiquement sensible ;

CONSIDÉRANT que la préservation des vestiges peut être affectée par des aménagements ;

.../...

ARRÊTE

Article 1er : Sur le territoire de la commune de MAILLOT est délimitée 1 zone de présomption de prescription archéologique :

Zone 1 : Vallée de l'Yonne et vallée de la Vanne ; gisements datés du Néolithique à l'époque médiévale ; Seuil à 3 000m² ;

Une carte de localisation au 1/25000^e situant la zone retenue est annexée au présent arrêté.

Article 2 : Tous les dossiers de demande de permis de construire, de démolir et d'aménager concernant des projets d'aménagement situés dans la zone définie à l'article 1er du présent arrêté et dont le terrain d'assiette présente une superficie supérieure au seuil mentionné dans l'article 1er, sont présumés faire l'objet de prescriptions archéologiques préalablement à la réalisation des travaux.

Il en est de même pour les décisions de réalisation des zones d'aménagement concertées (Z.A.C.) situées dans cette zone.

Article 3 : Les dossiers de demande d'autorisation et les décisions mentionnés à l'article 2 du présent arrêté sont transmis sans délai aux services de la Préfecture de région (Direction régionale des affaires culturelles, Service régional de l'archéologie, 39-41 rue Vannerie – 21000 DIJON) afin qu'ils soient instruits au titre de l'archéologie préventive dans les conditions définies par le code du patrimoine.

Article 4 : En application de l'article R. 425-31 du code de l'urbanisme, la délivrance d'un permis de construire, de démolir ou d'aménager, ou la réalisation de travaux dans le cadre d'une zone d'aménagement concertée (Z.A.C.), dans la zone déterminée à l'article 1er du présent arrêté, ne peut intervenir avant que le préfet de région ait statué, dans les délais qui lui sont impartis, au titre de l'archéologie préventive.

Article 5 : La réalisation des travaux, objets des demandes ou des décisions mentionnés à l'article 2 du présent arrêté, est subordonnée à l'accomplissement des mesures d'archéologie préventive qui sont prescrites. Dans ce cas, les décisions d'autorisation d'urbanisme indiquent que l'exécution de ces prescriptions est un préalable à la réalisation des travaux autorisés.

.../...

Article 6 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du département de l'Yonne et notifié au maire de la commune de MAILLOT qui procédera à son affichage pendant un mois en mairie à compter de sa réception.

Article 7 : Le présent arrêté sera tenu à disposition du public à la Préfecture du département de l'Yonne et à la mairie de MAILLOT.

Article 8 : Le préfet de l'Yonne et le maire de la commune de MAILLOT sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Dijon, le 27 FEV. 2013

Le préfet de la région Bourgogne



Pascal Mailhos

Destinataires :

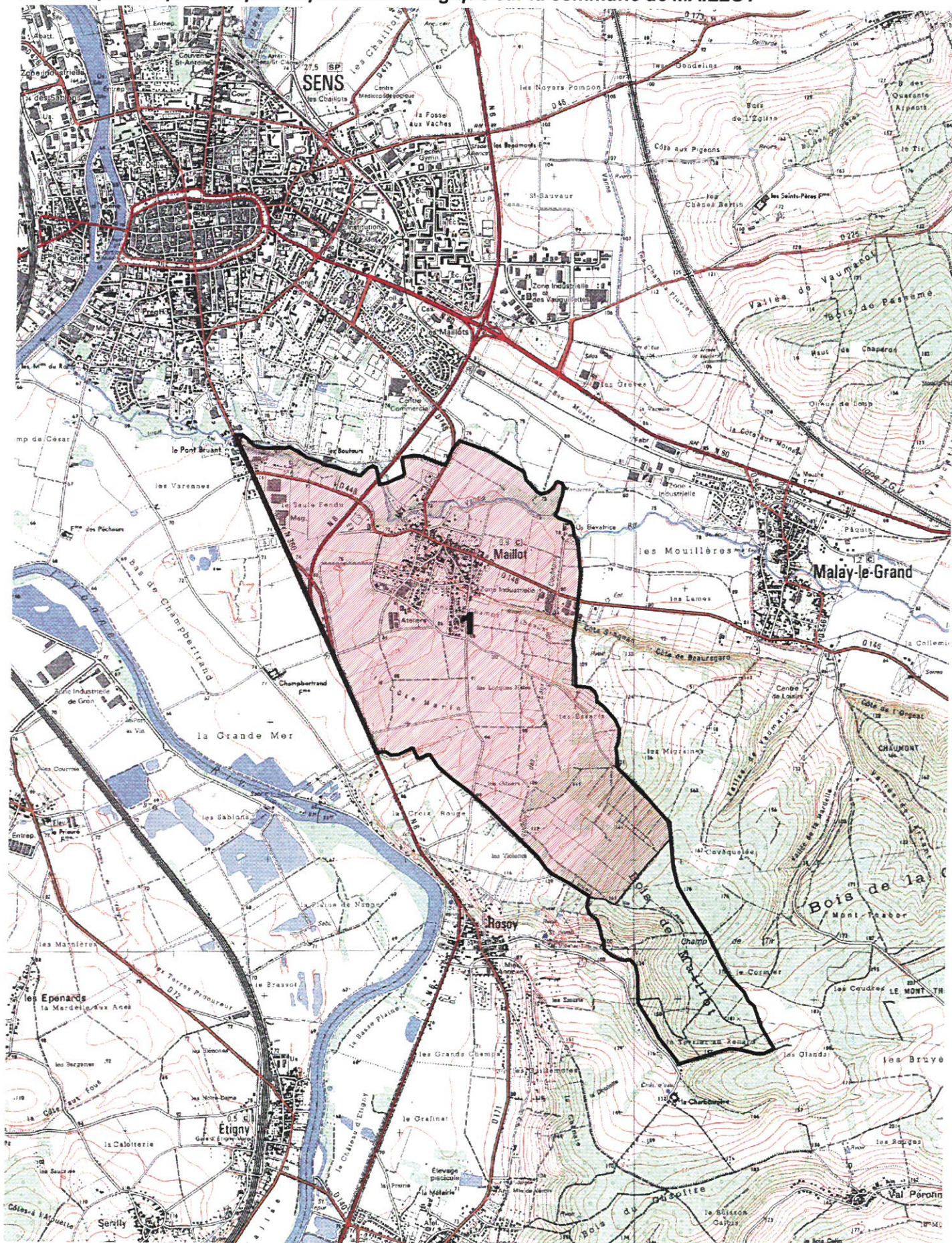
- ☐ Mairie
- ☐ Préfecture de l'Yonne

Copies pour information à :

- ☐ STAP 89
- ☐ DDT 89

Département de l'Yonne

Zone de présomption de prescription archéologique sur la commune de MAILLOT



 Seuil à 3 000m² (terrain d'assiette)



PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE

Direction régionale
des affaires culturelles
de Bourgogne

Arrêté n° : 2013/ **77**
Portant : DÉFINITION DE ZONES DE PRÉSUMPTION DE PRESCRIPTION D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE SUR LA COMMUNE DE MALAY-LE-GRAND

le préfet de la région Bourgogne
préfet de la Côte-d'Or
chevalier de la Légion d'honneur
officier de l'ordre national du Mérite

SRA/FF/PT/2013/ **395**

VU le Code du patrimoine et notamment les articles R-523-1 et suivants ;

VU le Code de l'urbanisme ;

VU le Code de l'environnement ;

VU l'arrêté n°2004/233 portant délimitation de zonage archéologique de la commune de MALAY-LE-GRAND (Yonne) du 30 novembre 2004 ;

VU l'avis de la Commission interrégionale de la recherche archéologique territorialement compétente (CIRA Est) réunie en date des 10 et 11 mai 2012, approuvé le 22 juin 2012 ;

CONSIDÉRANT que la carte archéologique nationale répertorie sur le territoire communal et dans l'état actuel des connaissances, des gisements et sites archéologiques datant des périodes allant du Paléolithique au Moyen-Age ;

CONSIDÉRANT que, par sa localisation dans la vallée de la Vanne et par la présence reconnue d'éléments importants du patrimoine archéologique, le territoire de la commune de MALAY-LE-GRAND est archéologiquement sensible ;

CONSIDÉRANT que la préservation des vestiges peut être affectée par des aménagements ;

.../...

ARRÊTE

Article 1er : Sur le territoire de la commune de MALAY-LE-GRAND sont délimitées 3 zones de présomption de prescription archéologique :

Zone 1 : Bourg ancien, habitats antiques et médiévaux ; Seuil à 100m² ;

Zone 2 : « *Les Glands ; Les Bruyères* », gisements datés de la protohistorique ; Seuil à 1000m² ;

Zone 3 : Vallée de la Vanne ; gisements datés de la Paléolithique au Moyen-Age ; Seuil à 3000m² ;

Une carte de localisation au 1/25000^e situant les zones retenues est annexée au présent arrêté.

Article 2 : Tous les dossiers de demande de permis de construire, de démolir et d'aménager concernant des projets d'aménagement situés dans les zones définies à l'article 1er du présent arrêté et dont le terrain d'assiette présente une superficie supérieure au seuil mentionné dans l'article 1er, sont présumés faire l'objet de prescriptions archéologiques préalablement à la réalisation des travaux.

Il en est de même pour les décisions de réalisation des zones d'aménagement concertées (Z.A.C.) situées dans ces zones.

Article 3 : Les dossiers de demande d'autorisation et les décisions mentionnés à l'article 2 du présent arrêté sont transmis sans délai aux services de la Préfecture de région (Direction régionale des affaires culturelles, Service régional de l'archéologie, 39-41 rue Vannerie – 21000 DIJON) afin qu'ils soient instruits au titre de l'archéologie préventive dans les conditions définies par le code du patrimoine.

Article 4 : En application de l'article R. 425-31 du code de l'urbanisme, la délivrance d'un permis de construire, de démolir ou d'aménager, ou la réalisation de travaux dans le cadre d'une zone d'aménagement concertée (Z.A.C.), dans les zones déterminées à l'article 1er du présent arrêté, ne peut intervenir avant que le préfet de région ait statué, dans les délais qui lui sont impartis, au titre de l'archéologie préventive.

Article 5 : La réalisation des travaux, objets des demandes ou des décisions mentionnés à l'article 2 du présent arrêté, est subordonnée à l'accomplissement des mesures d'archéologie préventive qui sont prescrites. Dans ce cas, les décisions d'autorisation d'urbanisme indiquent que l'exécution de ces prescriptions est un préalable à la réalisation des travaux autorisés.

.../...

Article 6 : Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté 2004/233 du 30 novembre 2004.

Article 7 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du département de l'Yonne et notifié au maire de la commune de MALAY-LE-GRAND qui procédera à son affichage pendant un mois en mairie à compter de sa réception.

Article 8 : Le présent arrêté sera tenu à disposition du public à la Préfecture du département de l'Yonne et à la mairie de MALAY-LE-GRAND.

Article 9 : Le préfet de l'Yonne et le maire de la commune de MALAY-LE-GRAND sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Dijon, le 27 FEV. 2013

Le préfet de la région Bourgogne



Pascal Mailhos

Destinataires :

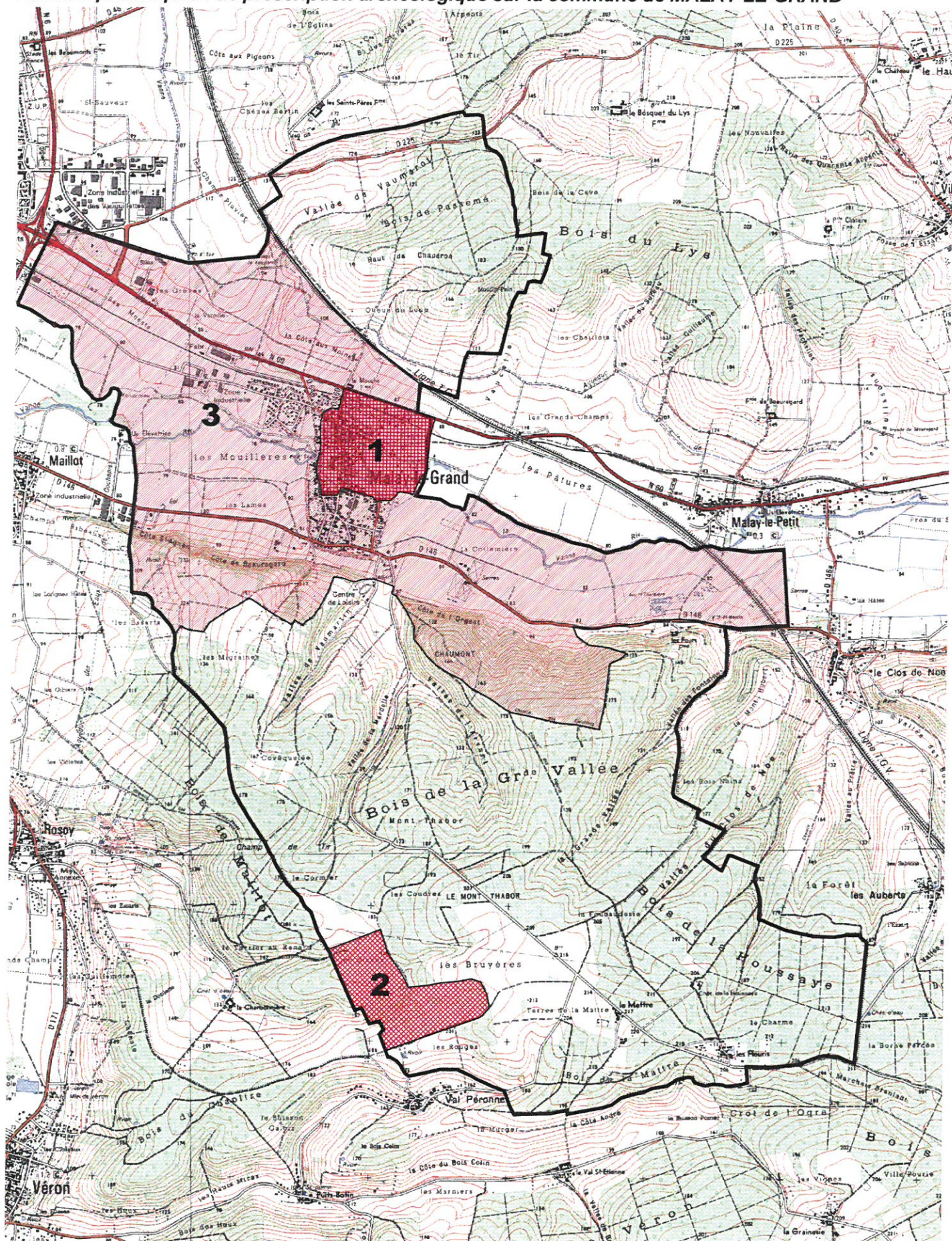
- ☐ Mairie
- ☐ Préfecture de l'Yonne

Copies pour information à :

- ☐ STAP 89
- ☐ DDT 89

Département de l'Yonne

Zone de présomption de prescription archéologique sur la commune de MALAY-LE-GRAND



- Seuil à 100m² (terrain d'assiette)
- Seuil à 1 000m² (terrain d'assiette)
- Seuil à 3 000m² (terrain d'assiette)





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE

Direction régionale
des affaires culturelles
de Bourgogne

Arrêté n° :
Portant :

2013/ 98

DÉFINITION DE ZONES DE PRÉSUMPTION DE PRESCRIPTION D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE SUR LA COMMUNE DE MALAY-LE-PETIT

le préfet de la région Bourgogne
préfet de la Côte-d'Or
chevalier de la Légion d'honneur
officier de l'ordre national du Mérite

SRA/FF/PT/2013 / 396

VU le Code du patrimoine et notamment les articles R-523-1 et suivants ;

VU le Code de l'urbanisme ;

VU le Code de l'environnement ;

VU l'avis de la Commission interrégionale de la recherche archéologique territorialement compétente (CIRA Est) réunie en date des 10 et 11 mai 2012, approuvé le 22 juin 2012 ;

CONSIDÉRANT que la carte archéologique nationale répertorie sur le territoire communal et dans l'état actuel des connaissances, des gisements et sites archéologiques datant des périodes allant du Paléolithique au Moyen-Age ;

CONSIDÉRANT que, par sa localisation dans la vallée de la Vanne et par la présence reconnue d'éléments importants du patrimoine archéologique, le territoire de la commune de MALAY-LE-PETIT est archéologiquement sensible ;

CONSIDÉRANT que la préservation des vestiges peut être affectée par des aménagements ;

.../...

ARRÊTE

Article 1er : Sur le territoire de la commune de MALAY-LE-PETIT sont délimitées 2 zones de présomption de prescription archéologique :

Zone1 : « *Le Bosquet du Lys* », gisements datés du Néolithique et de la protohistorique ;
Seuil à 1000m² ;

Zone 2 : Vallée de la Vanne ; Seuil à 3000m² ;

Une carte de localisation au 1/25000è situant les zones retenues est annexée au présent arrêté.

Article 2 : Tous les dossiers de demande de permis de construire, de démolir et d'aménager concernant des projets d'aménagement situés dans les zones définies à l'article 1er du présent arrêté et dont le terrain d'assiette présente une superficie supérieure au seuil mentionné dans l'article 1er, sont présumés faire l'objet de prescriptions archéologiques préalablement à la réalisation des travaux.

Il en est de même pour les décisions de réalisation des zones d'aménagement concertées (Z.A.C.) situées dans ces zones.

Article 3 : Les dossiers de demande d'autorisation et les décisions mentionnés à l'article 2 du présent arrêté sont transmis sans délai aux services de la Préfecture de région (Direction régionale des affaires culturelles, Service régional de l'archéologie, 39-41 rue Vannerie – 21000 DIJON) afin qu'ils soient instruits au titre de l'archéologie préventive dans les conditions définies par le code du patrimoine.

Article 4 : En application de l'article R. 425-31 du code de l'urbanisme, la délivrance d'un permis de construire, de démolir ou d'aménager, ou la réalisation de travaux dans le cadre d'une zone d'aménagement concertée (Z.A.C.), dans les zones déterminées à l'article 1er du présent arrêté, ne peut intervenir avant que le préfet de région ait statué, dans les délais qui lui sont impartis, au titre de l'archéologie préventive.

Article 5 : La réalisation des travaux, objets des demandes ou des décisions mentionnés à l'article 2 du présent arrêté, est subordonnée à l'accomplissement des mesures d'archéologie préventive qui sont prescrites. Dans ce cas, les décisions d'autorisation d'urbanisme indiquent que l'exécution de ces prescriptions est un préalable à la réalisation des travaux autorisés.

.../...

Article 6 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du département de l'Yonne et notifié au maire de la commune de MALAY-LE-PETIT qui procédera à son affichage pendant un mois en mairie à compter de sa réception.

Article 7 : Le présent arrêté sera tenu à disposition du public à la Préfecture du département de l'Yonne et à la mairie de MALAY-LE-PETIT .

Article 8 : Le préfet de l'Yonne et le maire de la commune de MALAY-LE-PETIT sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Dijon, le 27 FEV. 2013

Le préfet de la région Bourgogne



Pascal Mailhos

Destinataires :

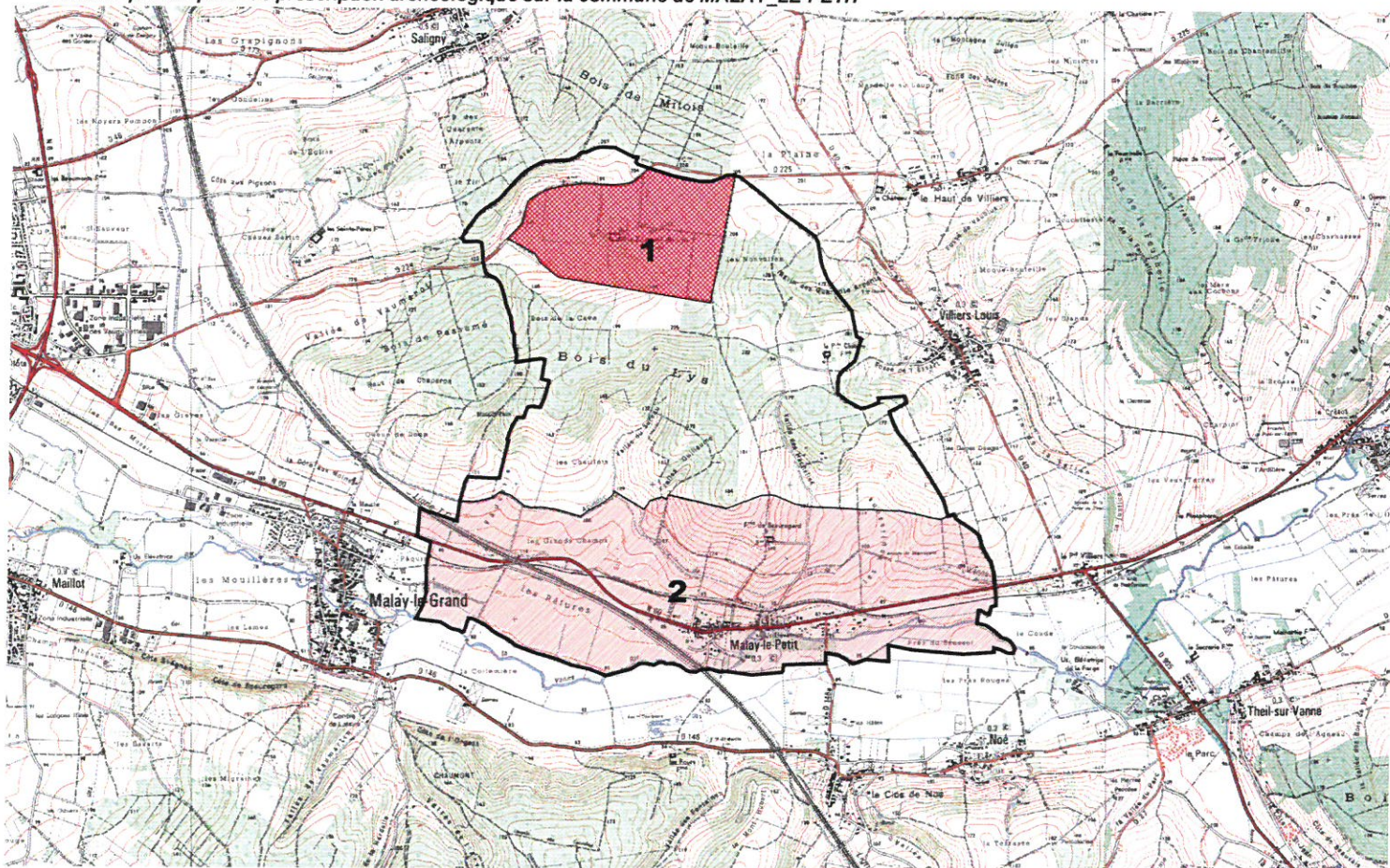
- ☐ Mairie
- ☐ Préfecture de l'Yonne

Copies pour information à :

- ☐ STAP 89
- ☐ DDT 89

Département de l'Yonne

Zone de présomption de prescription archéologique sur la commune de MALAY LE-PETIT



DRAC de Bourgogne, SRA, IGN scan 25, novembre 2012.

 Seuil à 1 000m² (terrain d'assiette)

 Seuil à 3 000m² (terrain d'assiette)





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE

Direction régionale
des affaires culturelles
de Bourgogne

Arrêté n° :
Portant :

2013/ **39**

DÉFINITION D'UNE ZONE DE PRÉSUMPTION DE PRESCRIPTION D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE SUR LA COMMUNE DE MARSANGY

le préfet de la région Bourgogne
préfet de la Côte-d'Or
chevalier de la Légion d'honneur
officier de l'ordre national du Mérite

SRA/FF/PT/2013/ **397**

VU le Code du patrimoine et notamment les articles R-523-1 et suivants ;

VU le Code de l'urbanisme ;

VU le Code de l'environnement ;

VU l'avis de la Commission interrégionale de la recherche archéologique territorialement compétente (CIRA Est) réunie en date des 10 et 11 mai 2012, approuvé le 22 juin 2012 ;

CONSIDÉRANT que la carte archéologique nationale répertorie sur le territoire communal et dans l'état actuel des connaissances, des gisements et sites archéologiques datant des périodes allant du Paléolithique au Moyen Âge ;

CONSIDÉRANT que, par sa localisation dans la vallée de l'Yonne et par la présence reconnue d'éléments importants du patrimoine archéologique, le territoire de la commune de MARSANGY est archéologiquement sensible ;

CONSIDÉRANT que la préservation des vestiges peut être affectée par des aménagements ;

.../...

ARRÊTE

Article 1er : Sur le territoire de la commune de MARSANGY est délimitée 1 zone de présomption de prescription archéologique :

Zone 1 : Vallée de l'Yonne ; gisements datés du Paléolithique au Moyen Âge ; Seuil à 3000m² ;

Une carte de localisation au 1/25000^e situant la zone retenue est annexée au présent arrêté.

Article 2 : Tous les dossiers de demande de permis de construire, de démolir et d'aménager concernant des projets d'aménagement situés dans la zone définie à l'article 1er du présent arrêté et dont le terrain d'assiette présente une superficie supérieure au seuil mentionné dans l'article 1er, sont présumés faire l'objet de prescriptions archéologiques préalablement à la réalisation des travaux.

Il en est de même pour les décisions de réalisation des zones d'aménagement concertées (Z.A.C.) situées dans cette zone.

Article 3 : Les dossiers de demande d'autorisation et les décisions mentionnés à l'article 2 du présent arrêté sont transmis sans délai aux services de la Préfecture de région (Direction régionale des affaires culturelles, Service régional de l'archéologie, 39-41 rue Vannerie – 21000 DIJON) afin qu'ils soient instruits au titre de l'archéologie préventive dans les conditions définies par le code du patrimoine.

Article 4 : En application de l'article R. 425-31 du code de l'urbanisme, la délivrance d'un permis de construire, de démolir ou d'aménager, ou la réalisation de travaux dans le cadre d'une zone d'aménagement concertée (Z.A.C.), dans la zone déterminée à l'article 1er du présent arrêté, ne peut intervenir avant que le préfet de région ait statué, dans les délais qui lui sont impartis, au titre de l'archéologie préventive.

Article 5 : La réalisation des travaux, objets des demandes ou des décisions mentionnés à l'article 2 du présent arrêté, est subordonnée à l'accomplissement des mesures d'archéologie préventive qui sont prescrites. Dans ce cas, les décisions d'autorisation d'urbanisme indiquent que l'exécution de ces prescriptions est un préalable à la réalisation des travaux autorisés.

.../...

Article 6 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du département de l'Yonne et notifié au maire de la commune de MARSANGY qui procédera à son affichage pendant un mois en mairie à compter de sa réception.

Article 7 : Le présent arrêté sera tenu à disposition du public à la Préfecture du département de l'Yonne et à la mairie de MARSANGY.

Article 8 : Le préfet de l'Yonne et le maire de la commune de MARSANGY sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

27 FEV. 2013

Fait à Dijon, le

Le préfet de la région Bourgogne



Pascal Mailhos

Destinataires :

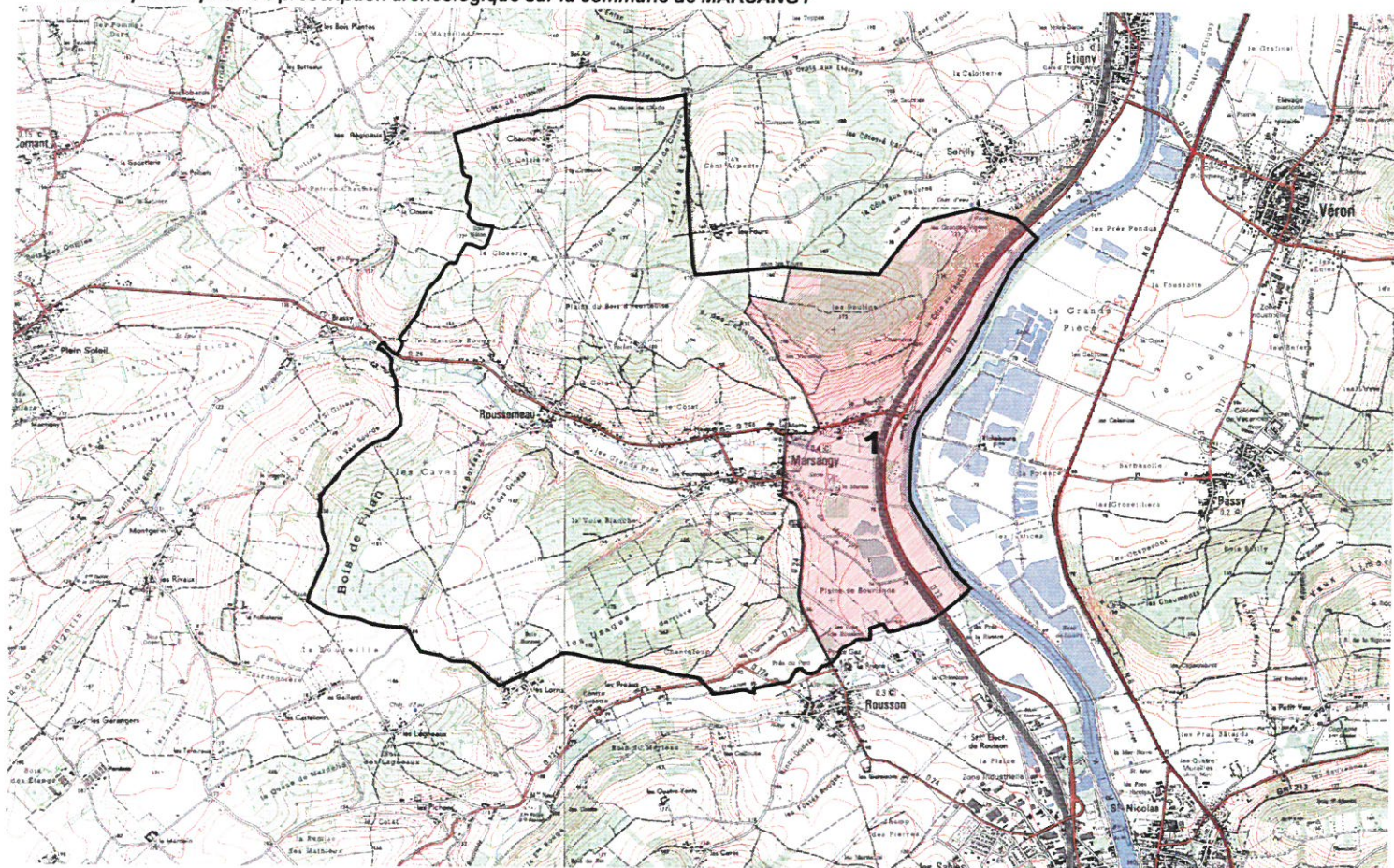
- ☐ Mairie
- ☐ Préfecture de l'Yonne

Copies pour information à :

- ☐ STAP 89
- ☐ DDT 89

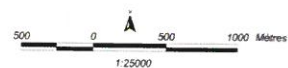
Département de l'Yonne

Zone de présomption de prescription archéologique sur la commune de MARSANGY



DRAC de Bourgogne, SRA, IGN scan 25, novembre 2012.

Seuil à 3 000m² (terrain d'assiette)





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE

Direction régionale
des affaires culturelles
de Bourgogne

Arrêté n° : 2013/96
Portant : DÉFINITION D'UNE ZONE DE PRÉSUMPTION DE PRESCRIPTION D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE SUR LA COMMUNE DE PARON

le préfet de la région Bourgogne
préfet de la Côte-d'Or
chevalier de la Légion d'honneur
officier de l'ordre national du Mérite

SRA/FF/PT/2013/404

VU le Code du patrimoine et notamment les articles R-523-1 et suivants ;

VU le Code de l'urbanisme ;

VU le Code de l'environnement ;

VU l'avis de la Commission interrégionale de la recherche archéologique territorialement compétente (CIRA Est) réunie en date des 10 et 11 mai 2012, approuvé le 22 juin 2012 ;

CONSIDÉRANT que la carte archéologique nationale répertorie sur le territoire communal et dans l'état actuel des connaissances, des gisements et sites archéologiques datant des périodes allant du Paléolithique à l'époque médiévale ;

CONSIDÉRANT que, par sa localisation dans la vallée de l'Yonne et par la présence reconnue d'éléments importants du patrimoine archéologique, le territoire de la commune de PARON est archéologiquement sensible ;

CONSIDÉRANT que la préservation des vestiges peut être affectée par des aménagements ;

.../...

ARRÊTE

Article 1er : Sur le territoire de la commune de PARON est délimitée 1 zone de présomption de prescription archéologique :

Zone 1 : Vallée de l'Yonne ; gisements datés du Paléolithique à l'époque médiévale ; Seuil à 1000m² ;

Une carte de localisation au 1/25000^e situant la zone retenue est annexée au présent arrêté.

Article 2 : Tous les dossiers de demande de permis de construire, de démolir et d'aménager concernant des projets d'aménagement situés dans la zone définie à l'article 1er du présent arrêté et dont le terrain d'assiette présente une superficie supérieure au seuil mentionné dans l'article 1er, sont présumés faire l'objet de prescriptions archéologiques préalablement à la réalisation des travaux.

Il en est de même pour les décisions de réalisation des zones d'aménagement concertées (Z.A.C.) situées dans cette zone.

Article 3 : Les dossiers de demande d'autorisation et les décisions mentionnés à l'article 2 du présent arrêté sont transmis sans délai aux services de la Préfecture de région (Direction régionale des affaires culturelles, Service régional de l'archéologie, 39-41 rue Vannerie – 21000 DIJON) afin qu'ils soient instruits au titre de l'archéologie préventive dans les conditions définies par le code du patrimoine.

Article 4 : En application de l'article R. 425-31 du code de l'urbanisme, la délivrance d'un permis de construire, de démolir ou d'aménager, ou la réalisation de travaux dans le cadre d'une zone d'aménagement concertée (Z.A.C.), dans la zone déterminée à l'article 1er du présent arrêté, ne peut intervenir avant que le préfet de région ait statué, dans les délais qui lui sont impartis, au titre de l'archéologie préventive.

Article 5 : La réalisation des travaux, objets des demandes ou des décisions mentionnés à l'article 2 du présent arrêté, est subordonnée à l'accomplissement des mesures d'archéologie préventive qui sont prescrites. Dans ce cas, les décisions d'autorisation d'urbanisme indiquent que l'exécution de ces prescriptions est un préalable à la réalisation des travaux autorisés.

.../...

Article 6 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du département de l'Yonne et notifié au maire de la commune de PARON qui procédera à son affichage pendant un mois en mairie à compter de sa réception.

Article 7 : Le présent arrêté sera tenu à disposition du public à la Préfecture du département de l'Yonne et à la mairie de PARON.

Article 8 : Le préfet de l'Yonne et le maire de la commune de PARON sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Dijon, le 27 FEV, 2013

Le préfet de la région Bourgogne



Pascal Mailhos

Destinataires :

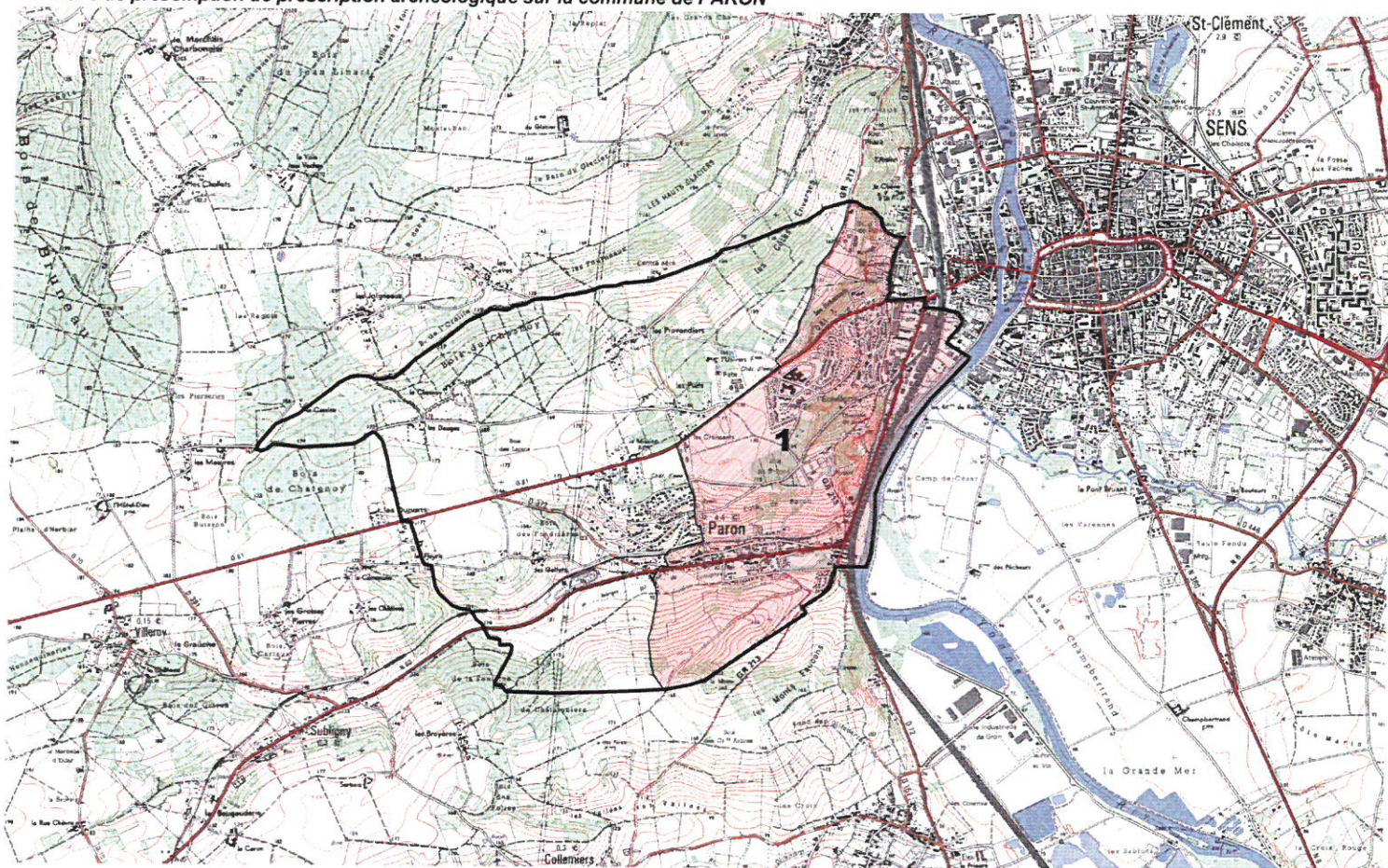
- ☐ Mairie
- ☐ Préfecture de l'Yonne

Copies pour information à :

- ☐ STAP 89
- ☐ DDT 89

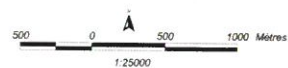
Département de l'Yonne

Zone de présomption de prescription archéologique sur la commune de PARON



DRAC de Bourgogne, SRA, IGN scan 25, novembre 2012.

Seuil à 1 000m² (terrain d'assiette)





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE

Direction régionale
des affaires culturelles
de Bourgogne

Arrêté n° :
Portant :

2013/97

DÉFINITION D'UNE ZONE DE PRÉSUMPTION DE PRESCRIPTION D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE SUR LA COMMUNE DE PASSY

le préfet de la région Bourgogne
préfet de la Côte-d'Or
chevalier de la Légion d'honneur
officier de l'ordre national du Mérite

SRA/FF/PT/2013/405

VU le Code du patrimoine et notamment les articles R-523-1 et suivants ;

VU le Code de l'urbanisme ;

VU le Code de l'environnement ;

VU l'avis de la Commission interrégionale de la recherche archéologique territorialement compétente (CIRA Est) réunie en date des 10 et 11 mai 2012, approuvé le 22 juin 2012 ;

CONSIDÉRANT que la carte archéologique nationale répertorie sur le territoire communal et dans l'état actuel des connaissances, des gisements et sites archéologiques datant des périodes allant du Paléolithique à l'Antiquité ;

CONSIDÉRANT que, par sa localisation dans la vallée de l'Yonne et par la présence reconnue d'éléments importants du patrimoine archéologique, le territoire de la commune de PASSY est archéologiquement sensible ;

CONSIDÉRANT que la préservation des vestiges peut être affectée par des aménagements ;

.../...

ARRÊTE

Article 1er : Sur le territoire de la commune de PASSY est délimitée 1 zone de présomption de prescription archéologique :

Zone 1 : Vallée de l'Yonne ; gisements datés du Paléolithique à l'Antiquité ; Seuil à 3 000m² ;

Une carte de localisation au 1/25000^e situant la zone retenue est annexée au présent arrêté.

Article 2 : Tous les dossiers de demande de permis de construire, de démolir et d'aménager concernant des projets d'aménagement situés dans la zone définie à l'article 1er du présent arrêté et dont le terrain d'assiette présente une superficie supérieure au seuil mentionné dans l'article 1er, sont présumés faire l'objet de prescriptions archéologiques préalablement à la réalisation des travaux.

Il en est de même pour les décisions de réalisation des zones d'aménagement concertées (Z.A.C.) situées dans cette zone.

Article 3 : Les dossiers de demande d'autorisation et les décisions mentionnés à l'article 2 du présent arrêté sont transmis sans délai aux services de la Préfecture de région (Direction régionale des affaires culturelles, Service régional de l'archéologie, 39-41 rue Vannerie – 21000 DIJON) afin qu'ils soient instruits au titre de l'archéologie préventive dans les conditions définies par le code du patrimoine.

Article 4 : En application de l'article R. 425-31 du code de l'urbanisme, la délivrance d'un permis de construire, de démolir ou d'aménager, ou la réalisation de travaux dans le cadre d'une zone d'aménagement concertée (Z.A.C.), dans la zone déterminée à l'article 1er du présent arrêté, ne peut intervenir avant que le préfet de région ait statué, dans les délais qui lui sont impartis, au titre de l'archéologie préventive.

Article 5 : La réalisation des travaux, objets des demandes ou des décisions mentionnés à l'article 2 du présent arrêté, est subordonnée à l'accomplissement des mesures d'archéologie préventive qui sont prescrites. Dans ce cas, les décisions d'autorisation d'urbanisme indiquent que l'exécution de ces prescriptions est un préalable à la réalisation des travaux autorisés.

.../...

Article 6 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du département de l'Yonne et notifié au maire de la commune de PASSY qui procédera à son affichage pendant un mois en mairie à compter de sa réception.

Article 7 : Le présent arrêté sera tenu à disposition du public à la Préfecture du département de l'Yonne et à la mairie de PASSY.

Article 8 : Le préfet de l'Yonne et le maire de la commune de PASSY sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

27 FEV. 2013

Fait à Dijon, le

Le préfet de la région Bourgogne



Pascal Mailhos

Destinataires :

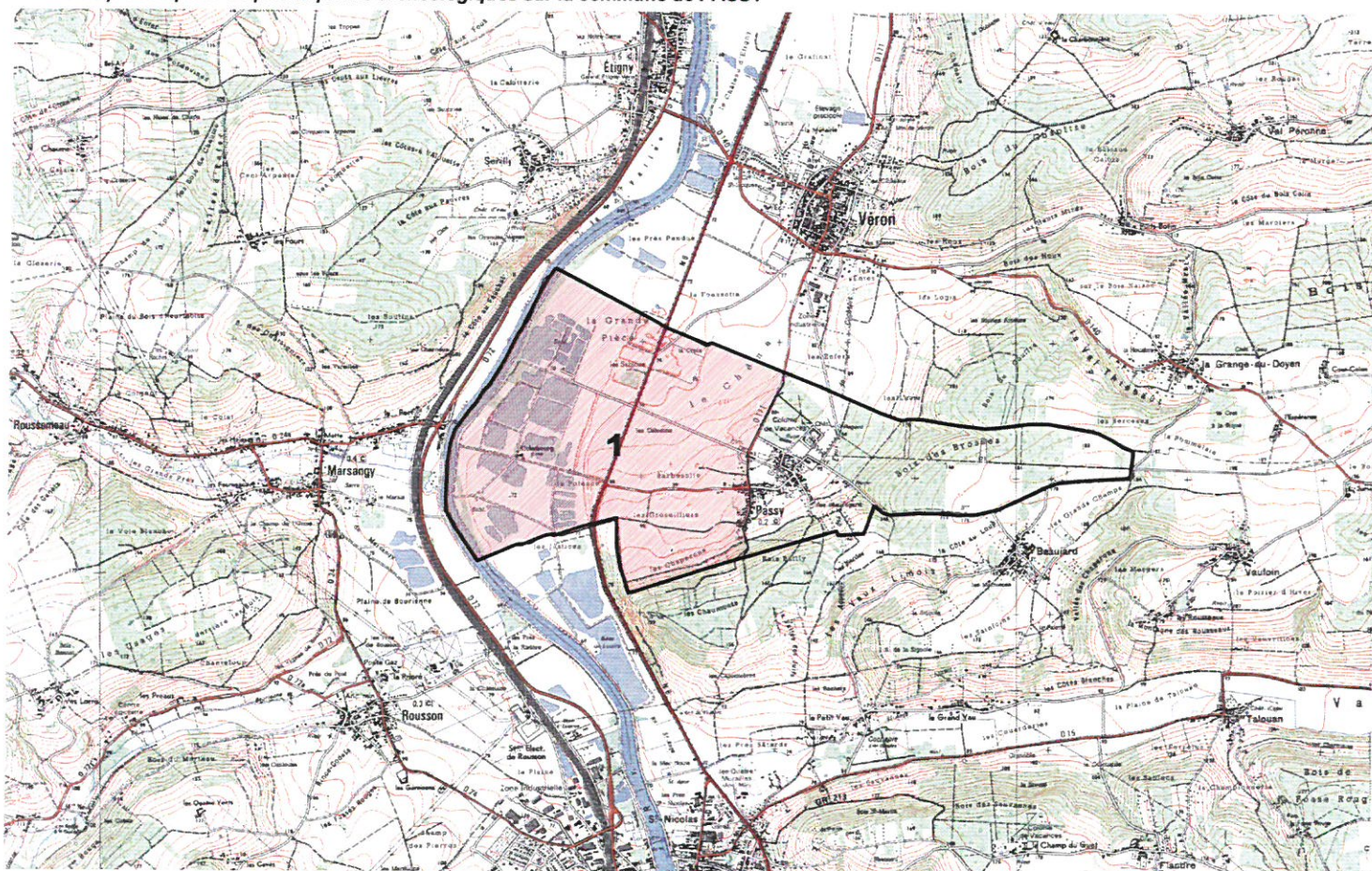
- ☐ Mairie
- ☐ Préfecture de l'Yonne

Copies pour information à :

- ☐ STAP 89
- ☐ DDT 89

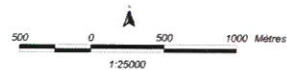
Département de l'Yonne

Zone de présomption de prescriptions archéologiques sur la commune de PASSY



DRAC de Bourgogne, SRA, IGN scan 25, novembre 2012.

Seuil à 3 000m² (terrain d'assiette)





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE

Direction régionale
des affaires culturelles
de Bourgogne

Arrêté n° : 2013/ 101
Portant : DÉFINITION D'UNE ZONE DE PRÉSUMPTION DE PRESCRIPTION D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE SUR LA COMMUNE DE ROSOY

le préfet de la région Bourgogne
préfet de la Côte-d'Or
chevalier de la Légion d'honneur
officier de l'ordre national du Mérite

SRA/FF/PT/2013/ 409

VU le Code du patrimoine et notamment les articles R-523-1 et suivants ;

VU le Code de l'urbanisme ;

VU le Code de l'environnement ;

VU l'avis de la Commission interrégionale de la recherche archéologique territorialement compétente (CIRA Est) réunie en date des 10 et 11 mai 2012, approuvé le 22 juin 2012 ;

CONSIDÉRANT que la carte archéologique nationale répertorie sur le territoire communal et dans l'état actuel des connaissances, des gisements et sites archéologiques datant des périodes allant du Paléolithique à l'époque médiévale ;

CONSIDÉRANT que, par sa localisation dans la vallée de l'Yonne et par la présence reconnue d'éléments importants du patrimoine archéologique, le territoire de la commune de ROSOY est archéologiquement sensible ;

CONSIDÉRANT que la préservation des vestiges peut être affectée par des aménagements ;

.../...

ARRÊTE

Article 1er : Sur le territoire de la commune de ROSOY est délimitée 1 zone de présomption de prescription archéologique :

Zone 1 : Vallée de l'Yonne ; gisements datés du Paléolithique à l'époque médiévale ;
Seuil à 3 000m² ;

Une carte de localisation au 1/25000^e situant la zone retenue est annexée au présent arrêté.

Article 2 : Tous les dossiers de demande de permis de construire, de démolir et d'aménager concernant des projets d'aménagement situés dans la zone définie à l'article 1er du présent arrêté et dont le terrain d'assiette présente une superficie supérieure au seuil mentionné dans l'article 1er, sont présumés faire l'objet de prescriptions archéologiques préalablement à la réalisation des travaux.

Il en est de même pour les décisions de réalisation des zones d'aménagement concertées (Z.A.C.) situées dans cette zone.

Article 3 : Les dossiers de demande d'autorisation et les décisions mentionnés à l'article 2 du présent arrêté sont transmis sans délai aux services de la Préfecture de région (Direction régionale des affaires culturelles, Service régional de l'archéologie, 39-41 rue Vannerie – 21000 DIJON) afin qu'ils soient instruits au titre de l'archéologie préventive dans les conditions définies par le code du patrimoine.

Article 4 : En application de l'article R. 425-31 du code de l'urbanisme, la délivrance d'un permis de construire, de démolir ou d'aménager, ou la réalisation de travaux dans le cadre d'une zone d'aménagement concertée (Z.A.C.), dans la zone déterminée à l'article 1er du présent arrêté, ne peut intervenir avant que le préfet de région ait statué, dans les délais qui lui sont impartis, au titre de l'archéologie préventive.

Article 5 : La réalisation des travaux, objets des demandes ou des décisions mentionnés à l'article 2 du présent arrêté, est subordonnée à l'accomplissement des mesures d'archéologie préventive qui sont prescrites. Dans ce cas, les décisions d'autorisation d'urbanisme indiquent que l'exécution de ces prescriptions est un préalable à la réalisation des travaux autorisés.

Article 6 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du département de l'Yonne et notifié au maire de la commune de ROSOY qui procédera à son affichage pendant un mois en mairie à compter de sa réception.

.../...

Article 7 : Le présent arrêté sera tenu à disposition du public à la Préfecture du département de l'Yonne et à la mairie de ROSOY.

Article 8 : Le préfet de l'Yonne et le maire de la commune de ROSOY sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Dijon, le 27 FEV, 2013

Le préfet de la région Bourgogne



Pascal Mailhos

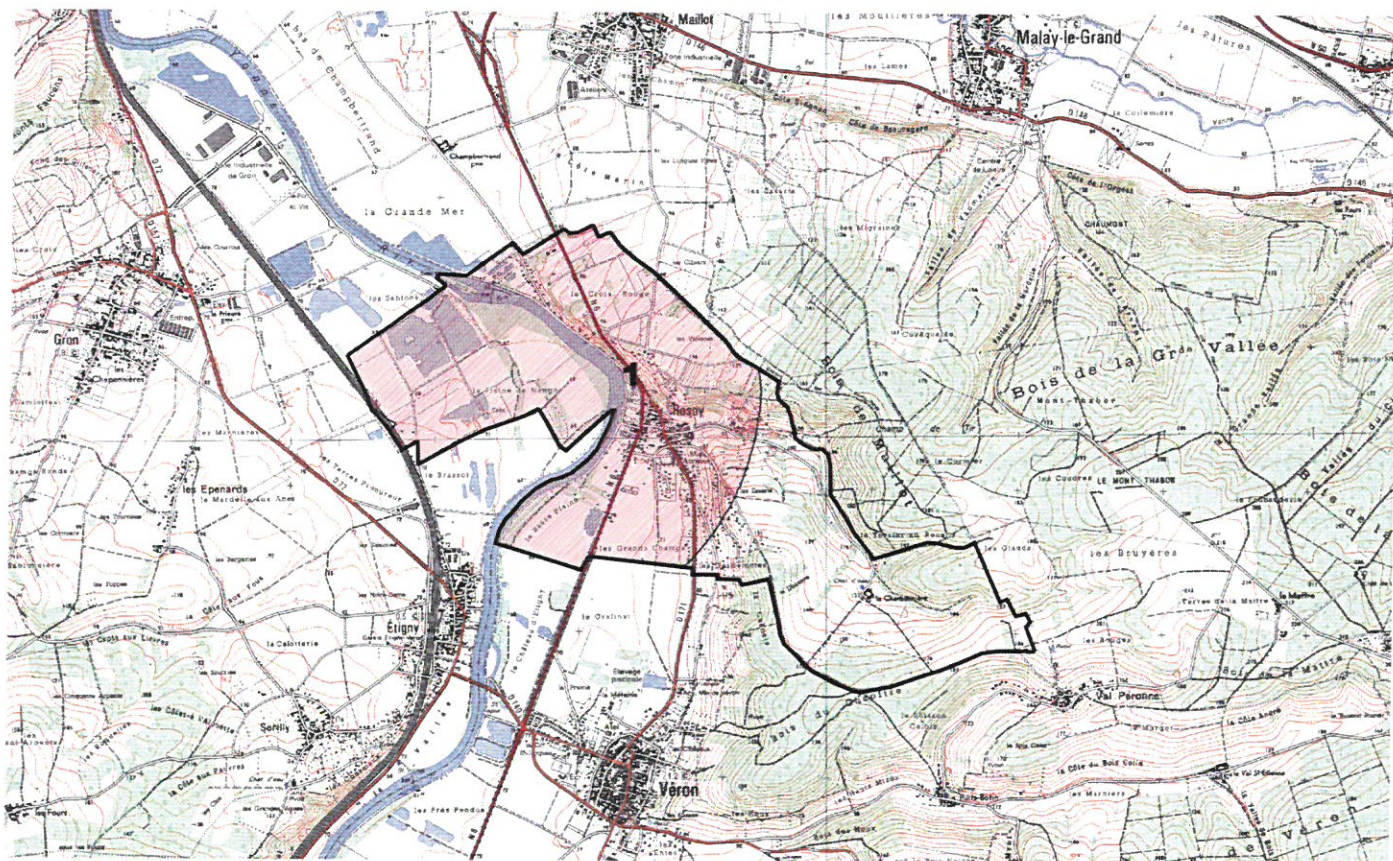
Destinataires :

- ☐ Mairie
- ☐ Préfecture de l'Yonne

Copies pour information à :

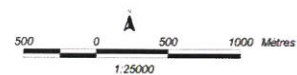
- ☐ STAP 89
- ☐ DDT 89

Zone de présomption de prescriptions archéologiques sur la commune de Rosoy



DRAC de Bourgogne, SRA, IGN scan 25, novembre 2012.

Seuil à 3 000m² (terrain d'assiette)





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE

Direction régionale
des affaires culturelles
de Bourgogne

Arrêté n° :
Portant :

2013/ 103

DÉFINITION DE ZONES DE PRÉSUMPTION DE PRESCRIPTION D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE SUR LA COMMUNE DE SAINT-CLEMENT

le préfet de la région Bourgogne
préfet de la Côte-d'Or
chevalier de la Légion d'honneur
officier de l'ordre national du Mérite

SRA/FF/PT/2013/ 412

VU le Code du patrimoine et notamment les articles R-523-1 et suivants ;

VU le Code de l'urbanisme ;

VU le Code de l'environnement ;

VU l'avis de la Commission interrégionale de la recherche archéologique territorialement compétente (CIRA Est) réunie en date des 10 et 11 mai 2012, approuvé le 22 juin 2012 ;

CONSIDÉRANT que la carte archéologique nationale répertorie sur le territoire communal et dans l'état actuel des connaissances, des gisements et sites archéologiques datant des périodes allant du Paléolithique au Moyen-Age.

CONSIDÉRANT que, par sa localisation dans la vallée de l'Yonne et par la présence reconnue d'éléments importants du patrimoine archéologique, le territoire de la commune de SAINT-CLEMENT est archéologiquement sensible ;

CONSIDÉRANT que la préservation des vestiges peut être affectée par des aménagements ;

.../...

ARRÊTE

Article 1er : Sur le territoire de la commune de SAINT-CLEMENT sont délimitées 2 zones de présomption de prescription archéologique :

Zone 1 : Bourg de Saint-Clément, gisements datés de la protohistorique à l'époque médiévale ; Seuil à 1000m² ;

Zone 2 : « *Le Clos ; Les Guillaumets ; La Côte aux Cochons* » ; gisements datés de la protohistorique à l'époque médiévale ; Seuil à 3 000m² ;

Une carte de localisation au 1/25000^e situant les zones retenues est annexée au présent arrêté.

Article 2 : Tous les dossiers de demande de permis de construire, de démolir et d'aménager concernant des projets d'aménagement situés dans les zones définies à l'article 1er du présent arrêté et dont le terrain d'assiette présente une superficie supérieure au seuil mentionné dans l'article 1er, sont présumés faire l'objet de prescriptions archéologiques préalablement à la réalisation des travaux.

Il en est de même pour les décisions de réalisation des zones d'aménagement concertées (Z.A.C.) situées dans ces zones.

Article 3 : Les dossiers de demande d'autorisation et les décisions mentionnés à l'article 2 du présent arrêté sont transmis sans délai aux services de la Préfecture de région (Direction régionale des affaires culturelles, Service régional de l'archéologie, 39-41 rue Vannerie – 21000 DIJON) afin qu'ils soient instruits au titre de l'archéologie préventive dans les conditions définies par le code du patrimoine.

Article 4 : En application de l'article R. 425-31 du code de l'urbanisme, la délivrance d'un permis de construire, de démolir ou d'aménager, ou la réalisation de travaux dans le cadre d'une zone d'aménagement concertée (Z.A.C.), dans les zones déterminées à l'article 1er du présent arrêté, ne peut intervenir avant que le préfet de région ait statué, dans les délais qui lui sont impartis, au titre de l'archéologie préventive.

Article 5 : La réalisation des travaux, objets des demandes ou des décisions mentionnés à l'article 2 du présent arrêté, est subordonnée à l'accomplissement des mesures d'archéologie préventive qui sont prescrites. Dans ce cas, les décisions d'autorisation d'urbanisme indiquent que l'exécution de ces prescriptions est un préalable à la réalisation des travaux autorisés.

.../...

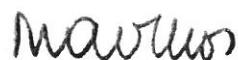
Article 6 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du département de l'Yonne et notifié au maire de la commune de SAINT-CLEMENT qui procédera à son affichage pendant un mois en mairie à compter de sa réception.

Article 7 : Le présent arrêté sera tenu à disposition du public à la Préfecture du département de l'Yonne et à la mairie de SAINT-CLEMENT .

Article 8 : Le préfet de l'Yonne et le maire de la commune de SAINT-CLEMENT sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Dijon, le 27 FEV. 2013

Le préfet de la région Bourgogne



Pascal Mailhos

Destinataires :

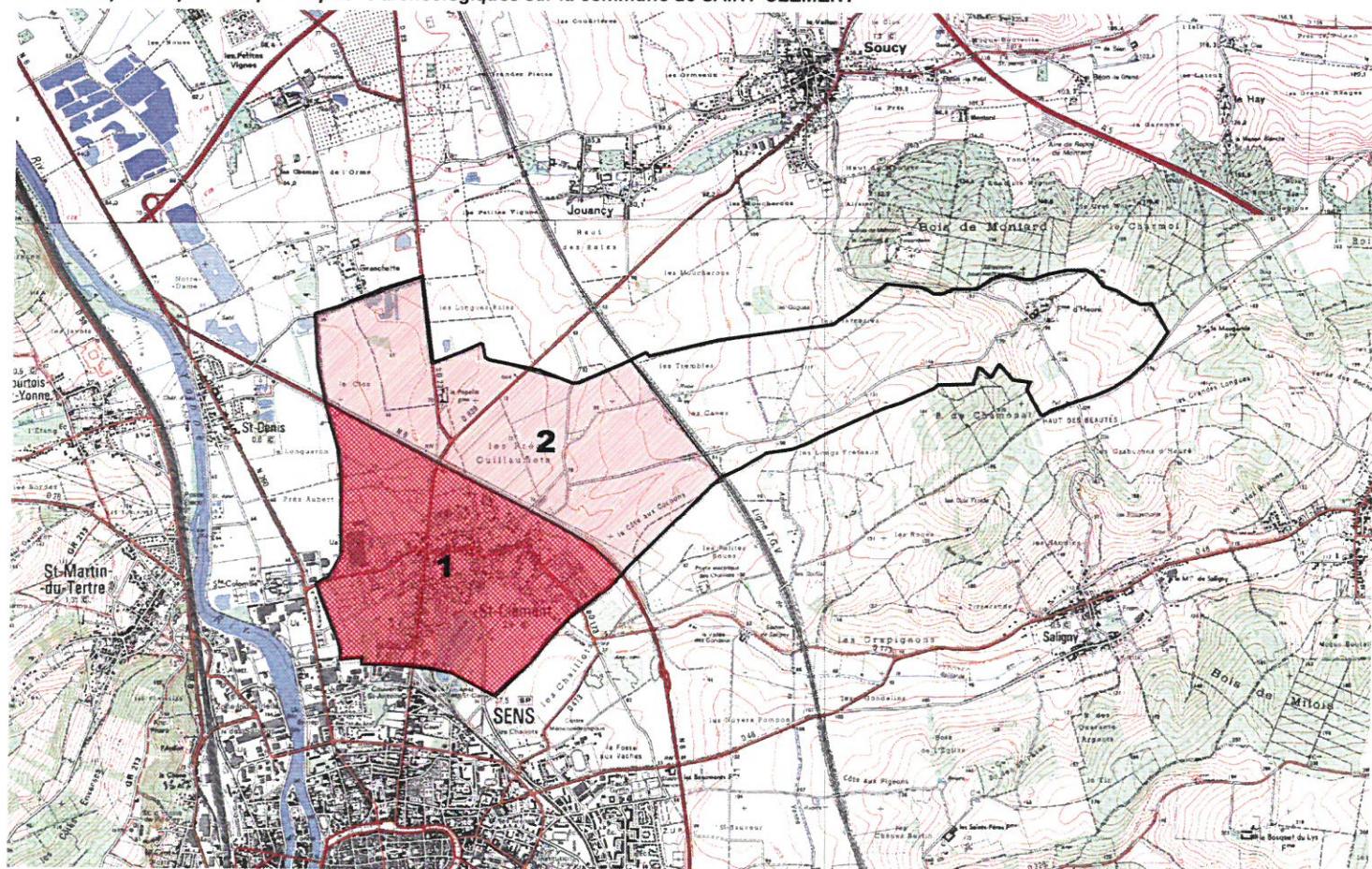
- ☐ Mairie
- ☐ Préfecture de l'Yonne

Copies pour information à :

- ☐ STAP 89
- ☐ DDT 89

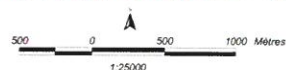
Département de l'Yonne

Zone de présomption de prescriptions archéologiques sur la commune de SAINT-CLEMENT



DRAC de Bourgogne, SRA, IGN scan 25, novembre 2012.

- Seuil à 1 000m² (terrain d'assiette)
- Seuil à 3 000m² (terrain d'assiette)





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE

Direction régionale
des affaires culturelles
de Bourgogne

Arrêté n° :
Portant :

2013/ *104*

DÉFINITION DE ZONES DE PRÉSUMPTION DE PRESCRIPTION D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE SUR LA COMMUNE DE SAINT-DENIS

le préfet de la région Bourgogne
préfet de la Côte-d'Or
chevalier de la Légion d'honneur
officier de l'ordre national du Mérite

SRA/FF/PT/2013/ *413*

VU le Code du patrimoine et notamment les articles R-523-1 et suivants ;

VU le Code de l'urbanisme ;

VU le Code de l'environnement ;

VU l'avis de la Commission interrégionale de la recherche archéologique territorialement compétente (CIRA Est) réunie en date des 10 et 11 mai 2012, approuvé le 22 juin 2012 ;

CONSIDÉRANT que la carte archéologique nationale répertorie sur le territoire communal et dans l'état actuel des connaissances, des gisements et sites archéologiques datant des périodes allant du Paléolithique au Moyen-Age ;

CONSIDÉRANT que, par sa localisation dans la vallée de l'Yonne et par la présence reconnue d'éléments importants du patrimoine archéologique, le territoire de la commune de SAINT-DENIS est archéologiquement sensible ;

CONSIDÉRANT que la préservation des vestiges peut être affectée par des aménagements ;

.../...

ARRÊTE

Article 1er : Sur le territoire de la commune de SAINT-DENIS sont délimitées 2 zones de présomption de prescription archéologique :

Zone 1 : « *Sainte-Colombe ; Le Longeron ; Pré Aubert* », gisements datés de la protohistorique à l'époque médiévale ; Seuil à 1 000m² ;

Zone 2 : Vallée de l'Yonne ; Seuil à 3 000m² ;

Une carte de localisation au 1/25000^e situant les zones retenues est annexée au présent arrêté.

Article 2 : Tous les dossiers de demande de permis de construire, de démolir et d'aménager concernant des projets d'aménagement situés dans les zones définies à l'article 1er du présent arrêté et dont le terrain d'assiette présente une superficie supérieure au seuil mentionné dans l'article 1er, sont présumés faire l'objet de prescriptions archéologiques préalablement à la réalisation des travaux.

Il en est de même pour les décisions de réalisation des zones d'aménagement concertées (Z.A.C.) situées dans ces zones.

Article 3 : Les dossiers de demande d'autorisation et les décisions mentionnés à l'article 2 du présent arrêté sont transmis sans délai aux services de la Préfecture de région (Direction régionale des affaires culturelles, Service régional de l'archéologie, 39-41 rue Vannerie – 21000 DIJON) afin qu'ils soient instruits au titre de l'archéologie préventive dans les conditions définies par le code du patrimoine.

Article 4 : En application de l'article R. 425-31 du code de l'urbanisme, la délivrance d'un permis de construire, de démolir ou d'aménager, ou la réalisation de travaux dans le cadre d'une zone d'aménagement concertée (Z.A.C.), dans les zones déterminées à l'article 1er du présent arrêté, ne peut intervenir avant que le préfet de région ait statué, dans les délais qui lui sont impartis, au titre de l'archéologie préventive.

Article 5 : La réalisation des travaux, objets des demandes ou des décisions mentionnés à l'article 2 du présent arrêté, est subordonnée à l'accomplissement des mesures d'archéologie préventive qui sont prescrites. Dans ce cas, les décisions d'autorisation d'urbanisme indiquent que l'exécution de ces prescriptions est un préalable à la réalisation des travaux autorisés.

.../...

Article 6 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du département de l'Yonne et notifié au maire de la commune de SAINT-DENIS qui procédera à son affichage pendant un mois en mairie à compter de sa réception.

Article 7 : Le présent arrêté sera tenu à disposition du public à la Préfecture du département de l'Yonne et à la mairie de SAINT-DENIS .

Article 8 : Le préfet de l'Yonne et le maire de la commune de SAINT-DENIS sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Dijon, le 27 FEV. 2013

Le préfet de la région Bourgogne



Pascal Mailhos

Destinataires :

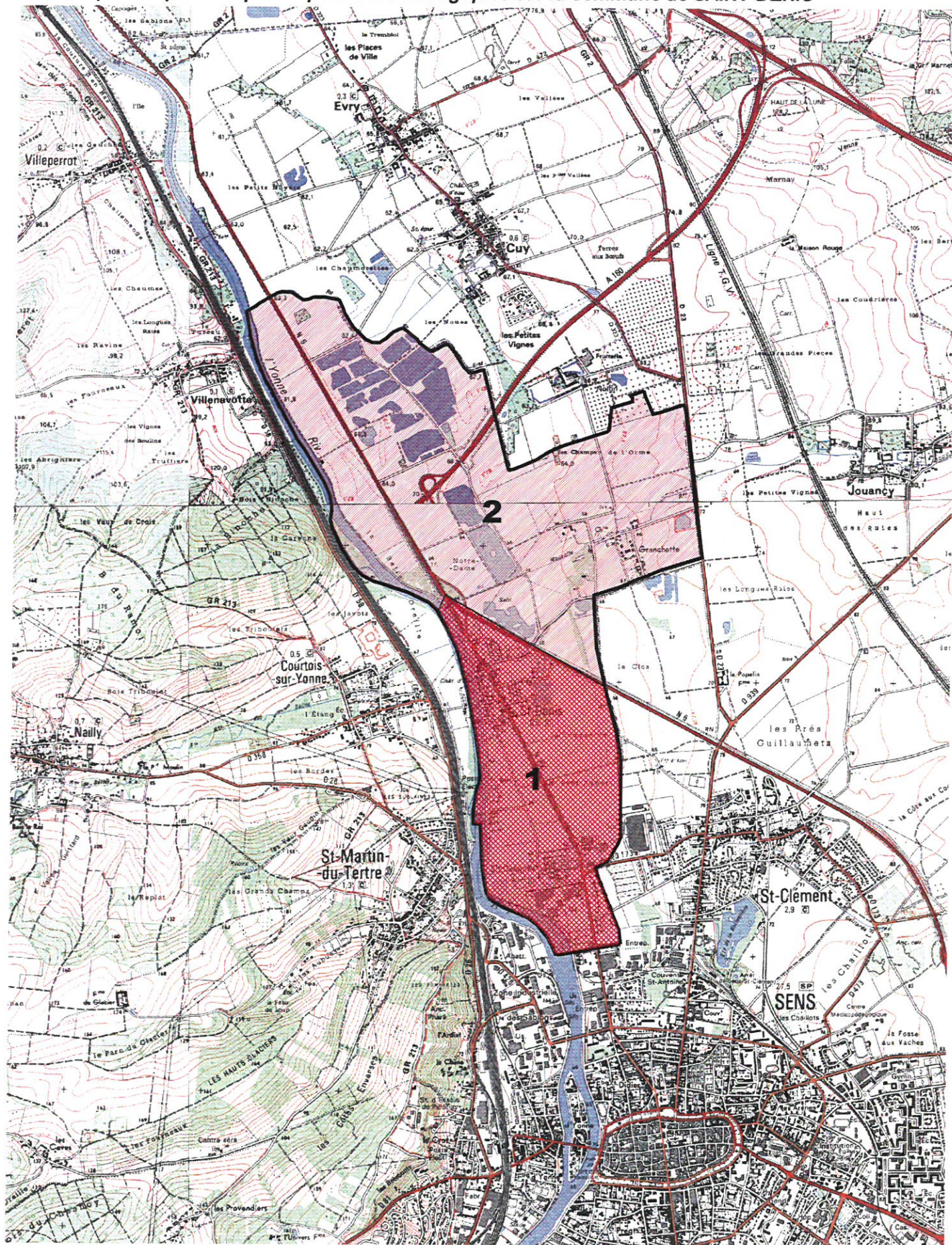
- ☐ Mairie
- ☐ Préfecture de l'Yonne

Copies pour information à :

- ☐ STAP 89
- ☐ DDT 89

Département de l'Yonne

Zone de présomption de prescriptions archéologiques sur la commune de SAINT-DENIS

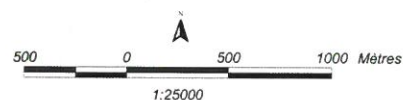


 Seuil à 1 000m² (terrain d'assiette)

 Seuil à 3 000m² (terrain d'assiette)



DRAC de Bourgogne, SRA, IGN scan 25, novembre 2012.





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE

Direction régionale
des affaires culturelles
de Bourgogne

Arrêté n° :
Portant :

2013/ 106

DÉFINITION DE ZONES DE PRÉSUMPTION DE PRESCRIPTION D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE SUR LA COMMUNE DE SAINT-MARTIN-DU-TERTRE

le préfet de la région Bourgogne
préfet de la Côte-d'Or
chevalier de la Légion d'honneur
officier de l'ordre national du Mérite

SRA/FF/PT/2013/ 415

VU le Code du patrimoine et notamment les articles R-523-1 et suivants ;

VU le Code de l'urbanisme ;

VU le Code de l'environnement ;

VU l'avis de la Commission interrégionale de la recherche archéologique territorialement compétente (CIRA Est) réunie en date des 10 et 11 mai 2012, approuvé le 22 juin 2012 ;

CONSIDÉRANT que la carte archéologique nationale répertorie sur le territoire communal et dans l'état actuel des connaissances, des gisements et sites archéologiques datant des périodes allant du Paléolithique au Moyen-Age ;

CONSIDÉRANT que, par sa localisation dans la vallée de l'Yonne et par la présence reconnue d'éléments importants du patrimoine archéologique, le territoire de la commune de SAINT-MARTIN-DU-TERTRE est archéologiquement sensible ;

CONSIDÉRANT que la préservation des vestiges peut être affectée par des aménagements ;

.../...

ARRÊTE

Article 1er : Sur le territoire de la commune de SAINT-MARTIN-DU-TERTRE sont délimitées 3 zones de présomption de prescription archéologique :

Zone 1 : Vallée de l'Yonne ; Seuil à 1 000m² ;

Zone 2 : « *Les Caves; Les Glaciers* », gisements Paléolithique et Néolithique ; Seuil à 3000m² ;

Zone 3 : « *Les Grands Champs Plats* », gisements Paléolithique ; Seuil à 3000m² ;

Une carte de localisation au 1/25000^e situant les zones retenues est annexée au présent arrêté.

Article 2 : Tous les dossiers de demande de permis de construire, de démolir et d'aménager concernant des projets d'aménagement situés dans les zones définies à l'article 1er du présent arrêté et dont le terrain d'assiette présente une superficie supérieure au seuil mentionné dans l'article 1er, sont présumés faire l'objet de prescriptions archéologiques préalablement à la réalisation des travaux.

Il en est de même pour les décisions de réalisation des zones d'aménagement concertées (Z.A.C.) situées dans ces zones.

Article 3 : Les dossiers de demande d'autorisation et les décisions mentionnés à l'article 2 du présent arrêté sont transmis sans délai aux services de la Préfecture de région (Direction régionale des affaires culturelles, Service régional de l'archéologie, 39-41 rue Vannerie – 21000 DIJON) afin qu'ils soient instruits au titre de l'archéologie préventive dans les conditions définies par le code du patrimoine.

Article 4 : En application de l'article R. 425-31 du code de l'urbanisme, la délivrance d'un permis de construire, de démolir ou d'aménager, ou la réalisation de travaux dans le cadre d'une zone d'aménagement concertée (Z.A.C.), dans les zones déterminées à l'article 1er du présent arrêté, ne peut intervenir avant que le préfet de région ait statué, dans les délais qui lui sont impartis, au titre de l'archéologie préventive.

Article 5 : La réalisation des travaux, objets des demandes ou des décisions mentionnés à l'article 2 du présent arrêté, est subordonnée à l'accomplissement des mesures d'archéologie préventive qui sont prescrites. Dans ce cas, les décisions d'autorisation d'urbanisme indiquent que l'exécution de ces prescriptions est un préalable à la réalisation des travaux autorisés.

.../...

Article 6 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du département de l'Yonne et notifié au maire de la commune de SAINT-MARTIN-DU-TERTRE qui procédera à son affichage pendant un mois en mairie à compter de sa réception.

Article 7 : Le présent arrêté sera tenu à disposition du public à la Préfecture du département de l'Yonne et à la mairie de SAINT-MARTIN-DU-TERTRE.

Article 8 : Le préfet de l'Yonne et le maire de la commune de SAINT-MARTIN-DU-TERTRE sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Dijon, le 27 FEV. 2013

Le préfet de la région Bourgogne



Pascal Mailhos

Destinataires :

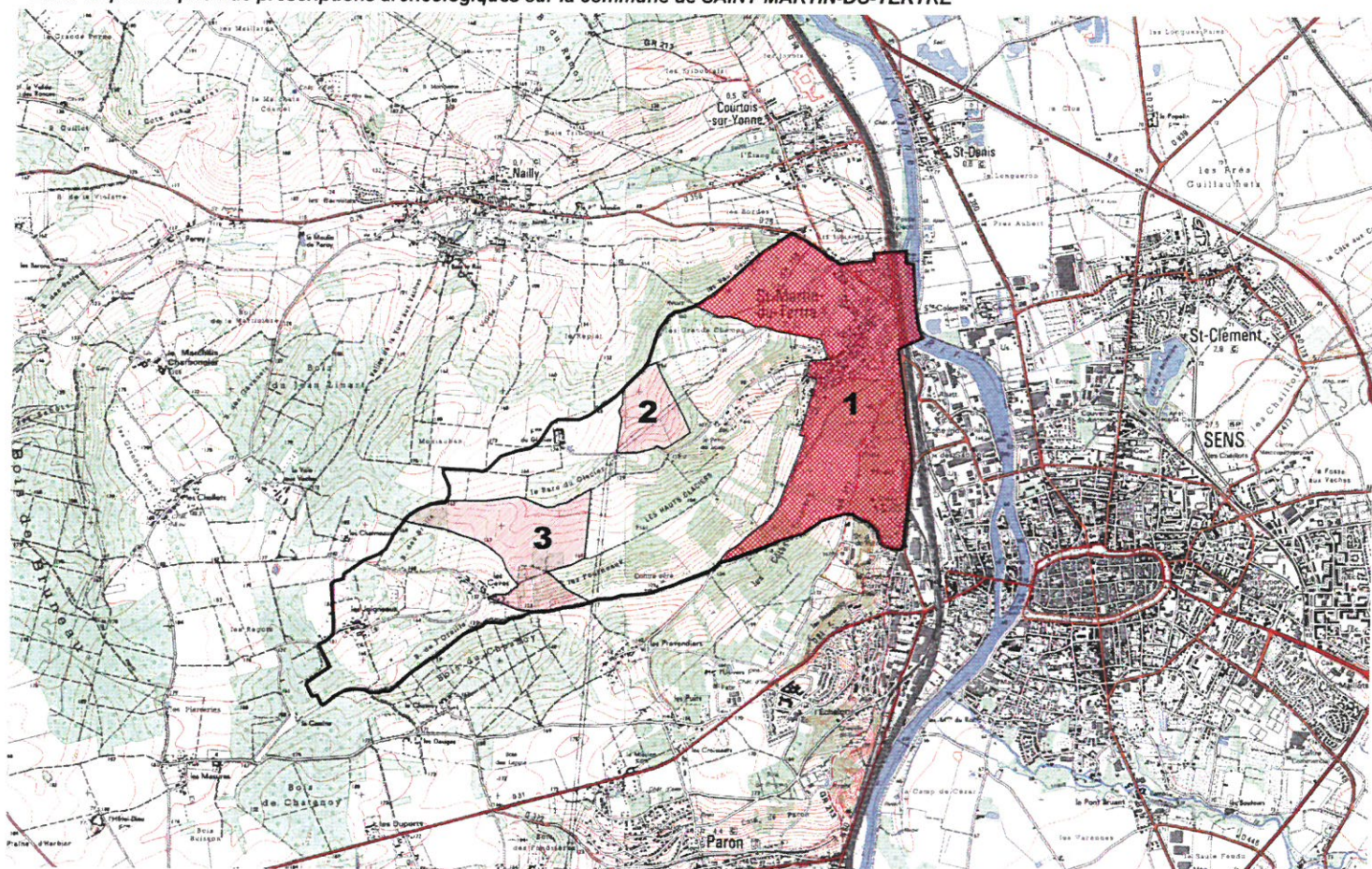
- ☐ Mairie
- ☐ Préfecture de l'Yonne

Copies pour information à :

- ☐ STAP 89
- ☐ DDT 89

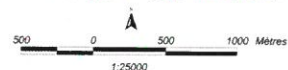
Département de l'Yonne

Zone de présomption de prescriptions archéologiques sur la commune de SAINT-MARTIN-DU-TERTRE



DRAC de Bourgogne, SRA, IGN scan 25, novembre 2012.

- Seuil à 1 000m² (terrain d'assiette)
- Seuil à 3 000m² (terrain d'assiette)





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE

Direction régionale
des affaires culturelles
de Bourgogne

Arrêté n° :
Portant :

2013/ **108**

DÉFINITION DE ZONES DE PRÉSUMPTION DE PRESCRIPTION D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE SUR LA COMMUNE DE SENS

le préfet de la région Bourgogne
préfet de la Côte-d'Or
chevalier de la Légion d'honneur
officier de l'ordre national du Mérite

SRA/FF/PT/2013/ **417**

VU le Code du patrimoine et notamment les articles R-523-1 et suivants ;

VU le Code de l'urbanisme ;

VU le Code de l'environnement ;

VU l'arrêté n° 2004/242 portant délimitation de zonage archéologique de la commune de SENS (Yonne) du 30 novembre 2004 ;

VU l'avis de la Commission interrégionale de la recherche archéologique territorialement compétente (CIRA Est) réunie en date des 10 et 11 mai 2012, approuvé le 22 juin 2012 ;

CONSIDÉRANT que la carte archéologique nationale répertorie sur le territoire communal et dans l'état actuel des connaissances, des gisements et sites archéologiques datant des périodes allant du Paléolithique au Moyen-Age ;

CONSIDÉRANT que, par sa localisation à la confluence de la vallée de l'Yonne et de la Vanne et par la présence reconnue d'éléments importants du patrimoine archéologique, le territoire de la commune de SENS est archéologiquement sensible. Sens est une ancienne capitale de province de l'Empire romain et siège d'un archevêché depuis le IV^e siècle.

CONSIDÉRANT que la préservation des vestiges peut être affectée par des aménagements ;

.../...

ARRÊTE

Article 1er : Sur le territoire de la commune de SENS sont délimitées 2 zones de présomption de prescription archéologique :

Zone 1 : Ville ancienne ; Seuil à 100m² ;

Zone 2 : Vallées de l'Yonne et de la Vanne ; Seuil à 3 000m² ;

Une carte de localisation au 1/25000^e situant les zones retenues est annexée au présent arrêté.

Article 2 : Tous les dossiers de demande de permis de construire, de démolir, d'aménager ainsi que les déclarations de travaux concernant des projets d'aménagement situés dans les zones définies à l'article 1er du présent arrêté et dont le terrain d'assiette présente une superficie supérieure au seuil mentionné dans l'article 1er, sont présumés faire l'objet de prescriptions archéologiques préalablement à la réalisation des travaux.
Il en est de même pour les décisions de réalisation des zones d'aménagement concertées (Z.A.C.) situées dans ces zones.

Article 3 : Les dossiers de demande d'autorisation et les décisions mentionnés à l'article 2 du présent arrêté sont transmis sans délai aux services de la Préfecture de région (Direction régionale des affaires culturelles, Service régional de l'archéologie, 39-41 rue Vannerie – 21000 DIJON) afin qu'ils soient instruits au titre de l'archéologie préventive dans les conditions définies par le code du patrimoine.

Article 4 : En application de l'article R. 425-31 du code de l'urbanisme, la délivrance d'un permis de construire, de démolir ou d'aménager, ou la réalisation de travaux dans le cadre d'une zone d'aménagement concertée (Z.A.C.), dans les zones déterminées à l'article 1er du présent arrêté, ne peut intervenir avant que le préfet de région ait statué, dans les délais qui lui sont impartis, au titre de l'archéologie préventive.

Article 5 : La réalisation des travaux, objets des demandes ou des décisions mentionnés à l'article 2 du présent arrêté, est subordonnée à l'accomplissement des mesures d'archéologie préventive qui sont prescrites. Dans ce cas, les décisions d'autorisation d'urbanisme indiquent que l'exécution de ces prescriptions est un préalable à la réalisation des travaux autorisés.

Article 6 : Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté 2004/242 du 30 novembre 2004.

.../...

Article 7 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du département de l'Yonne et notifié au maire de la commune de SENS qui procédera à son affichage pendant un mois en mairie à compter de sa réception.

Article 8 : Le présent arrêté sera tenu à disposition du public à la Préfecture du département de l'Yonne et à la mairie de SENS.

Article 9 : Le préfet de l'Yonne et le maire de la commune de SENS sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

27 FEV. 2013

Fait à Dijon, le

Le préfet de la région Bourgogne



Pascal Mailhos

Destinataires :

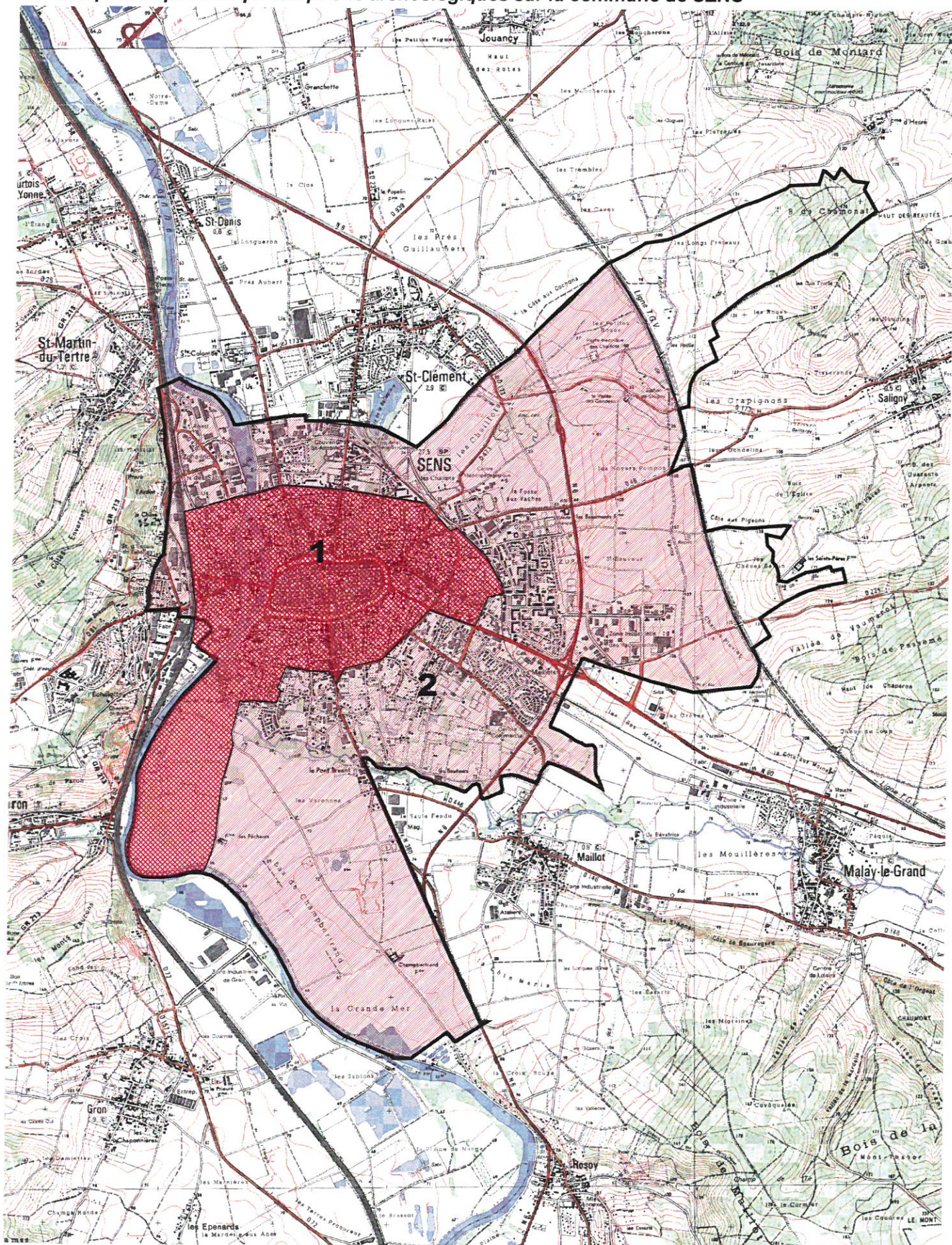
- ☐ Mairie
- ☐ Préfecture de l'Yonne

Copies pour information à :

- ☐ STAP 89
- ☐ DDT 89

Département de l'Yonne

Zone de présomption de prescriptions archéologiques sur la commune de SENS



-  Seuil à 100m² (terrain d'assiette)
-  Seuil à 3 000m² (terrain d'assiette)



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE

Direction régionale
des affaires culturelles
de Bourgogne

Arrêté n° :
Portant :

2013/ *110*

DÉFINITION D'UNE ZONE DE PRÉSUMPTION DE PRESCRIPTION D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE SUR LA COMMUNE DE SOUCY

le préfet de la région Bourgogne
préfet de la Côte-d'Or
chevalier de la Légion d'honneur
officier de l'ordre national du Mérite

SRA/FF/PT/2013/ *419*

VU le Code du patrimoine et notamment les articles R-523-1 et suivants ;

VU le Code de l'urbanisme ;

VU le Code de l'environnement ;

VU l'avis de la Commission interrégionale de la recherche archéologique territorialement compétente (CIRA Est) réunie en date des 10 et 11 mai 2012, approuvé le 22 juin 2012 ;

CONSIDÉRANT que la carte archéologique nationale répertorie sur le territoire communal et dans l'état actuel des connaissances, des gisements et sites archéologiques datant des périodes allant du Paléolithique à l'époque moderne ;

CONSIDÉRANT que, par sa localisation dans la vallée de l'Yonne et par la présence reconnue d'éléments importants du patrimoine archéologique, le territoire de la commune de SOUCY est archéologiquement sensible ;

CONSIDÉRANT que la préservation des vestiges peut être affectée par des aménagements ;

.../...

ARRÊTE

Article 1er : Sur le territoire de la commune de SOUCY est délimitée 1 zone de présomption de prescription archéologique :

Zone 1 : Partie ouest du territoire communal ; gisements datés du Paléolithique à l'époque moderne ; Seuil à 3 000m² ;

Une carte de localisation au 1/25000^e situant la zone retenue est annexée au présent arrêté.

Article 2 : Tous les dossiers de demande de permis de construire, de démolir et d'aménager concernant des projets d'aménagement situés dans la zone définie à l'article 1er du présent arrêté et dont le terrain d'assiette présente une superficie supérieure au seuil mentionné dans l'article 1er, sont présumés faire l'objet de prescriptions archéologiques préalablement à la réalisation des travaux.

Il en est de même pour les décisions de réalisation des zones d'aménagement concertées (Z.A.C.) situées dans cette zone.

Article 3 : Les dossiers de demande d'autorisation et les décisions mentionnés à l'article 2 du présent arrêté sont transmis sans délai aux services de la Préfecture de région (Direction régionale des affaires culturelles, Service régional de l'archéologie, 39-41 rue Vannerie – 21000 DIJON) afin qu'ils soient instruits au titre de l'archéologie préventive dans les conditions définies par le code du patrimoine.

Article 4 : En application de l'article R. 425-31 du code de l'urbanisme, la délivrance d'un permis de construire, de démolir ou d'aménager, ou la réalisation de travaux dans le cadre d'une zone d'aménagement concertée (Z.A.C.), dans la zone déterminée à l'article 1er du présent arrêté, ne peut intervenir avant que le préfet de région ait statué, dans les délais qui lui sont impartis, au titre de l'archéologie préventive.

Article 5 : La réalisation des travaux, objets des demandes ou des décisions mentionnés à l'article 2 du présent arrêté, est subordonnée à l'accomplissement des mesures d'archéologie préventive qui sont prescrites. Dans ce cas, les décisions d'autorisation d'urbanisme indiquent que l'exécution de ces prescriptions est un préalable à la réalisation des travaux autorisés.

.../...

Article 6 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du département de l'Yonne et notifié au maire de la commune de SOUCY qui procédera à son affichage pendant un mois en mairie à compter de sa réception.

Article 7 : Le présent arrêté sera tenu à disposition du public à la Préfecture du département de l'Yonne et à la mairie de SOUCY.

Article 8 : Le préfet de l'Yonne et le maire de la commune de SOUCY sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Dijon, le 27 FEV. 2013

Le préfet de la région Bourgogne



Pascal Mailhos

Destinataires :

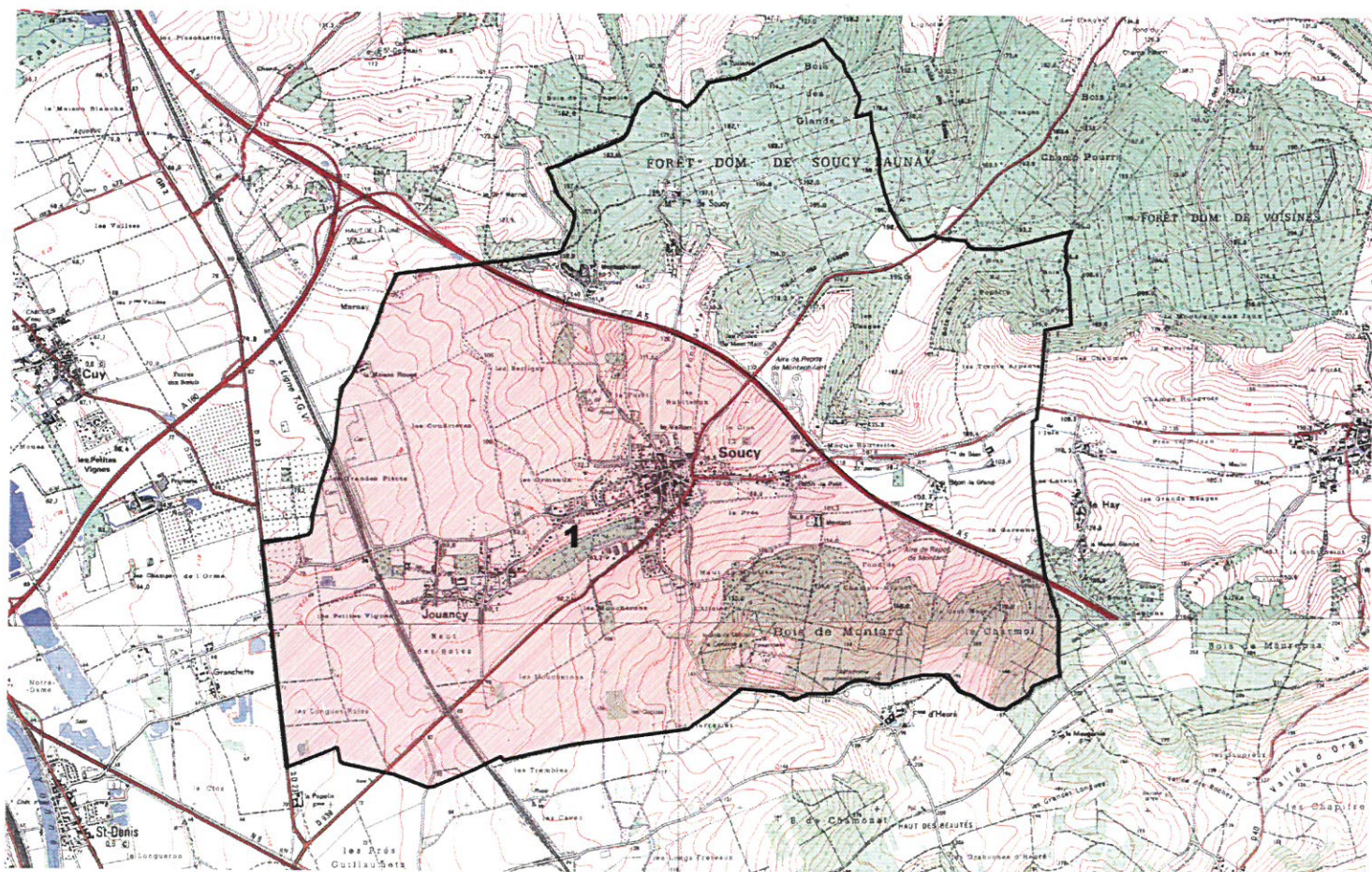
- ☐ Mairie
- ☐ Préfecture de l'Yonne

Copies pour information à :

- ☐ STAP 89
- ☐ DDT 89

Département de l'Yonne

Zone de présomption de prescriptions archéologiques sur la commune de SOUCY



DRAC de Bourgogne, SRA, IGN scan 25, novembre 2012.

Seuil à 3 000m² (terrain d'assiette)

500 0 500 1000 Mètres
1:25000



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE

Direction régionale
des affaires culturelles
de Bourgogne

Arrêté n° :
Portant :

2013/ 118

DÉFINITION D'UNE ZONE DE PRÉSUMPTION DE PRESCRIPTION D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE SUR LA COMMUNE DE VERON

le préfet de la région Bourgogne
préfet de la Côte-d'Or
chevalier de la Légion d'honneur
officier de l'ordre national du Mérite

SRA/FF/PT/2013/ 427

VU le Code du patrimoine et notamment les articles R-523-1 et suivants ;

VU le Code de l'urbanisme ;

VU le Code de l'environnement ;

VU l'avis de la Commission interrégionale de la recherche archéologique territorialement compétente (CIRA Est) réunie en date des 10 et 11 mai 2012, approuvé le 22 juin 2012 ;

CONSIDÉRANT que la carte archéologique nationale répertorie sur le territoire communal et dans l'état actuel des connaissances, des gisements et sites archéologiques datant des périodes allant du Paléolithique à l'Antiquité ;

CONSIDÉRANT que, par sa localisation dans la vallée de l'Yonne et par la présence reconnue d'éléments importants du patrimoine archéologique, le territoire de la commune de VERON est archéologiquement sensible ;

CONSIDÉRANT que la préservation des vestiges peut être affectée par des aménagements ;

.../...

ARRÊTE

Article 1er : Sur le territoire de la commune de VERON est délimitée 1 zone de présomption de prescription archéologique :

Zone 1 : Vallée de l'Yonne ; gisements datés du Paléolithique à l'Antiquité ; Seuil à 3000m² ;

Une carte de localisation au 1/25000^e situant la zone retenue est annexée au présent arrêté.

Article 2 : Tous les dossiers de demande de permis de construire, de démolir et d'aménager concernant des projets d'aménagement situés dans la zone définie à l'article 1er du présent arrêté et dont le terrain d'assiette présente une superficie supérieure au seuil mentionné dans l'article 1er, sont présumés faire l'objet de prescriptions archéologiques préalablement à la réalisation des travaux.

Il en est de même pour les décisions de réalisation des zones d'aménagement concertées (Z.A.C.) situées dans cette zone.

Article 3 : Les dossiers de demande d'autorisation et les décisions mentionnés à l'article 2 du présent arrêté sont transmis sans délai aux services de la Préfecture de région (Direction régionale des affaires culturelles, Service régional de l'archéologie, 39-41 rue Vannerie – 21000 DIJON) afin qu'ils soient instruits au titre de l'archéologie préventive dans les conditions définies par le code du patrimoine.

Article 4 : En application de l'article R. 425-31 du code de l'urbanisme, la délivrance d'un permis de construire, de démolir ou d'aménager, ou la réalisation de travaux dans le cadre d'une zone d'aménagement concertée (Z.A.C.), dans la zone déterminée à l'article 1er du présent arrêté, ne peut intervenir avant que le préfet de région ait statué, dans les délais qui lui sont impartis, au titre de l'archéologie préventive.

Article 5 : La réalisation des travaux, objets des demandes ou des décisions mentionnés à l'article 2 du présent arrêté, est subordonnée à l'accomplissement des mesures d'archéologie préventive qui sont prescrites. Dans ce cas, les décisions d'autorisation d'urbanisme indiquent que l'exécution de ces prescriptions est un préalable à la réalisation des travaux autorisés.

.../...

Article 6 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du département de l'Yonne et notifié au maire de la commune de VERON qui procédera à son affichage pendant un mois en mairie à compter de sa réception.

Article 7 : Le présent arrêté sera tenu à disposition du public à la Préfecture du département de l'Yonne et à la mairie de VERON.

Article 8 : Le préfet de l'Yonne et le maire de la commune de VERON sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Dijon, le 27 FEV. 2013

Le préfet de la région Bourgogne



Pascal Mailhos

Destinataires :

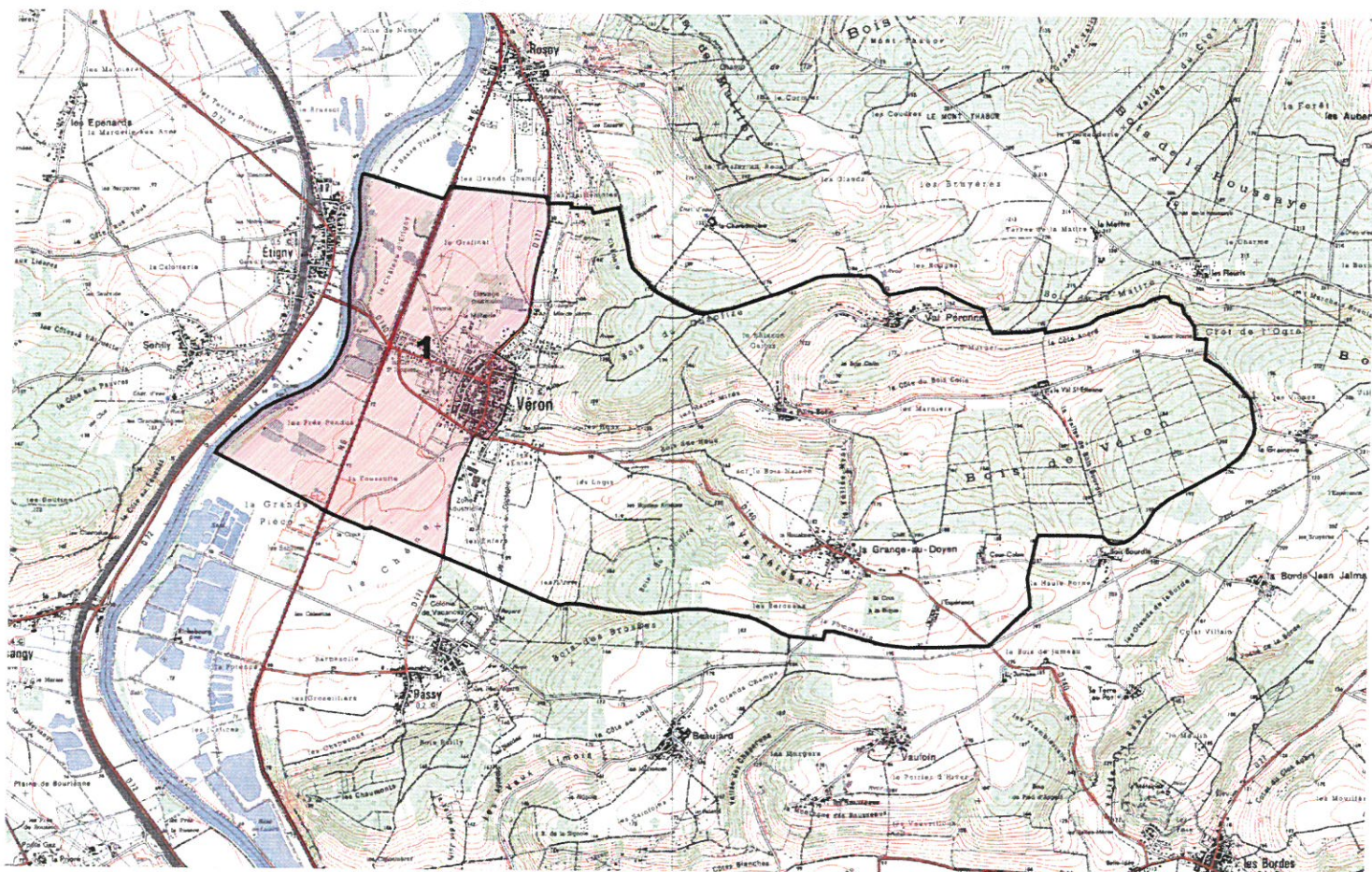
- ☐ Mairie
- ☐ Préfecture de l'Yonne

Copies pour information à :

- ☐ STAP 89
- ☐ DDT 89

Département de l'Yonne

Zone de présomption de prescriptions archéologiques sur la commune de VERON



DRAC de Bourgogne, SRA, IGN scan 25, novembre 2012.

Seuil à 3 000m² (terrain d'assiette)

500 0 500 1000 Mètres
1:25000



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE

Direction régionale
des affaires culturelles
de Bourgogne

Arrêté n° :
Portant :

2013/ 121

DÉFINITION DE ZONES DE PRÉSUMPTION DE PRESCRIPTION D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE SUR LA COMMUNE DE VILLENEUVE-SUR-YONNE

le préfet de la région Bourgogne
préfet de la Côte-d'Or
chevalier de la Légion d'honneur
officier de l'ordre national du Mérite

SRA/FF/PT/2013/ 430

VU le Code du patrimoine et notamment les articles R-523-1 et suivants ;

VU le Code de l'urbanisme ;

VU le Code de l'environnement ;

VU l'arrêté n° 2004/246 portant délimitation de zonage archéologique de la commune de VILLENEUVE-SUR-YONNE (Yonne) du 30 novembre 2004 ;

VU l'avis de la Commission interrégionale de la recherche archéologique territorialement compétente (CIRA Est) réunie en date des 10 et 11 mai 2012, approuvé le 22 juin 2012 ;

CONSIDÉRANT que la carte archéologique nationale répertorie sur le territoire communal et dans l'état actuel des connaissances, des gisements et sites archéologiques datant des périodes allant du Paléolithique au Moyen-Age ;

CONSIDÉRANT que, par sa localisation dans la vallée de l'Yonne et par la présence reconnue d'éléments importants du patrimoine archéologique, le territoire de la commune VILLENEUVE-SUR-YONNE est archéologiquement sensible ;

CONSIDÉRANT que la préservation des vestiges peut être affectée par des aménagements ;

.../...

ARRÊTE

Article 1er : Sur le territoire de la commune de VILLENEUVE-SUR-YONNE sont délimitées 3 zones de présomption de prescription archéologique :

Zone 1 : « *Le Parc, Le Château* » ; Seuil à 100m² ;

Zone 2 : Bourg ancien ; Seuil à 500m² ;

Zone 3 : Vallée de l'Yonne ; Seuil à 3 000m² ;

Une carte de localisation au 1/25000^e situant les zones retenues est annexée au présent arrêté.

Article 2 : Tous les dossiers de demande de permis de construire, de démolir et d'aménager concernant des projets d'aménagement situés dans les zones définies à l'article 1er du présent arrêté et dont le terrain d'assiette présente une superficie supérieure au seuil mentionné dans l'article 1er, sont présumés faire l'objet de prescriptions archéologiques préalablement à la réalisation des travaux.

Il en est de même pour les décisions de réalisation des zones d'aménagement concertées (Z.A.C.) situées dans ces zones.

Article 3 : Les dossiers de demande d'autorisation et les décisions mentionnés à l'article 2 du présent arrêté sont transmis sans délai aux services de la Préfecture de région (Direction régionale des affaires culturelles, Service régional de l'archéologie, 39-41 rue Vannerie – 21000 DIJON) afin qu'ils soient instruits au titre de l'archéologie préventive dans les conditions définies par le code du patrimoine.

Article 4 : En application de l'article R. 425-31 du code de l'urbanisme, la délivrance d'un permis de construire, de démolir ou d'aménager, ou la réalisation de travaux dans le cadre d'une zone d'aménagement concertée (Z.A.C.), dans les zones déterminées à l'article 1er du présent arrêté, ne peut intervenir avant que le préfet de région ait statué, dans les délais qui lui sont impartis, au titre de l'archéologie préventive.

Article 5 : La réalisation des travaux, objets des demandes ou des décisions mentionnés à l'article 2 du présent arrêté, est subordonnée à l'accomplissement des mesures d'archéologie préventive qui sont prescrites. Dans ce cas, les décisions d'autorisation d'urbanisme indiquent que l'exécution de ces prescriptions est un préalable à la réalisation des travaux autorisés.

Article 6 : Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté 2004/246 du 30 novembre 2004.

.../...

Article 7 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du département de l'Yonne et notifié au maire de la commune de VILLENEUVE-SUR-YONNE qui procédera à son affichage pendant un mois en mairie à compter de sa réception.

Article 8 : Le présent arrêté sera tenu à disposition du public à la Préfecture du département de l'Yonne et à la mairie de VILLENEUVE-SUR-YONNE.

Article 9 : Le préfet de l'Yonne et le maire de la commune de VILLENEUVE-SUR-YONNE sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Dijon, le 27 FEV. 2013

Le préfet de la région Bourgogne



Pascal Mailhos

Destinataires :

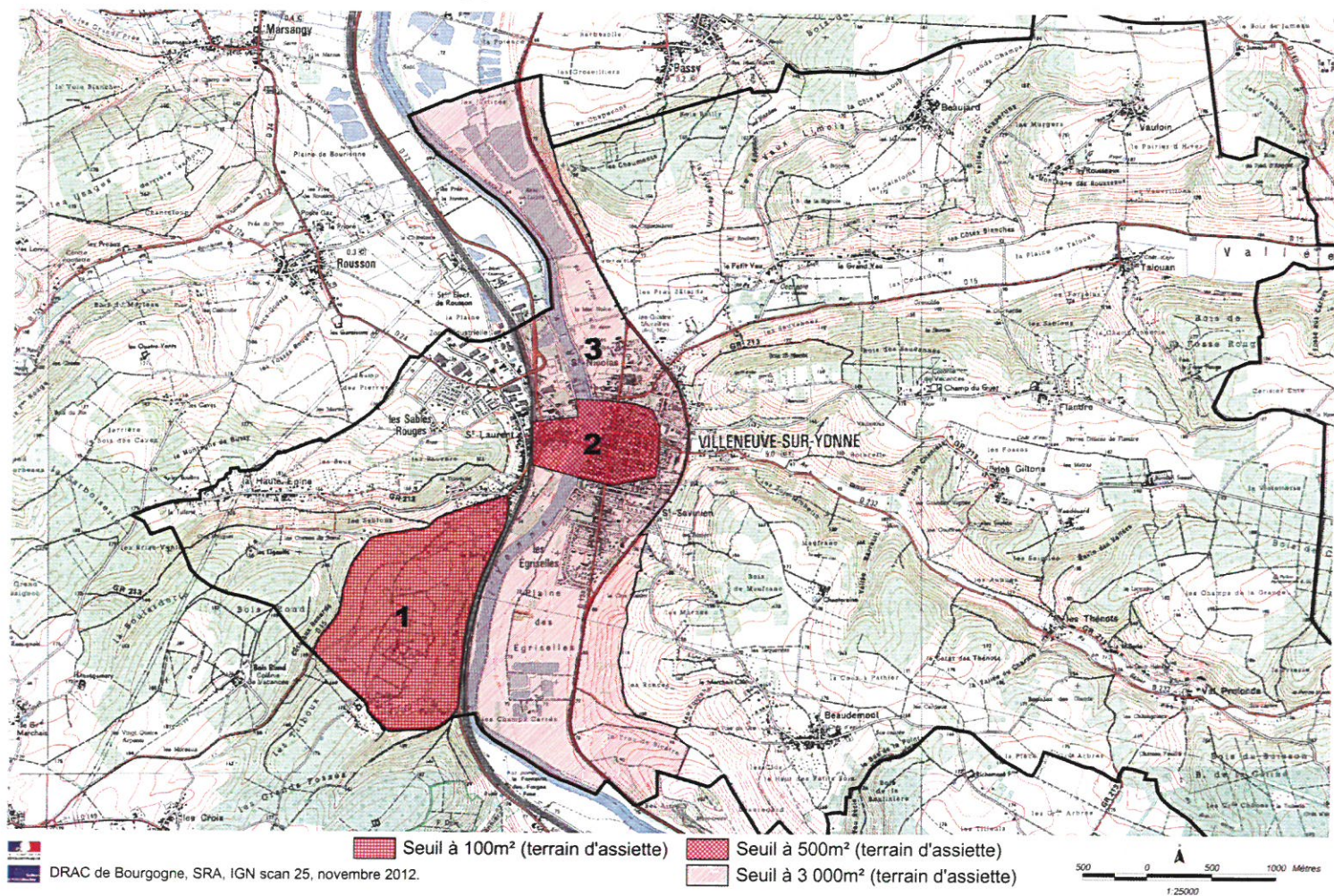
- ☐ Mairie
- ☐ Préfecture de l'Yonne

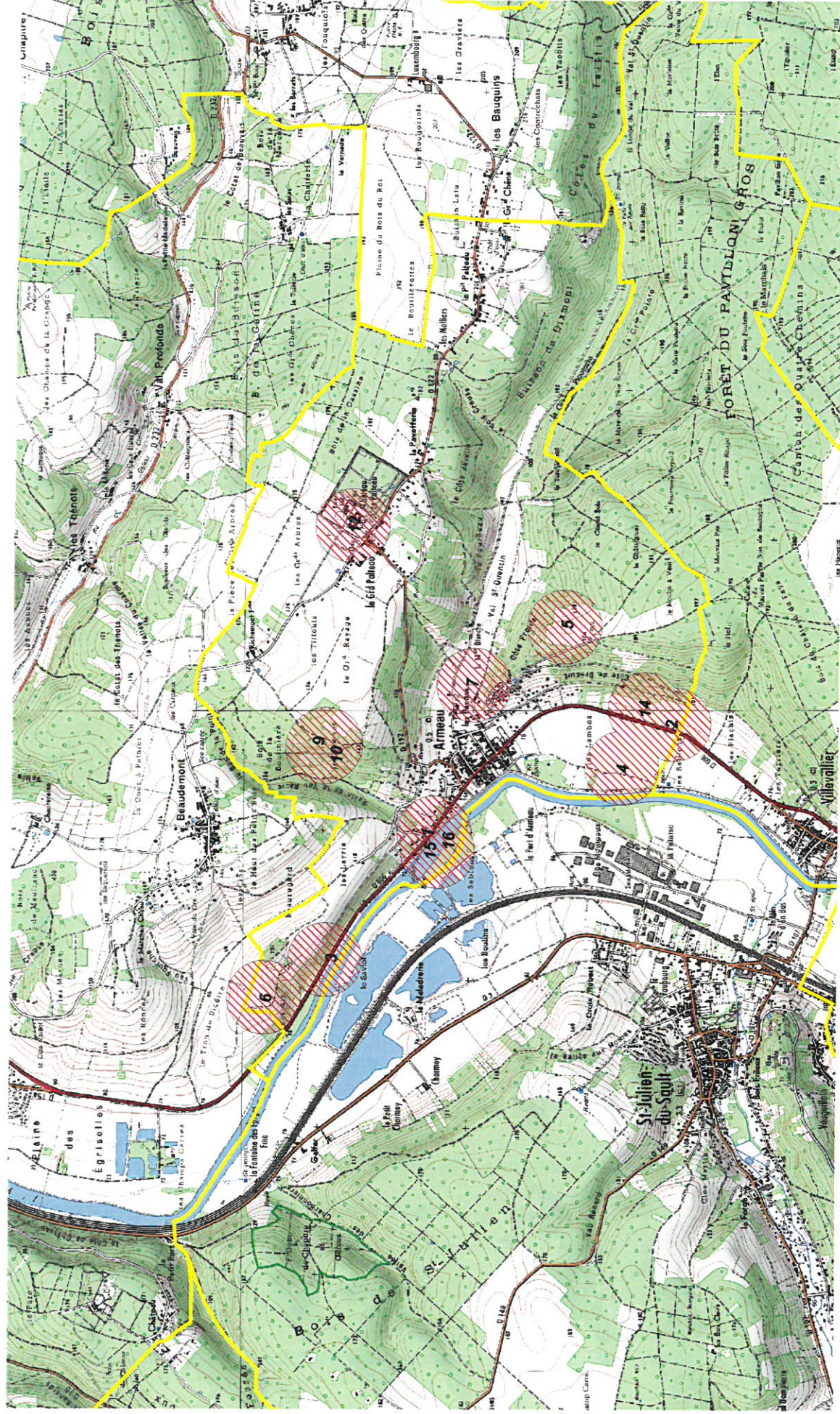
Copies pour information à :

- ☐ STAP 89
- ☐ DDT 89

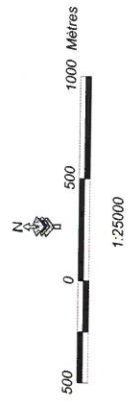
Département de l'Yonne

Zone de présomption de prescriptions archéologiques sur la commune de VILLENEUVE-SUR-YONNE





 Site archéologique connu
  Limite de commune



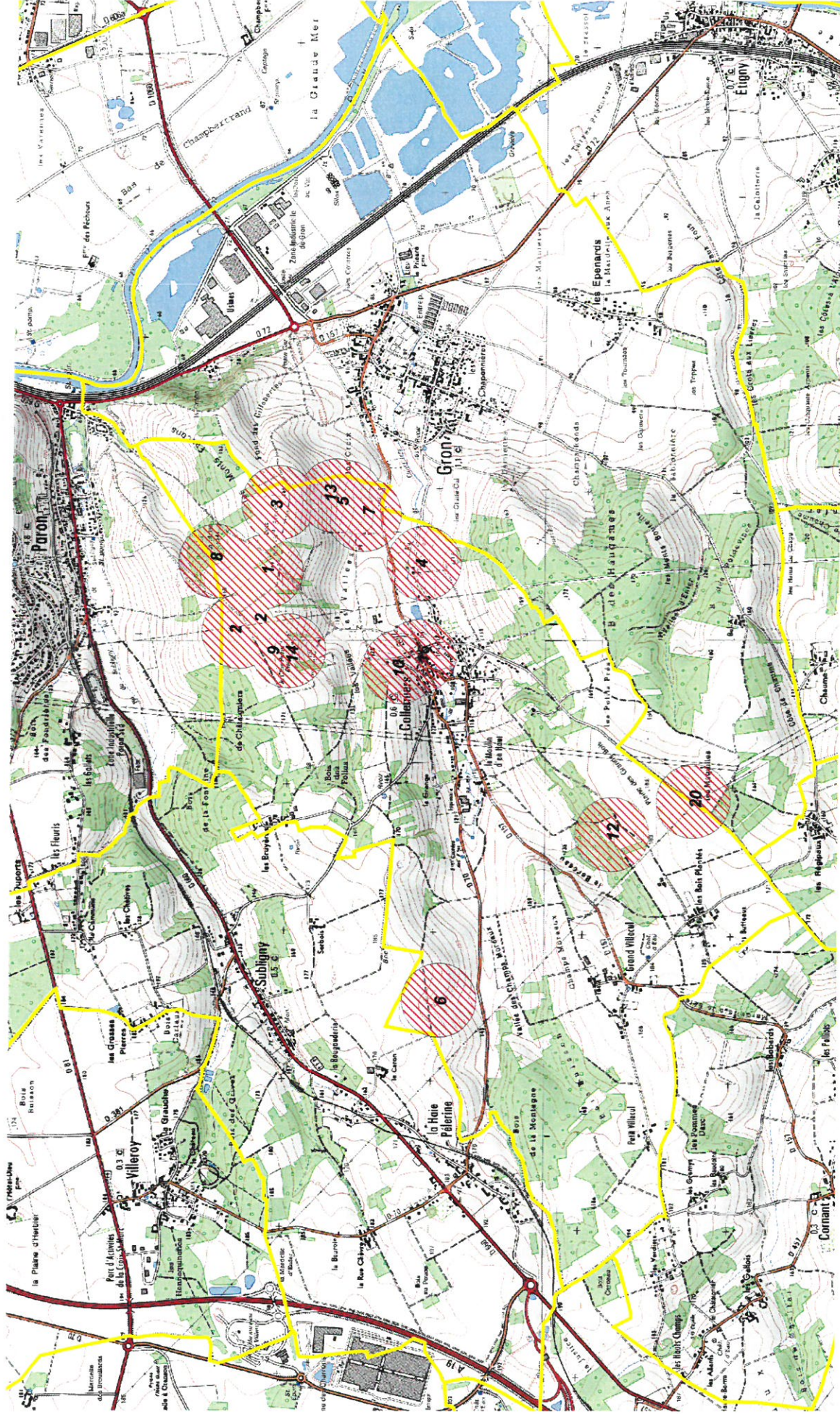
Liste des sites archéologiques

vendredi 22 septembre 2017

ARMEAU

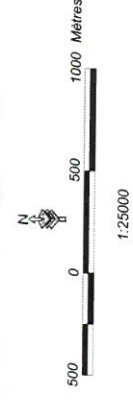
N° d'EA	Lieu dit carte IGN	Chrono debut	Chrono fin	Vestiges
1	Les Champs Riots	Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	atelier de taille
2	Les Sablons, Bas de la Côte de Drécuit	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	fosse
3	Bel-Air	Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	fossé
4	Les Lambes	Néolithique	Néolithique	
5	(Pylone Télécom N)	Néolithique	Néolithique	
6	Bel Air N	Premier Age du fer	Second Age du fer	enclos
				enclos funéraire
7	Eglise Saint Sulpice	Gallo-romain	Haut moyen-âge	inhumation
				sarcophage
				sépulture
8	(Lit de l'Yonne, Arneau-Missy)	Second Age du fer	Second Age du fer	
9	Les Roches	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	butte
				tumulus
10	Les Roches	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	butte
				tumulus
11	(ancienne Eglise Saint-Sulpice)	Moyen-âge classique	Moyen-âge classique	église
				village
12	Château de Palteau	Epoque moderne	Epoque moderne	château non fortifié

13	Les Sablons, Bas de la Côte de Drécuit	Néolithique ancien	Néolithique ancien	fosse habitat
14	Bas de la Côte de Drécuit	Gallo-romain	Gallo-romain	fondation
15	Les Sablons	Epoque moderne	Epoque moderne	hypocauste
16	Les Sablons	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	bac gué



Site archéologique connu

Limite de commune



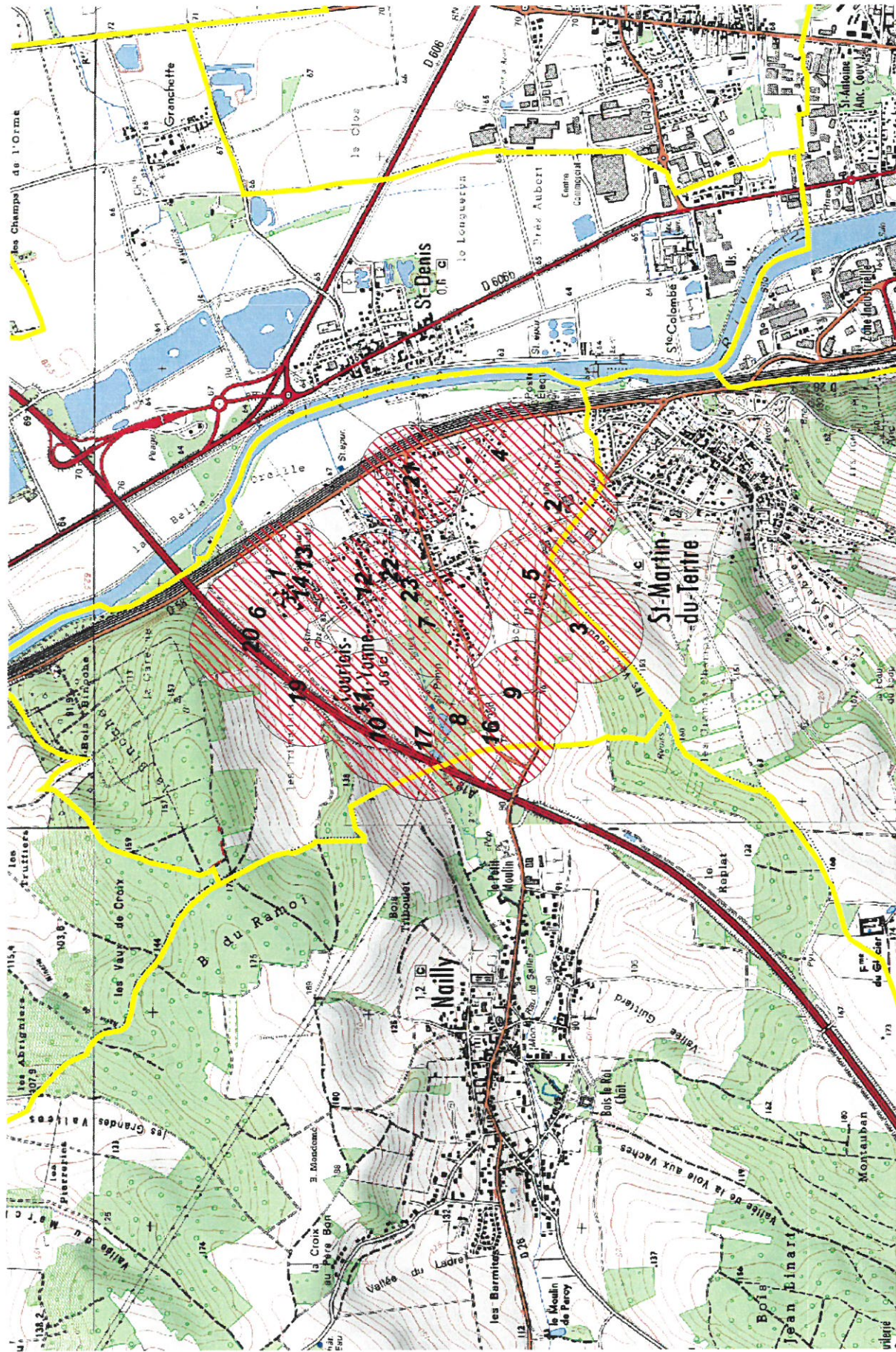
Liste des sites archéologiques

COLLEMIERS

vendredi 22 septembre 2017

N° d'EA	Lieu dit carte IGN	Chrono debut	Chrono fin	Vestiges
1	Le Haut des Chiottes	Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	
2	Clos-Pora (derrière)	Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	
3	Grands Arbres (Bois)	Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	
4	Les Grattes-Culs O	Age du bronze final	Premier Age du fer	enclos funéraire
5	Les Croix	Premier Age du fer	Second Age du fer	enclos
6	La Haie Pélerine	Age du bronze final	Premier Age du fer	enclos funéraire
7	Les Vallées	Age du bronze final	Premier Age du fer	anomalie
8	La Motte	Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	enclos funéraire
9	Clos-Pora	Néolithique	Néolithique	enclos funéraire
10	Eglise 150m NO	Moyen-âge	Moyen-âge	
11	(dans la vallée)	Gallo-romain	Gallo-romain	cimetière
				voie
				enclos
12	Plaine des Grands Bois	Premier Age du fer	Second Age du fer	enclos funéraire
				fosse
				fossé
13	Les Croix	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	bâtiment
				enclos

13	Les Croix	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	habitat
14	Clos-Pora	Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	
15	Vil-Cul	Néolithique	Néolithique	
16	Eglise Saint-Martin	Moyen-âge	Moyen-âge	église



Site archéologique connu



Limite de commune

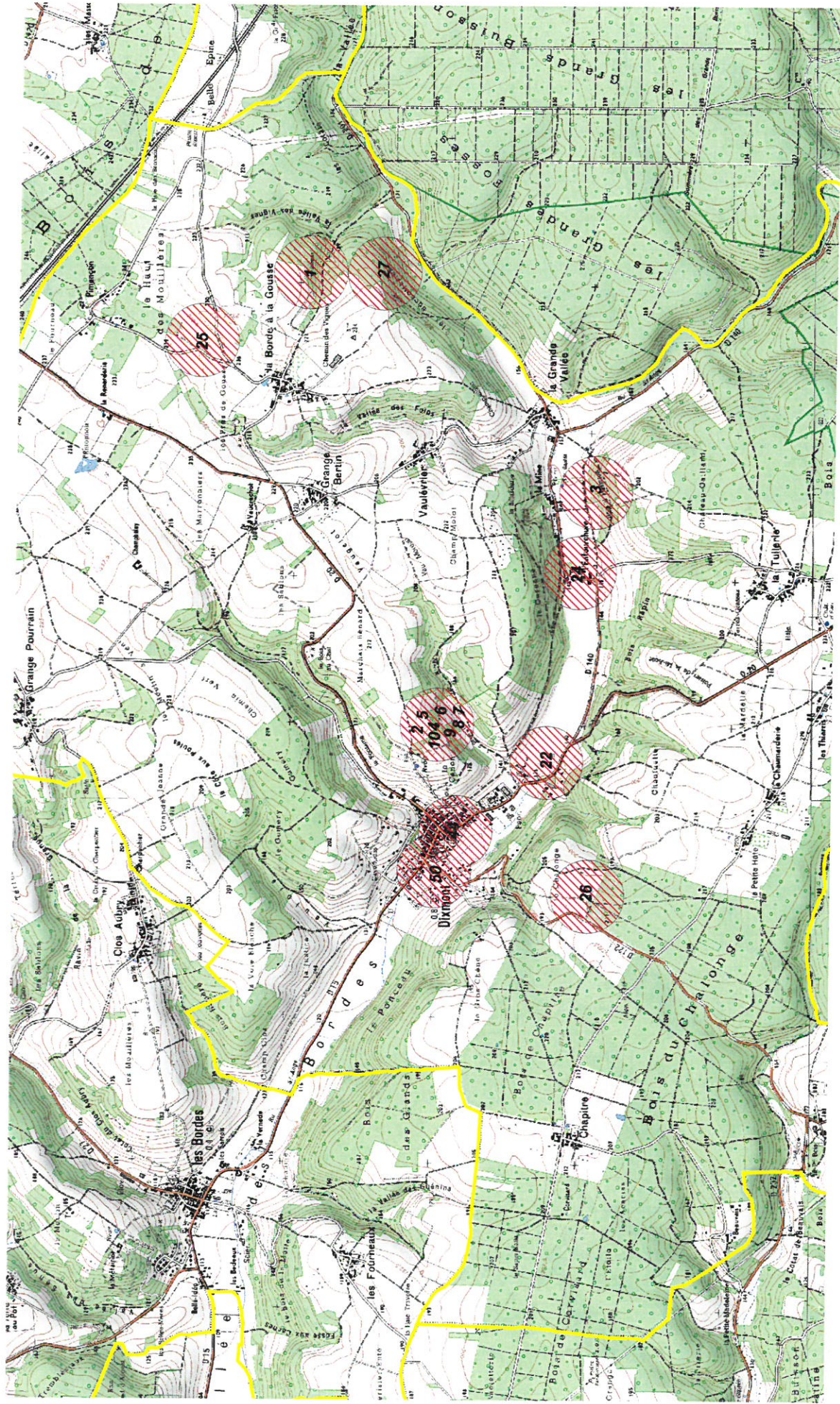
Liste des sites archéologiques

vendredi 22 septembre 2017

COURTOIS-SUR-YONNE

N° d'EA	Lieu dit carte IGN	Chrono debut	Chrono fin	Vestiges
1	Les Javots	Paléolithique supérieur	Paléolithique supérieur	
2	Sublaines	Néolithique	Second Age du fer	enclos funéraire
3	Vaux Gaudin	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	
4	Les Abbayes	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	construction
5	Les Bordes	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	fosse
6	Les Javots N-O	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	enclos funéraire
7	L'Etang	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	
8	(Sablère C.Demay)	Gallo-romain	Gallo-romain	construction
9	Croix de Montois	Gallo-romain	Gallo-romain	funéraire
10	Les Triboulets S	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	
11	Les Champs Rouges	Epoque moderne	Epoque moderne	bâtiment
12	(Ancien moulin)	Bas moyen-âge	Bas moyen-âge	moulin
13	Les Javots	Age du bronze final	Age du bronze final	fosse
14	Les Javots	Premier Age du fer	Second Age du fer	fosse
15	Les Javots	Moyen-âge	Moyen-âge	
16	(Sablère C.Demay)	Age du bronze final	Age du bronze final	
17	Sous les Champs Rouges	Néolithique	Néolithique	
18	Sous les Champs Rouges	Gallo-romain	Gallo-romain	
19	Les Petits Faucilliers	Age du bronze	Age du bronze	

20	Les Amandiers	Paléolithique	Paléolithique	
21	Eglise Saint-Arthème	Moyen-âge classique	Epoque moderne	église
22	(Relais de poste)	Epoque moderne	Epoque moderne	
23	(Souterrains)	Moyen-âge	Epoque contemporaine	



Site archéologique connu Limite de commune

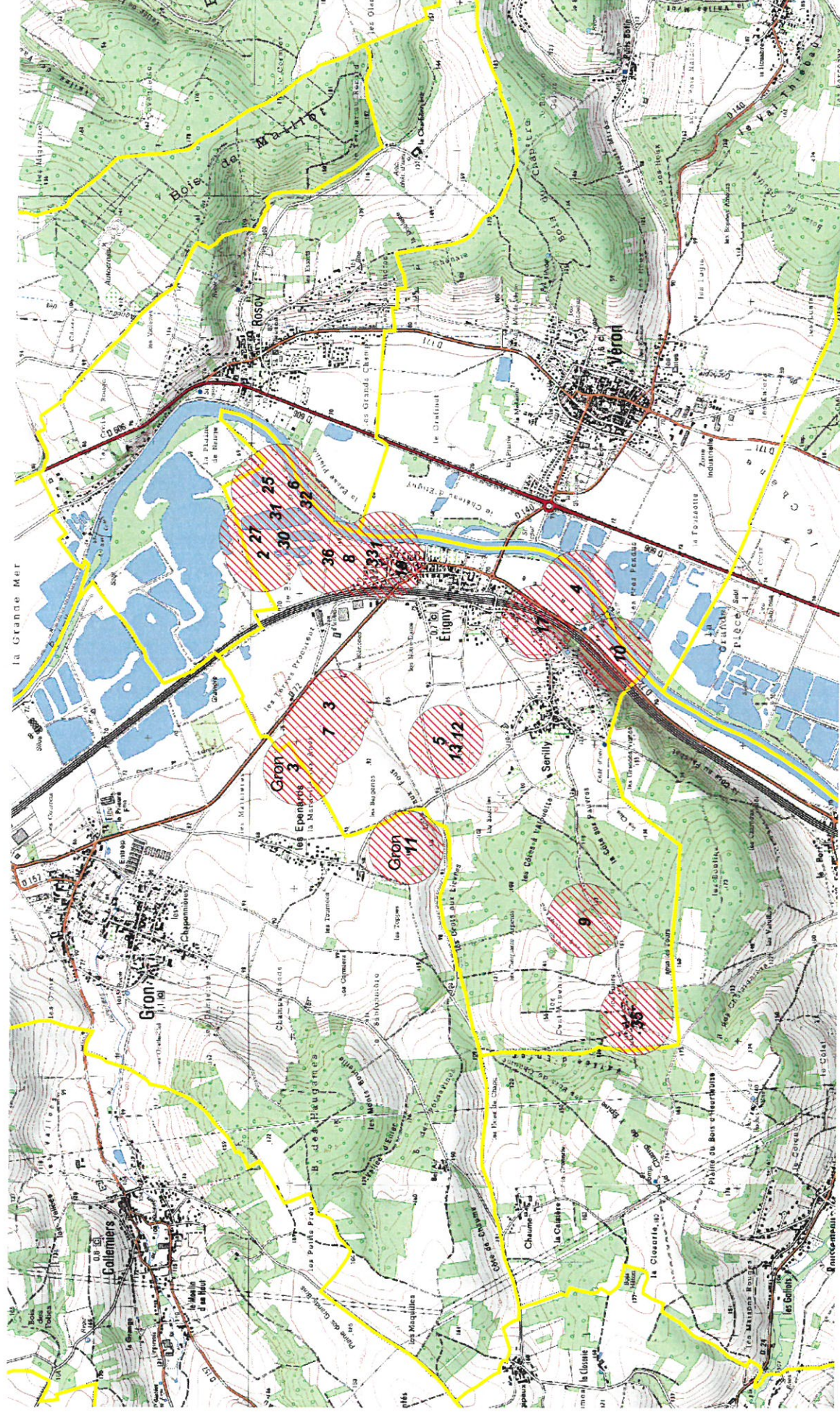
Liste des sites archéologiques

DIXMONT

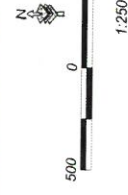
lundi 25 septembre 2017

N° d'EA	Lieu dit carte IGN	Chrono debut	Chrono fin	Vestiges
1	La Borde à la Gousse, La Fontaine sur Dixmont	Néolithique	Néolithique	polissoir fixe
2	La Borde à la Gousse	Néolithique	Néolithique	polissoir fixe
3	L'enfourchure	Néolithique	Néolithique	
4	Vallée d'Arneau	Néolithique	Néolithique	polissoir fixe
5	La Petite Hate	Paléolithique ancien	Paléolithique moyen	
6	La Grange Pourrain	Néolithique	Néolithique	
7	Le Chapitre	Paléolithique ancien	Paléolithique moyen	
8	Les Challonges	Paléolithique ancien	Paléolithique moyen	
9	Luxembourg	Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	
10	Les Bruleries	Néolithique récent	Néolithique récent	
11	La Renarderie	Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	
12	L'Entonnoir	Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	
13	Le Gumery	Paléolithique ancien	Paléolithique moyen	
14	Le Bois-aux-Chats	Néolithique	Néolithique	
15	Le Marchais Bénard	Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	
16	Le Champs Mollot	Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	
17	La Coucinelle (Bois)	Néolithique ancien	Néolithique moyen	
18	La Pluchoterie	Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	
19	Bois des Butteaux	Paléolithique ancien	Paléolithique moyen	

20	Eglise N				
21	?		Premier Age du fer	Néolithique	polissoir fixe
22	Le Bas de la Porte du Bois			Moyen-âge	atelier de terre cuite four
23	(Sablière)			Paléolithique	
24	L"Enfourchure (Prieuré)			Epoque moderne	prieuré
25	La Borde à la Gousse			Néolithique	polissoir fixe
26	La Chalogne S			Paléolithique	
27	La Borde à la Gousse, La Fontaine sur Dixmont			Paléolithique moyen	
28	La Petite Hate			Néolithique	
29	La Grange Pourrain			Néolithique final	
30	Le Chapitre			Néolithique	
31	Les Challonges			Néolithique	
32	Les Challonges			Néolithique récent	
33	Les Bruleries			Paléolithique moyen	
34	L"Entonnoir			Néolithique	
35	Le Gumery			Néolithique	
36	Le Gumery			Néolithique final	
37	Le Marchais Bénard			Néolithique	
38	Le Marchais Bénard			Néolithique final	
39	Le Champs Mollot			Néolithique récent	
40	La Pluchoterie			Néolithique récent	
41	Bois des Butteaux			Néolithique	
42	(Abords Propriété F.Gay)			Néolithique	
43	(Abords Propriété F.Gay)			Paléolithique	
44	Eglise Saint-Gervais-et-Saint-Protais			Moyen-âge classique	église
45	La Gargouille			Gallo-romain	
46	Hameau Sucré			Epoque moderne	chapelle
47	(Maladerie)			Bas moyen-âge	hôpital léproserie
48	Château de Dixmont			Moyen-âge	château fort
49	Corvisard			Moyen-âge	tour de guet
50	Bois de Glands			Néolithique	



Site archéologique connu Limite de commune



Liste des sites archéologiques

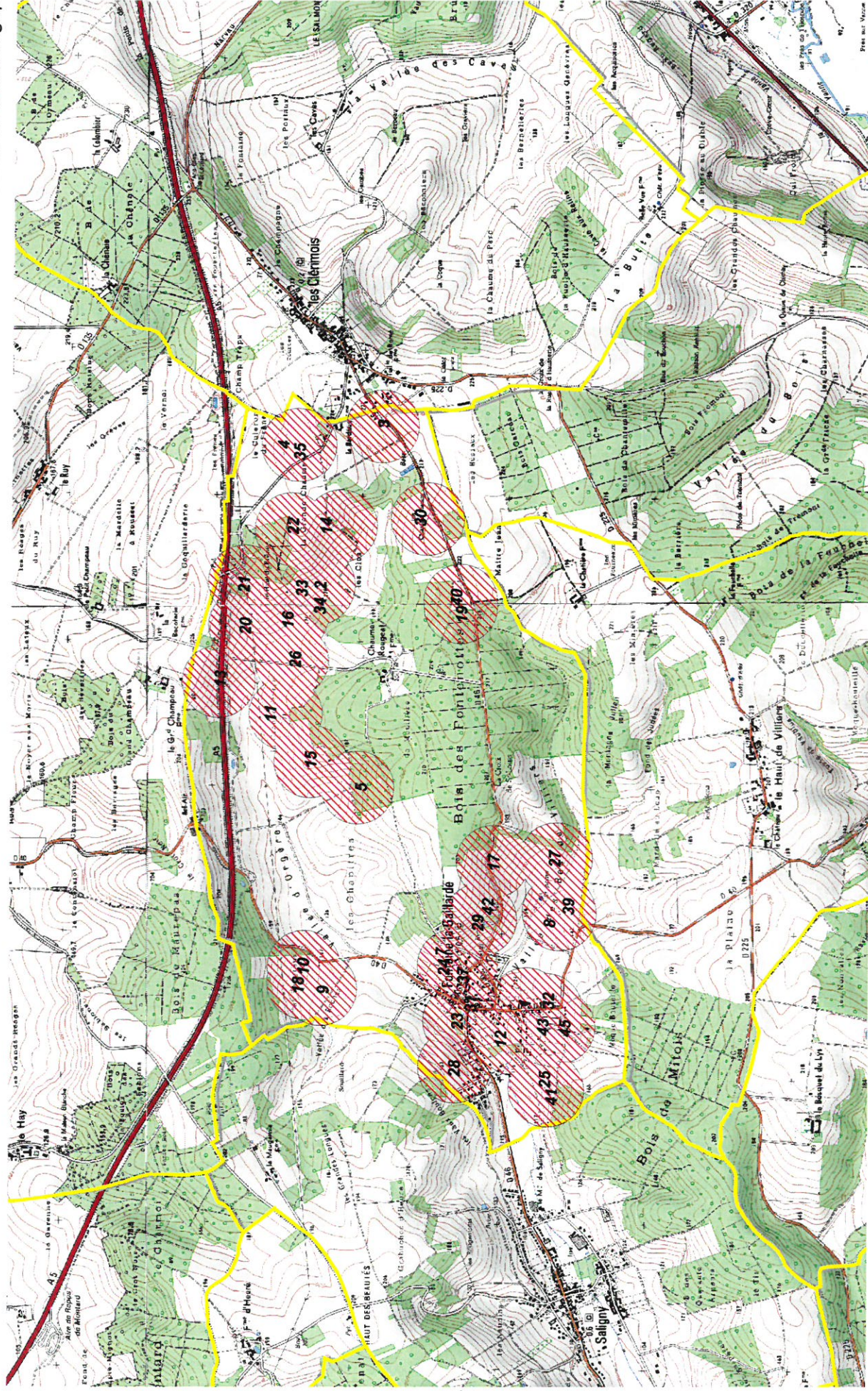
lundi 25 septembre 2017

ETIGNY

N° d'EA	Lieu dit carte IGN	Chrono debut	Chrono fin	Vestiges
1	Au nord du village, Brassot	Age du bronze final	Age du bronze final	habitat
2	Le Brassot	Age du bronze ancien	Age du bronze moyen	
3	Les Blénones	Néolithique	Néolithique	sépulture
4	La Vallée	Paléolithique supérieur	Paléolithique supérieur	
5	Lit de l'Yonne (dragages)	Age du bronze ancien	Age du bronze final	
6	Brassot E	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	anomalie habitat enclos
7	Les Mardelles aux Anes	Age du bronze final	Premier Age du fer	enclos funéraire fosse anomalie habitat mur
8	Brassot Sud	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	anomalie habitat mur
9	Les Roquettes	Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	
10	La Vallée, Les Charmaux	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	anomalie
11	Sérilly (Hameau)	Age du fer	Gallo-romain	voie
12	Gué de Salcy (côté Etigny)	Néolithique	Néolithique	
13	?	Paléolithique ancien	Paléolithique ancien	
14	Cultures au nord de Sérilly	Paléolithique ancien	Paléolithique ancien	

15	Cultures au sud de Sérilly, dominant ravin SNCF	Néolithique	Néolithique	
16	Bordure RN 6 (sablère)	Paléolithique moyen	Paléolithique supérieur	
17		Moyen-âge classique	Epoque contemporaine	église
18		Bas moyen-âge	Epoque moderne	manoir tour
19		Moyen-âge classique	Moyen-âge classique	ferme tour
20	La Mardelle aux Anes	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	fossé parcellaire voie
21	Cultures au sud de Sérilly, dominant ravin SNCF	Paléolithique ancien	Paléolithique ancien	
22	Cultures au sud de Sérilly, dominant ravin SNCF	Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	
23	Lit de l'Yonne (dragages)	Age du bronze final	Age du bronze final	
24	Lit de l'Yonne (dragages)	Néolithique récent	Néolithique récent	
25	Brassot E	Néolithique ancien	Néolithique ancien	fosse
26	Brassot E	Age du bronze final	Age du bronze final	fosse grenier
27	Brassot Est	Paléolithique supérieur	Paléolithique supérieur	trou de poteau amas de débitage atelier de taille
28	Brassot, Nord du Village	Gallo-romain	Gallo-romain	foyer villa
29	Brassot, Nord du Village	Haut moyen-âge	Haut moyen-âge	cimetière inhumation
30	Brassot	Néolithique ancien	Néolithique ancien	sarcophage
31	Le Brassot	Age du bronze final	Age du bronze final	extraction fosse
32	Le Brassot	Premier Age du fer	Second Age du fer	silo fosse
33	Brassot, Au nord du Village	Paléolithique ancien	Paléolithique moyen	
34	Gué de Sarcy (côté Etigny)	Second Age du fer	Second Age du fer	
35	10 rue des Fours	Moyen-âge	Période récente	paroi ornée
36	Le Brassot	Néolithique moyen	Néolithique final	niveau d'occupation

36	Le Brassot	Néolithique moyen	Néolithique final	trou de poteau
37	Le Brassot	Premier Age du fer	Premier Age du fer	fosse
38	Le Brassot	Haut-empire	Bas-empire	trou de poteau
				bâtiment
				fosse
				four
39	Le Brassot	Haut moyen-âge	Haut moyen-âge	trou de poteau
				bâtiment
				forge
				fosse
				fossé
				four
				habitat
40	Le Brassot	Haut moyen-âge	Haut moyen-âge	silo
				trou de poteau
				inhumation



Site archéologique connu Limite de commune

Liste des sites archéologiques

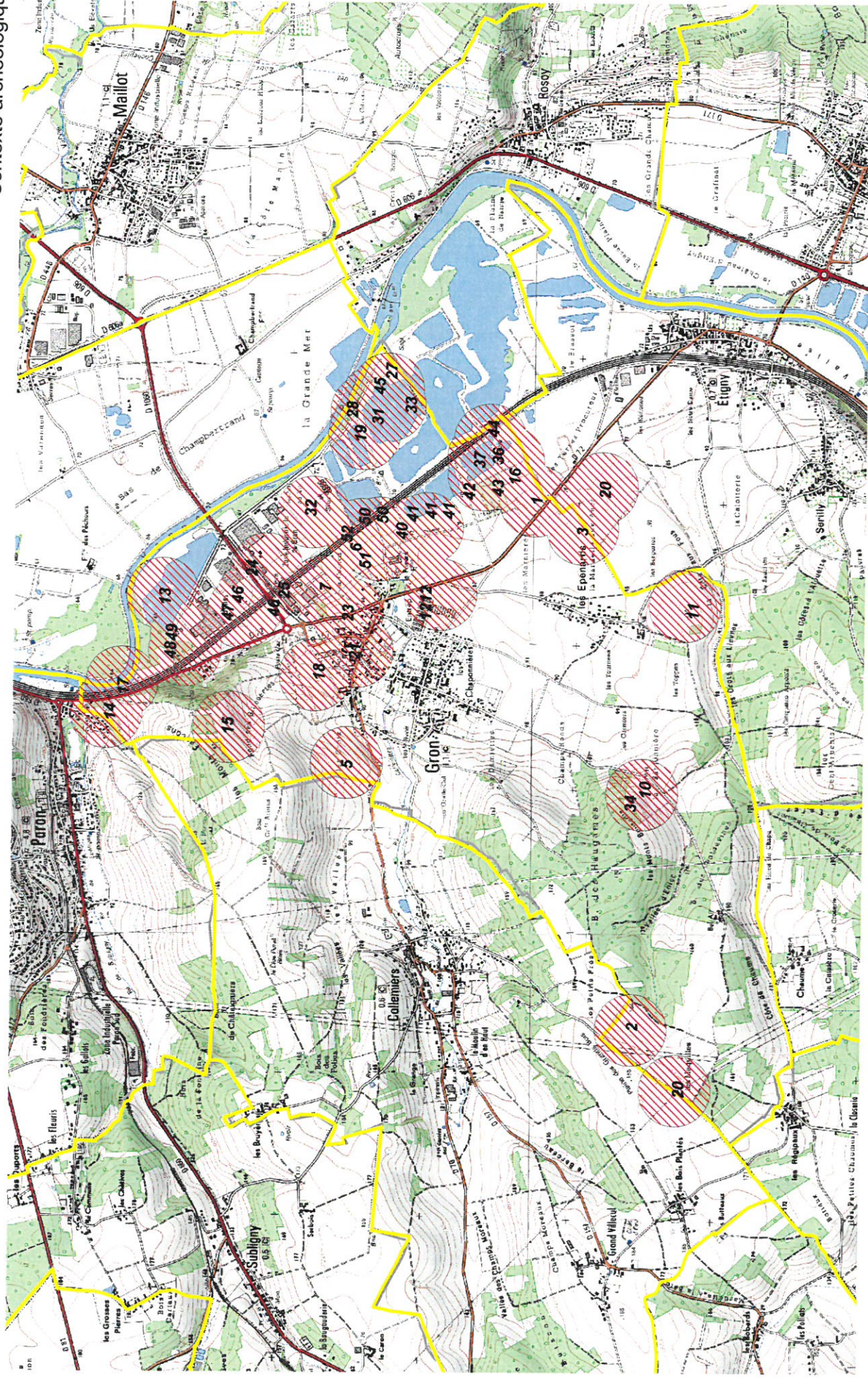
FONTAINE-LA-GAILLARDE

jeudi 26 octobre 2017

N° d'EA	Lieu dit carte IGN	Chrono debut	Chrono fin	Vestiges
1	Le Village, Grande Rue	Age du bronze final	Age du bronze final	incinération
2	La Grande Chaume	Second Age du fer	Second Age du fer	enclos funéraire incinération
3	La Bardoue	Néolithique moyen	Néolithique récent	inhumation
4	Le Culeron de Fresnes	Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	niveau d'occupation
5	Les Temps Perdus	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	borne menhir
6	Bois de Fontenottes	Néolithique	Néolithique	polissoir fixe incinération
7	Le Village Nord, La Champagne?	Age du bronze final	Age du bronze final	
8	Le Bas de Villiers	Paléolithique	Paléolithique	
9	Les Champs Tordus SO	Age du bronze final	Age du bronze final	
10	Les Champs Tordus NE	Néolithique	Néolithique	carrière
11	La Grande Pierre	Néolithique	Age du bronze	menhir
12	Les Mouilles Pances, Le Village	Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	anomalie
13	La Grande Pierre NE	Epoque moderne	Epoque moderne	parcellaire
14	La Grande Chaume SE	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	aménagement indéterminé fosse fossés (réseau de) habitat
15	Grande Pierre SO	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	parcellaire
16	Le Haut du Frêne S	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	aménagement indéterminé

16	Le Haut du Frêne S	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	fossé
17	Réservoir	Age du bronze final	Premier Age du fer	enclos
18	Le Souproux	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	fossé
19	Les Champs Blancs	Gallo-romain	Gallo-romain	bâtiment fanum
20	Le Haut du Frêne ouest	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	anomalie fossé
21	Le Haut du Frêne	Age du bronze final	Premier Age du fer	voie anomalie
22	Le Bas de la Grande Chaume	Gallo-romain	Gallo-romain	construction fosse
23	Le Parc de Fontaine	Gallo-romain	Gallo-romain	bâtiment habitat
24	La Champagne	Haut moyen-âge	Haut moyen-âge	cimetière sarcophage
25	Bourg ouest	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	sépulture
26	La Grande Pierre E	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	anomalie
27	Vallée du Bas de Villiers	Age du bronze final	Premier Age du fer	anomalie
28	Le Petit Cloud	Néolithique	Néolithique	enclos
29	Réservoir E	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	fossé
30	Les Champs Blancs, Bois des Fontenottes	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	parcellaire
31		Bas moyen-âge	Epoque moderne	anomalie
32	Bourg, Grande Rue	Age du bronze final	Age du bronze final	église
33	La Grande Chaume	Second Age du fer	République	incinération
35	Le Culeron de Fresnes	Néolithique	Néolithique	incinération
36	Les Temps Perdus	Gallo-romain	Gallo-romain	occupation
37	Le Village Nord, La Champagne?	Second Age du fer	Second Age du fer	enclos funéraire
38	Bourg N, La Champagne	Moyen-âge	Moyen-âge	inhumation
39	Le Bas des Villiers	Néolithique	Néolithique	sépulture
40	Les Champs Blancs, Bois des Fontenottes	Néolithique	Néolithique	occupation
41	Bourg ouest	Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	

42	Réservoir E	Paléolithique	Néolithique	
43	Le Haut du Colombier	Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	
44	Le Haut Colombier	Néolithique	Néolithique	
45	Le Haut du Colombier	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	fosse
				trou de poteau



Liste des sites archéologiques

GRON

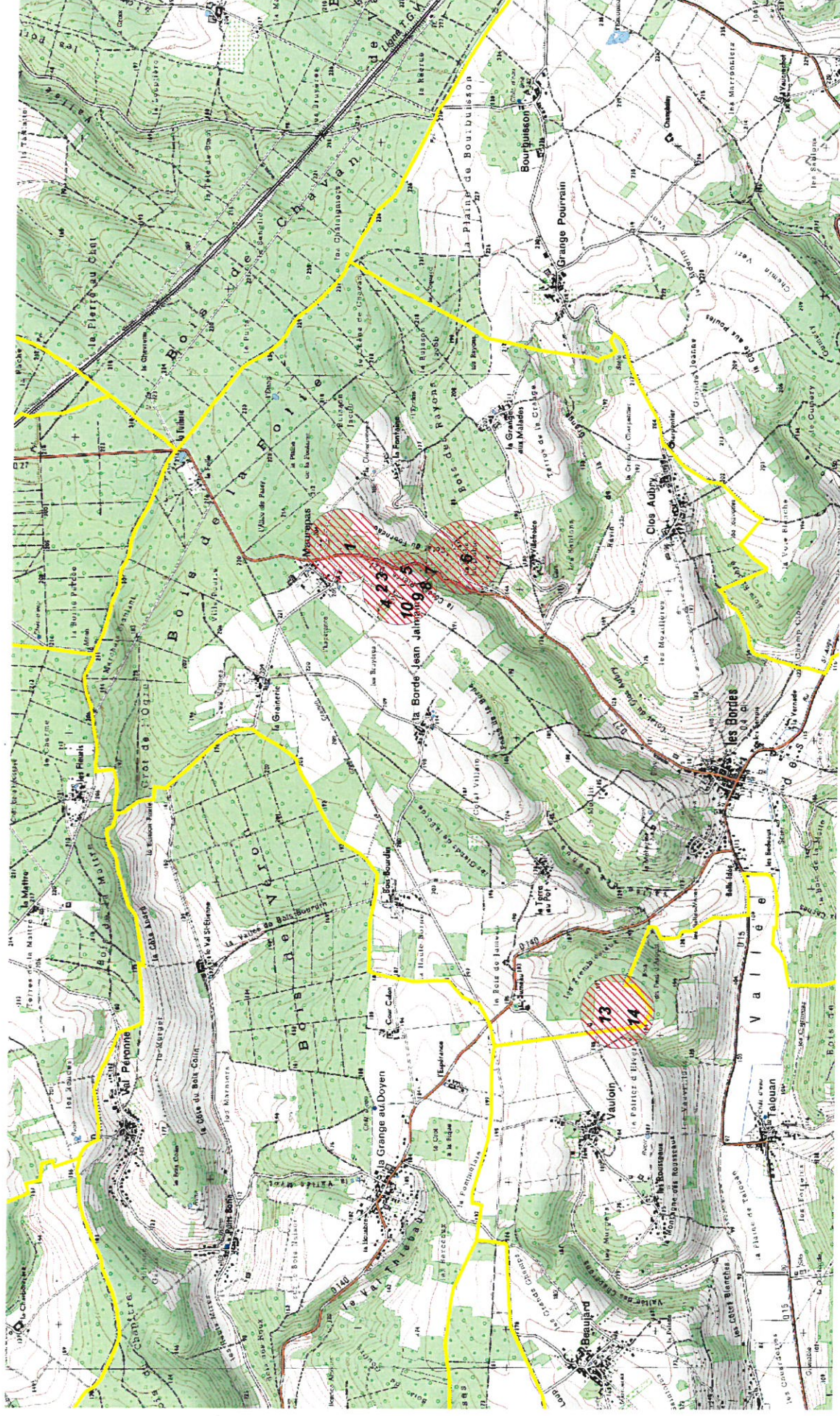
mercredi 25 octobre 2017

N° d'EA	Lieu dit carte IGN	Chrono debut	Chrono fin	Vestiges
1	Haut des Blanchards	Paléolithique ancien	Paléolithique ancien	
2	Les Petits Prés	Paléolithique ancien	Paléolithique moyen	
3	Les Marnières	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	anomalie fosse fossé fosse maison trou de poteau enclos
4	Les Sablons	Néolithique ancien	Néolithique ancien	enclos funéraire fossé habitat enclos funéraire
5	Les Croix	Second Age du fer	République	enclos funéraire fossé habitat enclos funéraire
6	Ferme du Prieuré	Premier Age du fer	Premier Age du fer	anomalie enclos enclos funéraire
7	Le Courrois	Age du bronze final	Premier Age du fer	port enclos funéraire
8	Salcy	Moyen-âge classique	Moyen-âge classique	
9	(Zone Industrielle)	Age du bronze	Age du bronze	
10	La Sablonnière	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	anomalie enclos fosse fossé
11	Les Bergeries	Age du bronze	Age du fer	

12	Le Prieuré S	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	chemin fossé cave hypocauste mosaïque villa aqueduc bâtiment habitat amas de débitage atelier de taille dépôt production alimentaire gué construction fossé voie voie cimetière église château fort tour voie fosse butte
13	Les Salcy, les Salcis	Gallo-romain	Gallo-romain	
14	Côte des Crayasses	Gallo-romain	Gallo-romain	
15	Les Moris Faucons	Gallo-romain	Gallo-romain	
16	Le Fond des Blanchards	Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	
17		Age du bronze	Gallo-romain	
18	Ruelle des Mauris	Néolithique	Age du bronze	
19	Les Sablons	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	
20	(limite communale Gron-Collemiers)	Gallo-romain	Gallo-romain	
21	Eglise Saint-Germain	Moyen-âge classique	Epoque contemporaine	
22	?	Moyen-âge	Période récente	
23	D 72 - Les Marnières	Gallo-romain	Gallo-romain	
24	Zone Industrielle	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	
25	Zone Industrielle	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	
26	Clos Porat	Gallo-romain	Gallo-romain	
27	Les Sablons	Néolithique ancien	Néolithique ancien	inhumation nécropole architecture funéraire inhumation sépulture enclos funéraire palissade trou de poteau
28	Les Sablons	Néolithique moyen	Néolithique moyen	
29	Les Sablons	Age du bronze final	Age du bronze final	

30	Les Sablons	Age du bronze final	Premier Age du fer	bâtiment fosse four grenier extraction fossé fosse aqueduc fosse habitat trou de poteau
31	Les Sablons	Epoque moderne	Epoque contemporaine	
32	Rue du Port au Vin	Age du bronze final	Age du bronze final	
33	Les Sablons	Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	
35	Les Salcy, les Salcys	Gallo-romain	Gallo-romain	
36	Le Fond des Blanchards	Néolithique	Néolithique	
37	Le Fond des Blanchards	Second Age du fer	Second Age du fer	
38	Le Fond des Blanchards	Gallo-romain	Gallo-romain	
39	Eglise Saint-Germain	Epoque moderne	Epoque contemporaine	église
40	Chemin de l'Evangile 1	Paléolithique supérieur final	Paléolithique supérieur final	
41	Chemin de l'Evangile 3	Paléolithique supérieur	Paléolithique supérieur	atelier de taille foyer occupation occupation bâtiment
42	Le Fond des Blanchards	Paléolithique	Paléolithique	
43	Le Fond des Blanchard	Second Age du fer	Second Age du fer	ferme fosse trous de poteau (ensemble des)
44	Fond des Blanchards	Premier Age du fer	Second Age du fer	fosse
45	Les Sablons	Paléolithique	Néolithique	
46	7, rue de Salcys	Haut-empire	Haut-empire	bâtiment fosse fossé trou de poteau fosse voie
47	7, rue des Salcys	Néolithique ancien	Néolithique moyen	
48	7, rue des Salcys	Gallo-romain	Gallo-romain	
49	7, rue de Salcys	Néolithique moyen	Age du bronze ancien	niveau d'occupation
50	Ferme du Pleuré	Gallo-romain	Gallo-romain	forge

50	Ferme du Pieuré	Gallo-romain	Gallo-romain	fosse
51	Ferme du Pieuré	Haut moyen-âge	Moyen-âge classique	trou de poteau
52	Ferme du Pieuré	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	four
				fosse



Site archéologique connu Limite de commune



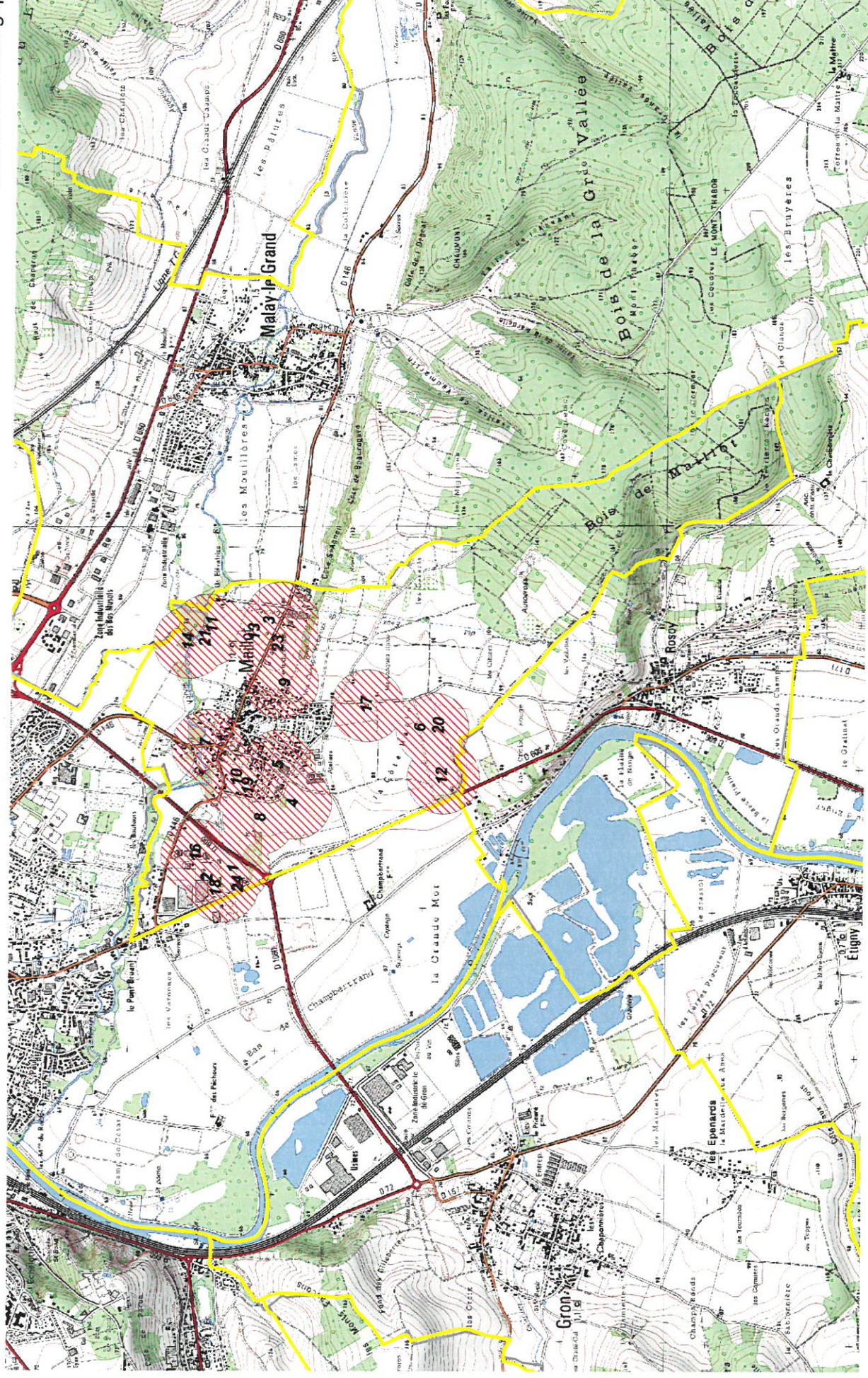
500 0 500 1000 Mètres

Liste des sites archéologiques

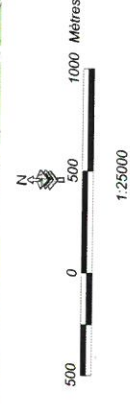
lundi 02 octobre 2017

LES BORDES

N° d'EA	Lieu dit carte IGN	Chrono debut	Chrono fin	Vestiges
1	Maurepas, Côtats du Fourneau	Néolithique	Néolithique	polissoir fixe
2	Les Fourneaux	Paléolithique ancien	Paléolithique ancien	
3	Les Bordes?	Paléolithique ancien	Paléolithique ancien	
4	Le Clos Aubry	Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	
5	Villefroide, La Roche au Diable	Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	
6	Côte de Fontaine	Néolithique	Néolithique	polissoir fixe
7	Les Fourneaux	Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	
8	Les Bordes?	Néolithique moyen	Néolithique moyen	
9	Les Bordes?	Néolithique récent	Néolithique récent	
10	Villefroide, La Roche au Diable	Néolithique	Néolithique	
11	Villefroide, La Roche au Diable	Néolithique moyen	Néolithique moyen	
12	Villefroide, La Roche au Diable	Néolithique récent	Néolithique récent	
13		Néolithique moyen	Néolithique récent	atelier de taille
14		Paléolithique ancien	Paléolithique moyen	



Site archéologique connu Limite de commune



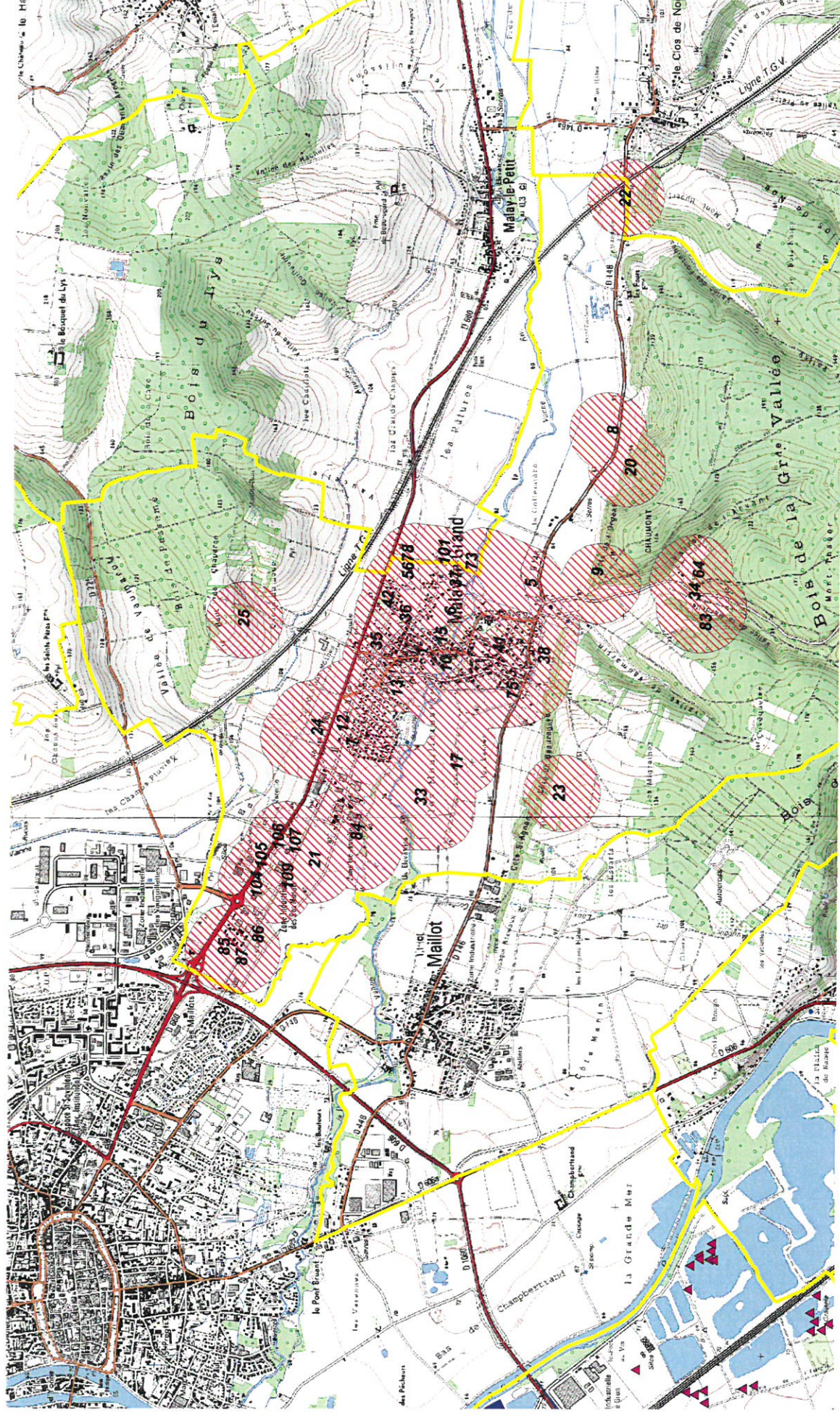
Liste des sites archéologiques

MAILLOT

mercredi 25 octobre 2017

N° d'EA	Lieu d'it carte IGN	Chrono debut	Chrono fin	Vestiges
1	Les Terres du Terrier	Néolithique récent	Age du bronze ancien	foyer
2	La Fosse Philibert	Gallo-romain	Gallo-romain	habitat
3	(Usine de Spécialités CD)	Néolithique	Néolithique	fosse
4	Les Terres du Paradis	Premier Age du fer	Gallo-romain	atelier de taille
5	Les Vignes des Pierrottes	Age du bronze final	Premier Age du fer	enceinte
6	La Côte Marin	Second Age du fer	Gallo-romain	enclos funéraire
7	Bourg, CD 146	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	enceinte
8	Les Terres du Terrier	Néolithique	Néolithique	ferme
9	Les Cotats	Age du bronze final	Premier Age du fer	pieu
10	Fosse aux Chevaux	Premier Age du fer	Gallo-romain	architecture funéraire
11	Usine Elévatrice O	Age du bronze final	Premier Age du fer	fossé
12	La Côte Marin	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	enclos
13	Zone Industrielle	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	enclos funéraire
14	Les Congés	Néolithique	Néolithique	bâtiment
15	Bourg	Moyen-âge classique	Moyen-âge classique	enclos
16	Les Terres Droit vers Sens	Gallo-romain	Gallo-romain	enclos funéraire
17	Les Longues Hâtes	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	fosse
				voie
				église

18	La Fosse Philibert	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	anomalie
19	Les Vignes des Pierrottes	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	butte
20	La Côte Marin	Gallo-romain	Gallo-romain	fosse
21	Usine Elévatrice O	Second Age du fer	Second Age du fer	fossé
22	Usine Elévatrice O	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	mine
23	Zone Industrielle	Moyen-âge	Epoque contemporaine	voie
24	Les Terres Droit vers Sens	Néolithique	Néolithique	enclos funéraire
				fosse
				fossé
				enclos



 Site archéologique connu
  Limite de commune



Liste des sites archéologiques

MALAY-LE-GRAND

mercredi 11 octobre 2017

N° d'EA	Lieu dit carte IGN	Chrono debut	Chrono fin	Vestiges
1	Le Village	Gallo-romain	Gallo-romain	construction fosse occupation trous de poteau (ensemble n°1)
2	Les Bas Musats, La Corvée	Gallo-romain	Gallo-romain	aqueduc
2	Les Bas Musats, La Corvée	Gallo-romain	Gallo-romain	aqueduc
3	Paquis, Rue des Pâtures N	Haut moyen-âge	Haut moyen-âge	cimetière
4	Vallée de la Mardelle, Sollier, Le Conduit	Gallo-romain	Gallo-romain	inhumation aqueduc
5	Cul de Sac de la Collemière	Haut moyen-âge	Haut moyen-âge	habitat niveau d'occupation production métallurgique
6	Dehors de Fréparoy	Gallo-romain	Gallo-romain	bâtiment enceinte fosse fossé
7	Le Closeau, rue des Mésanges	Age du bronze final	Premier Age du fer	trou de poteau villa foyer

7	Le Closeau, rue des Mésanges	Age du bronze final	Premier Age du fer	habitat
8	La Collemière Sud	Néolithique	Age du fer	sol d'occupation
9	Chaumont	Bas moyen-âge	Epoque moderne	cimetière inhumation
10	place de l'Eglise	Moyen-âge classique	Epoque moderne	cimetière inhumation
11	Bourg : Ecole Primaire	Bas moyen-âge	Epoque moderne	aménagement de berge mur occupation
12	La Corvée, rue de l'Industrie	Haut moyen-âge	Moyen-âge classique	sol d'occupation exploitation agricole fosse inhumation puits silo trou de poteau
13	Le Village	Gallo-romain	Gallo-romain	construction occupation camp militaire
14	Rue des Pâtures, Pâquis, le Dehors de Fréparoy	Gallo-romain	Gallo-romain	fosse fossé
15	8, rue d'Alsace Lorraine, Le Village	Haut-empire	Haut moyen-âge	trous de poteau (ensemble niveau d'occupation bâtiment fosse fossé habitat trou de poteau
16	Croix de Paquis	Haut moyen-âge	Haut moyen-âge	
17	Les Lames	Age du bronze final	Premier Age du fer	fosse habitat
18	Les Bruyères	Néolithique récent	Néolithique final	
19	Le Marchais	Paléolithique ancien	Paléolithique ancien	
20	?	Age du bronze final	Premier Age du fer	tumulus
21	Les Bas Musats	Age du bronze final	Premier Age du fer	enclos

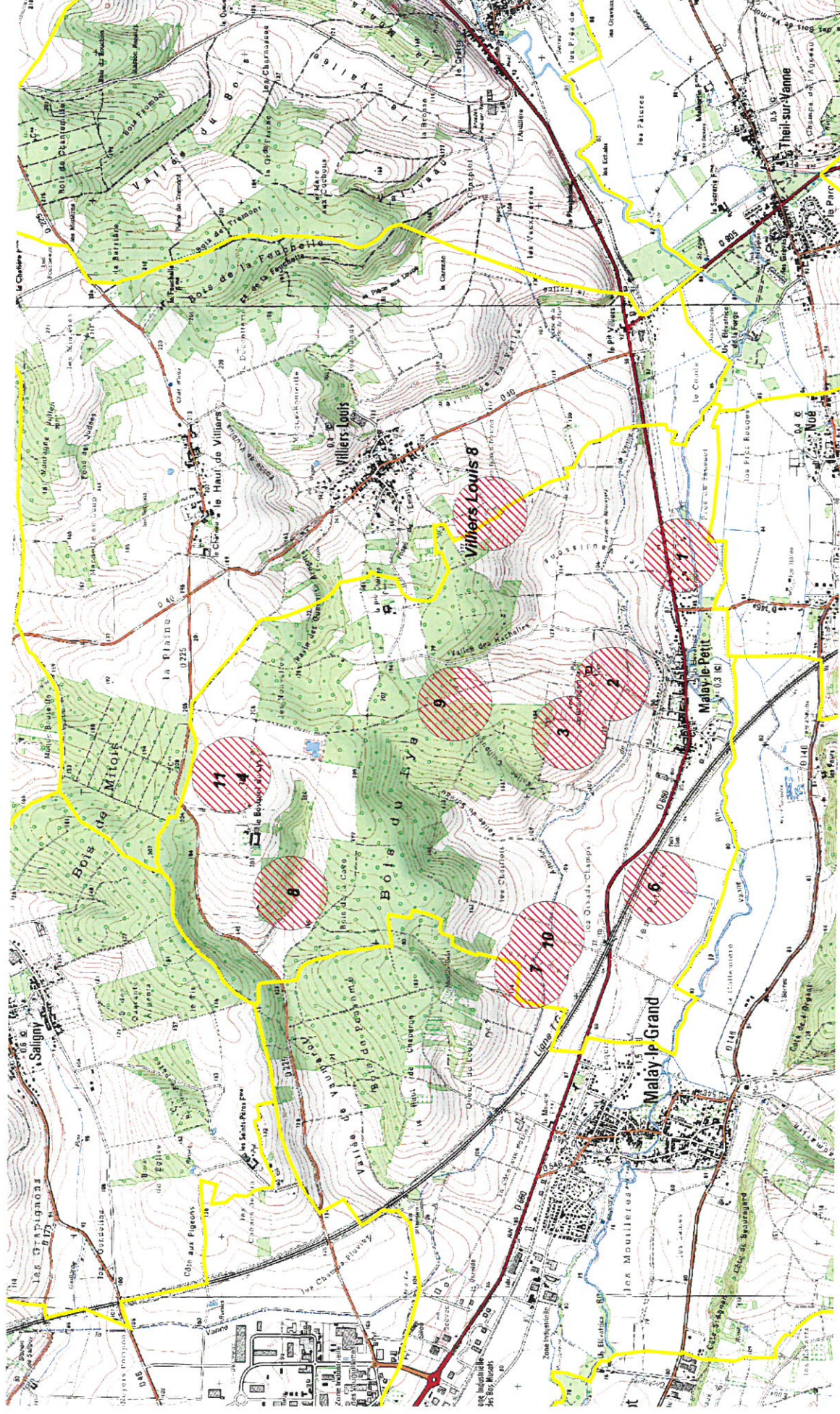
21	Les Bas Musats				
22	La Vallée au Chat, Les Fours (à l'est)		Age du bronze final	Premier Age du fer	enclos funéraire
23	Côte de Beauregard		Néolithique récent	Age du bronze ancien	fosse
24	Côte aux Moines		Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	funéraire
25	Haut du Chaperon, Les Chênes		Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	habitat
26			Age du bronze final	Premier Age du fer	anomalie
27	?		Néolithique	Néolithique	aqueduc
28	Bois des Glands		Paléolithique ancien	Paléolithique ancien	fossé
29	Terres de la Mattre, Le Marchais de l'Orme, Pain de Sucre ?		Néolithique moyen	Néolithique récent	enclos
30	Les Glands, Les Bouchons?		Néolithique récent	Néolithique récent	enclos funéraire
31	Val-Péronne N		Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	
32	Vaumarot, pentes nord-ouest du Bois de Lasserre		Paléolithique	Néolithique	occupation
33	Les Mouillères		Paléolithique ancien	Paléolithique ancien	atelier de taille
34	Vallée de la Mardelle		Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	habitat
35	Le Village, Fossé de Malay		Gallo-romain	Gallo-romain	anomalie
36	La Croix de Pâquis		Moyen-âge	Moyen-âge	aqueduc
37	Dehors de Préparoy, Rue des Patures		Gallo-romain	Gallo-romain	niveau d'occupation
38	12, rue Carnot, Le Village		Haut moyen-âge	Haut moyen-âge	fossé
39	Le Village, Fossé de Malay		Moyen-âge	Moyen-âge	enceinte
40	Place de l'Eglise		Moyen-âge classique	Epoque moderne	fossé
			Bas moyen-âge	Epoque moderne	église

40	Place de l'Eglise	Bas moyen-âge	Epoque moderne	tour
41	Le Village, Rue Henri Collinet	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	fosse
42	La Croix des Paquis, Rue de la Barre	Premier Age du fer	Second Age du fer	fossé
43		Epoque moderne	Epoque moderne	fossé
44	La Houssaye	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	chapelle
45	Chemin des Suisses	Gallo-romain	Gallo-romain	manoir
46	Dehors de Fréparoy	Haut moyen-âge	Haut moyen-âge	tour
47	Dehors de Fréparoy	Gallo-romain	Gallo-romain	butte
48	Dehors de Fréparoy	Gallo-romain	Gallo-romain	tumulus
49	Dehors de Fréparoy	Gallo-romain	Gallo-romain	voie
50	Dehors de Fréparoy	Haut moyen-âge	Haut moyen-âge	bâtiment
51	Dehors de Fréparoy	Moyen-âge	Moyen-âge	habitat
52	Dehors de Fréparoy	Moyen-âge	Moyen-âge	bâtiment
53	Place de l'Eglise	Moyen-âge	Moyen-âge	habitat
54	Bourg	Bas moyen-âge	Epoque moderne	bassin
55	Croix de Paquis	Haut moyen-âge	Haut moyen-âge	puits
56	Croix de Paquis	Age du bronze final	Premier Age du fer	fosse
57	Les Bruyères	Néolithique final	Néolithique final	sépulture
58	Les Bruyères	Age du bronze	Age du fer	motte castrale
59	Ferme la Maître, Bruyères, Bouchons	Paléolithique ancien	Paléolithique ancien	aménagement de berge
60	Ferme la Maître, Bruyères, Bouchons	Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	aménagement indéterminé
61	Les Glands	Paléolithique ancien	Paléolithique ancien	pieu
62	Val-Péronne N	Paléolithique ancien	Paléolithique ancien	cimetière
				inhumation
				trou de poteau
				tumulus
				habitat

63	Val-Péronne N		Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	habitat
64	Vallée de L'Arvant, La Faucaudrie		Haut-empire	Bas-empire	bâtiment habitat silo fosse habitat puits trous de poteau (ensemble r1a)
65	La Croix de Pâquis, Rue de la Barre, Rue de la Gare		Haut moyen-âge	Moyen-âge classique	inhumation sépulture fosse habitat puits trous de poteau
66	Le Village, 12 rue Carnot		Moyen-âge	Période récente	fosse habitat puits trous de poteau
67	Le Village, 12 rue Carnot		Epoque moderne	Epoque moderne	fosse habitat puits trous de poteau
68	La Croix des Paquis, Rue de la Barre		Gallo-romain	Gallo-romain	fosse trous de poteau
69	La Croix des Paquis, Rue de la Barre		Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	trous de poteau (ensemble r1a)
70	Dehors de Fréparoy		Gallo-romain	Gallo-romain	foyer habitat trous de poteau (ensemble r1a)
71	Cul de Sac de la Collemière		Gallo-romain	Gallo-romain	fosse
72	Rue des Pâtures (Pâquis)		Haut moyen-âge	Haut moyen-âge	fosse habitat
73	Cul de Sac de la Collemière		Haut moyen-âge	Haut moyen-âge	fosse habitat
74	?		Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	espace fortifié fosse église
75	Le Village, Fossé Sud		Moyen-âge	Période récente	fosse église
76	Eglise Saint Martin		Epoque contemporaine	Epoque contemporaine	
77	Vallée de la Vanne : sur la route de Sens à Troyes		Haut moyen-âge	Haut moyen-âge	
78	Paquis		Haut moyen-âge	Haut moyen-âge	
79	Paquis		Gallo-romain	Gallo-romain	bâtiment habitat construction fosse habitat
80	Le Village		Haut moyen-âge	Epoque moderne	

80	Le Village	Haut moyen-âge	Epoque moderne	mur
81	Les Bruyères	Age du bronze final	Premier Age du fer	occupation tumulus
82	La Croix de Pâquis	Haut moyen-âge	Haut moyen-âge	construction trous de poteau (ensemble r1a)
83	Vallée de la Mardelle	Gallo-romain	Gallo-romain	source aménagée
84	Rue des Charonnes, Les Paudins	Age du bronze final	Age du bronze final	
85	Rue de l'Industrie, Les Bas Musats	Age du bronze	Age du fer	enclos
86	Rue de l'Industrie, Les Bas Musats	Age du bronze	Age du fer	niveau d'occupation
87	Rue de l'Industrie, Les Bas Musats	Bas-empire	Bas-empire	fosse trou de poteau
88	Rue de l'Industrie, Les Bas Musats	Bas-empire	Bas-empire	chemin fossé
89	Rue de la Barre II	Gallo-romain	Gallo-romain	fosse trou de poteau
90	Rue de la Barre II	Haut moyen-âge	Haut moyen-âge	fosse habitat
91	Rue de la Gare	Age du bronze	Age du bronze	trou de poteau
92	La Croix des Paquis	Gallo-romain	Gallo-romain	fossé bâtiment
93	Rue de la Gare, Rue de la Barre	Second Age du fer	Haut-empire	fosse fossé foyer
94	La Croix du Pâquis	Gallo-romain	Gallo-romain	sol d'occupation trou de poteau
95	La Croix du Paquis	Haut moyen-âge	Haut moyen-âge	fosse fossé fossé
96		Gallo-romain	Gallo-romain	trou de poteau
97	Le Dehors de Fréparoy	Gallo-romain	Gallo-romain	fossé
98	Le dehors de Fréparoy	Gallo-romain	Gallo-romain	fossé
99	La Croix du Pâquis	Second Age du fer	Haut-empire	fossé

100	La croix du paquis, Le paquis	Second Age du fer	République	fosse fossé
101	Paquis, rue des Pâtures	Haut moyen-âge	Haut moyen-âge	
102	Les Pâquis	Haut moyen-âge	Haut moyen-âge	inhumation
103	Les Pâquis	Gallo-romain	Gallo-romain	empierrement fossé
104	Les Bas Musats	Age du bronze final	Age du bronze final	voie
105	Les Bas Musats	Age du fer	Age du fer	fosse
106	Les Bas Musats	Néolithique final	Néolithique final	inhumation
107	Les Bas Musats	Age du bronze final	Age du bronze final	silo
108	Les Bas Musats	Gallo-romain	Gallo-romain	fosse fosse fossé occupation
109	Les Bas Musats	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	trou de poteau fossé
110	Les bas Musats	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	fosse fossé silo
				trou de poteau



 Site archéologique connu  Limite de commune

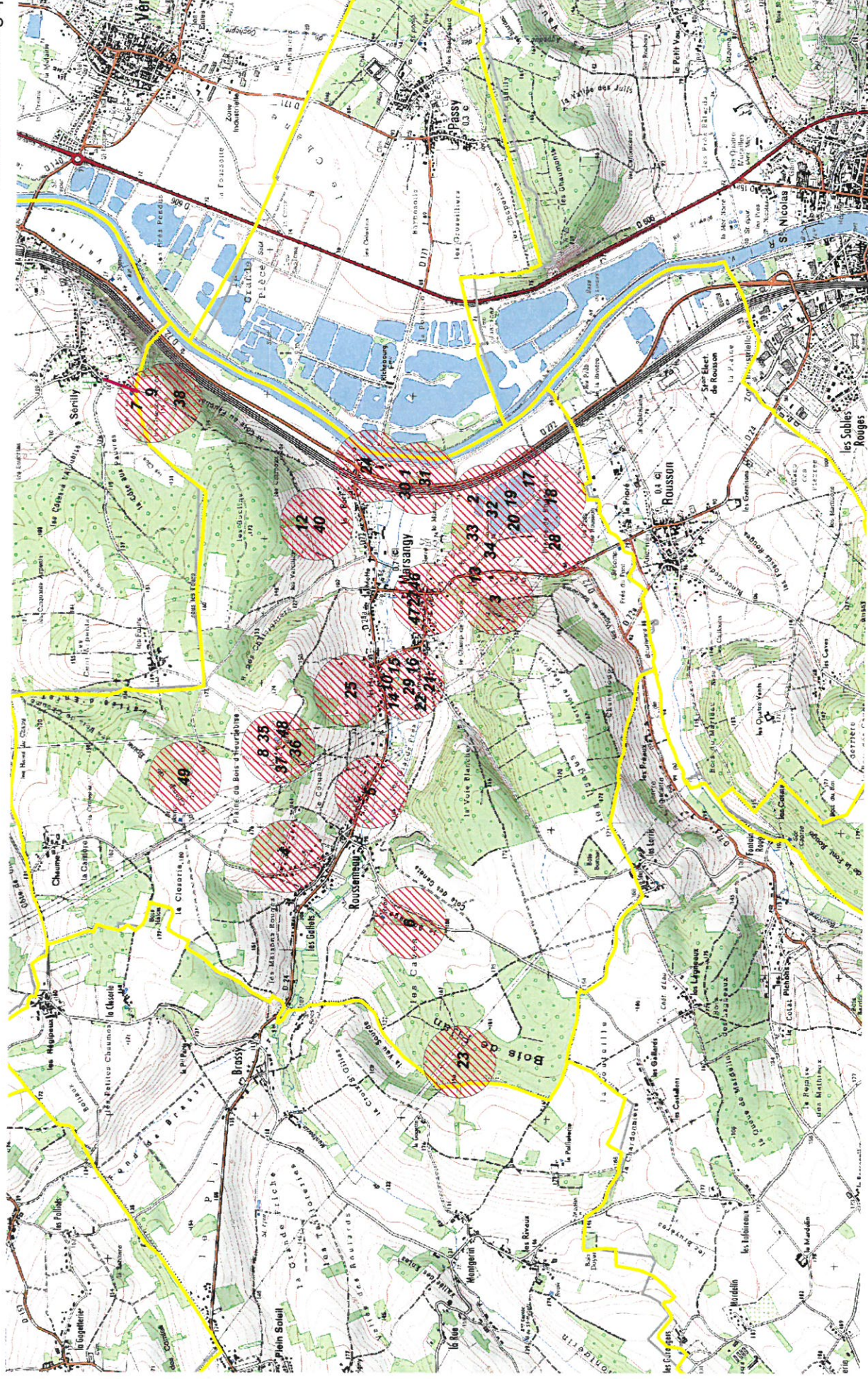


Liste des sites archéologiques

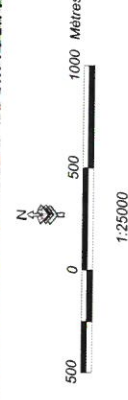
MALAY-LE-PETIT

mercredi 11 octobre 2017

N° d'EA	Lieu dit carte IGN	Chrono debut	Chrono fin	Vestiges
1	Les Audinettes	Néolithique ancien	Néolithique ancien	foyer
2	Millon	Paléolithique supérieur	Paléolithique supérieur	
3	Millon	Paléolithique supérieur	Paléolithique supérieur	
4	Le Bosquet du Lys	Paléolithique ancien	Paléolithique moyen	
5	Prés du Sausset	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	
6	Les Pâtures	Haut moyen-âge	Haut moyen-âge	
7	Vaucelle	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	bâtiment anomalie enclos funéraire production métallurgique
8		Age du bronze	Epoque indéterminée	
9	Les Usages	Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	
10	Vaucelle	Gallo-romain	Haut moyen-âge	dépôt monétaire
11	Le Bosquet du Lys	Néolithique	Néolithique	



Site archéologique connu Limite de commune



Liste des sites archéologiques

MARSANGY

jeudi 26 octobre 2017

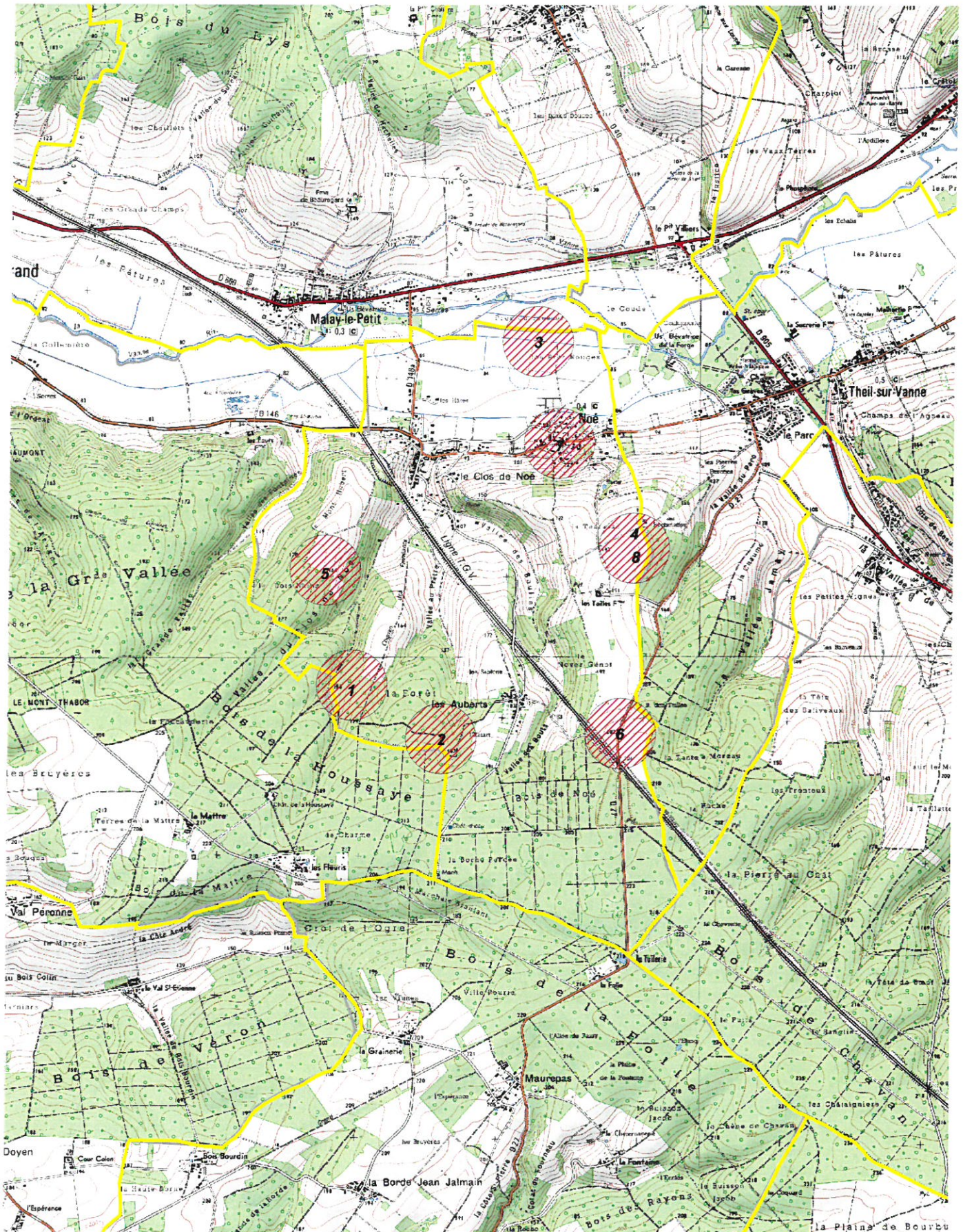
N° d'EA	Lieu dit carte IGN	Chrono debut	Chrono fin	Vestiges
1	Le Pré des Forges	Paléolithique supérieur	Paléolithique supérieur	foyer
2	Plaine de Marsangy	Paléolithique supérieur	Mésolithique	foyer
3	Les Durillons	Néolithique récent	Néolithique récent	sépulture
4	Roussemeau-Bas Mont. St-Jean	Néolithique	Néolithique	
5	Roussemeau	Paléolithique	Paléolithique	
6	Le Bordage	Paléolithique supérieur	Paléolithique supérieur	
7	La Cote au Fauchet	Paléolithique supérieur	Paléolithique supérieur	
8	Les Roches	Néolithique	Néolithique	polissoir fixe
9	Les Grandes Vignes	Paléolithique moyen	Paléolithique supérieur	
10	(Abri des Rochers)	Paléolithique supérieur	Paléolithique supérieur	
11	Les Lorris	Néolithique	Néolithique	
12	?	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	enclos
13	Le Buchot (près du cimetière)	Haut moyen-âge	Haut moyen-âge	inhumation
14	L'Yonne	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	sarcophage
15	?	Age du bronze final	Premier Age du fer	sépulture
16	Le Bois des Usages	Haut moyen-âge	Haut moyen-âge	enclos funéraire
17	Plaine de Bourienne	Gallo-romain	Gallo-romain	sarcophage
18	Plaine de Bourienne, Plaine de Marsangy	Gallo-romain	Gallo-romain	sépulture
				bâtiment
				four

18	Plaine de Bourienne, Plaine de Marsangy	Gallo-romain	Gallo-romain	trou de poteau villa
19	Plaine de Marsangy	Paléolithique	Néolithique	fosse habitat
20	Plaine de Marsangy	Gallo-romain	Gallo-romain	trou de poteau
21	Derrière le Bois	Néolithique	Néolithique	atelier de taille
22	Les Usages, Les Receveux	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	atelier de taille
23	Bois de Pîlan	Néolithique	Néolithique	polissoir fixe
24	(Hameau de Serilly à Rousson)	Gallo-romain	Gallo-romain	voie
25	Roussemeau : Commanderie	Moyen-âge classique	Bas moyen-âge	chapelle commanderie
26	Feme de ?	Moyen-âge	Epoque moderne	château fort maison forte
27	Eglise de Saint-Germain	Moyen-âge classique	Moyen-âge classique	tour
28	Bourienne	Moyen-âge	Epoque moderne	église
29	Le Champ des Grosses Pierres	Premier Age du fer	Second Age du fer	maison forte
30	Le Pré des Forges	Néolithique	Néolithique	nécropole
31	Le Pré des Forges	Age du bronze final	Premier Age du fer	enclos enclos funéraire
32	Plaine de Marsangy	Néolithique ancien	Néolithique ancien	fosse fossé foyer
33	Plaine de Marsangy	Age du bronze final	Premier Age du fer	habitat
35	Les Roches	Age du fer	Age du fer	enclos funéraire
36	Les Roches	Paléolithique	Paléolithique	atelier métallurgique
37	Les Roches	Néolithique	Néolithique	
38	Les Grandes Vignes	Néolithique	Néolithique	
39	(Abri des Rochers)	Néolithique	Néolithique	
40	?	Age du bronze final	Premier Age du fer	enclos
41	?	Second Age du fer	Second Age du fer	
42	Le Bois des Usages	Paléolithique ancien	Paléolithique moyen	enclos funéraire

43	Le Bois des Usages	Néolithique	Néolithique	
44	Plaine de Marsangy	Age du bronze final	Age du bronze final	fosse
45	Plaine de Marsangy	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	fosse
46	Eglise de Saint-Germain	Bas moyen-âge	Bas moyen-âge	église
47	Eglise de Saint-Germain	Epoque moderne	Epoque moderne	église
48	Les Roches	Paléolithique	Néolithique	atelier de taille
49	Champ de l'Epine	Néolithique	Période récente	polissoir fixe

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Noé (Yonne)

Contexte archéologique



Site archéologique connu



Limite de commune



Liste des sites archéologiques

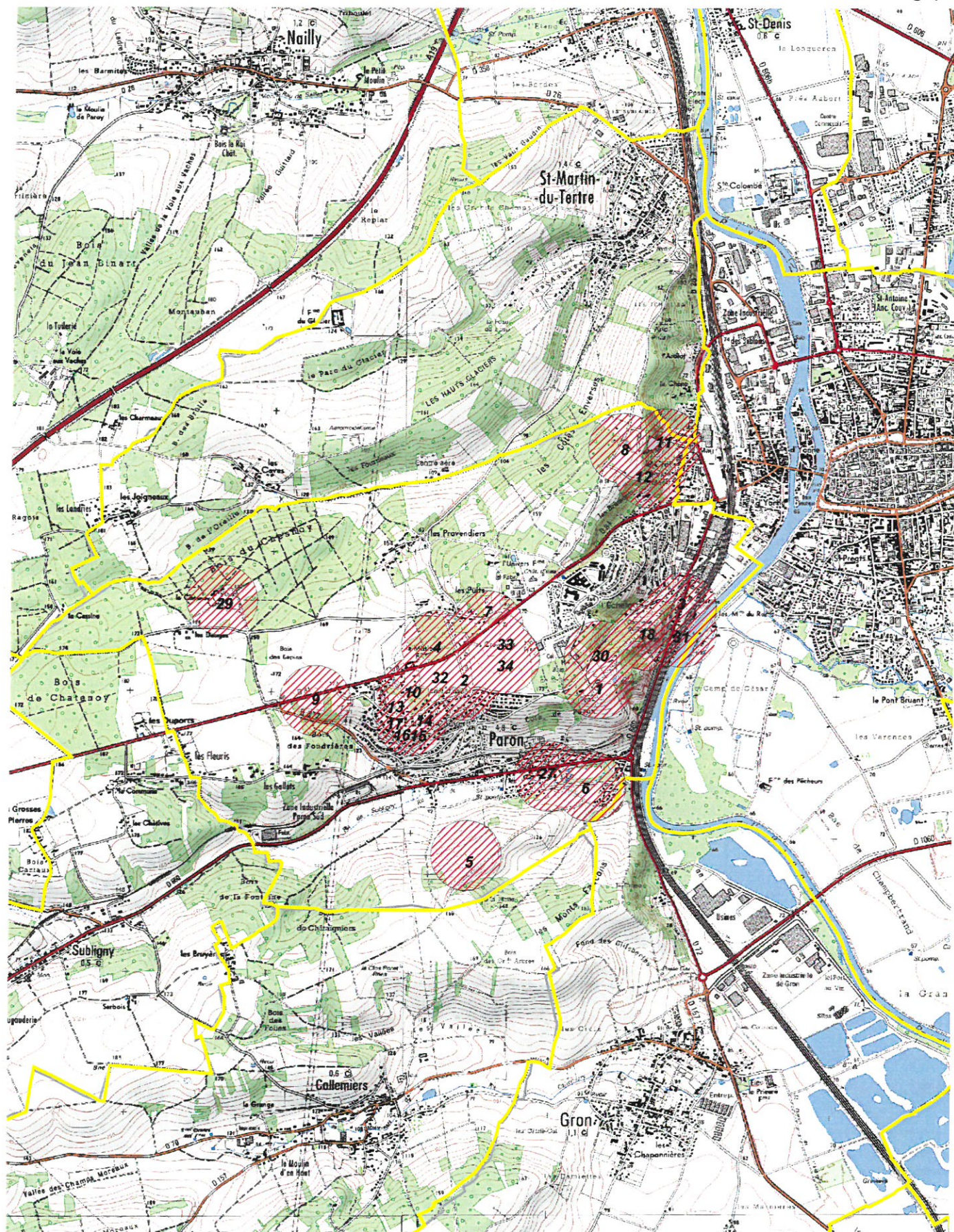
NOE

mercredi 25 octobre 2017

N° d'EA	Lieu dit carte IGN	Chrono debut	Chrono fin	Vestiges
1	Bois de la Houssaye	Néolithique	Néolithique	polissoir fixe
2	La Haute Borne	Néolithique	Moyen-âge	borne menhir
3	Les Prés Rouges	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	fossés (réseau de)
4	La Terrasse	Néolithique	Néolithique	
5	Les Bois Nains	Néolithique	Néolithique	
6	Bois des Tailles	Néolithique	Néolithique	
7	Bourg	Gallo-romain	Gallo-romain	aqueduc
8	La Terrasse	Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Paron (Yonne)

Contexte archéologique



Site archéologique connu



Limite de commune



500 0 500 1000 Mètres
1:25000

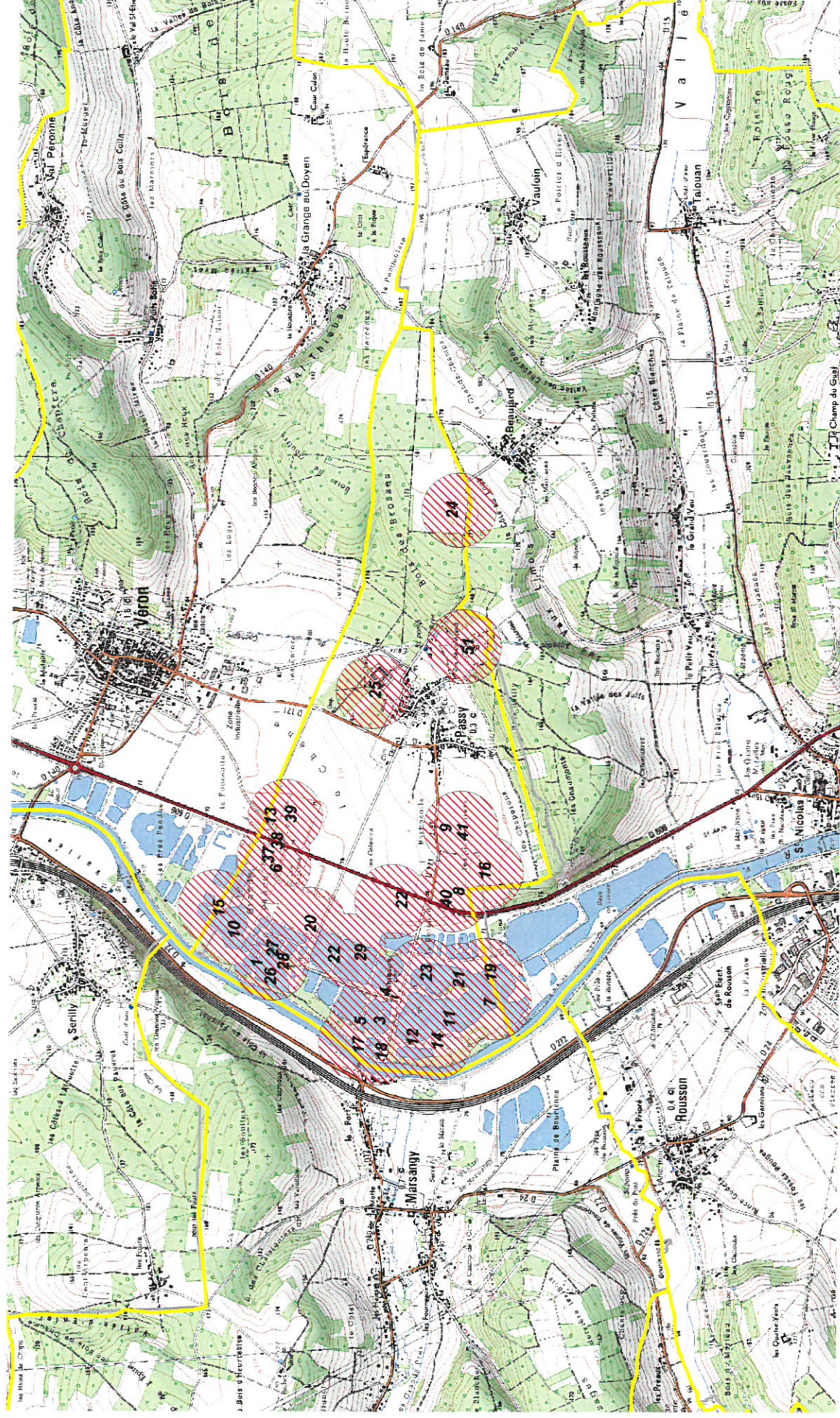
Liste des sites archéologiques

mercredi 25 octobre 2017

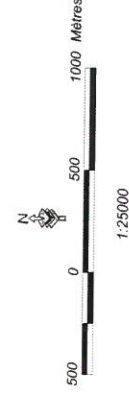
PARON

N° d'EA	Lieu dit carte IGN	Chrono debut	Chrono fin	Vestiges
1	Le Goguelu	Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	atelier de taille
2	Plaine du Bois de Saint-Bond	Paléolithique ancien	Paléolithique moyen	
3	Prés du barrage de Saint-Bond	Néolithique	Néolithique	
4	La Mission (ferme)	Néolithique récent	Néolithique récent	
5	Bois de la Motte	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	enclos espace fortifié habitat mur enceinte fossé habitat
6	Le Château	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	
7	Les Croissants (l'Univers, le Butte, le Croissant, La Plaine)	Paléolithique ancien	Paléolithique moyen	
8	Les Guignottes	Gallo-romain	Gallo-romain	construction fanum habitat
9	Les Fondrières	Gallo-romain	Gallo-romain	construction
10	(Lotissement de Beauregard)	Gallo-romain	Gallo-romain	aqueduc
11	(Carrière de phosphate)	Gallo-romain	Gallo-romain	extraction four

11	(Carrière de phosphate)	Gallo-romain	Gallo-romain	production de chaux puits
12	Les Guinottes S	Epoque moderne	Epoque contemporaine	production chimique
13	La Butte	Age du bronze	Premier Age du fer	souterrain
14	Gué de Salcy	Age du fer	Gallo-romain	tumulus
15	(Voie Sens-Auxerre)	Gallo-romain	Gallo-romain	gué
16	Rup-Couvert (Ru Couvert?)	Gallo-romain	Gallo-romain	pont
17	Ecole Théodore de Bèze	Epoque moderne	Epoque contemporaine	voie
18	Chapelle Saint-Bond	Moyen-âge classique	Moyen-âge classique	château non fortifié
19	?	Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	ermitage
20	L'Yonne	Age du bronze final	Age du bronze final	prieuré
21	L'Univers	Paléolithique ancien	Paléolithique ancien	
22	La Butte	Paléolithique	Paléolithique	
23	Le Croissant	Paléolithique	Paléolithique	
24	Les Fouchières	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	habitat
25	Rû Couvert	Néolithique	Néolithique	
26	(Usine à Gaz)	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	voie
27	Eglise Sainte-Florence	Moyen-âge classique	Epoque moderne	église
28	Monastère Saint-Médard	Haut moyen-âge	Haut moyen-âge	monastère
29	Le Chanoy, Le Chesnoy	Bas moyen-âge	Bas moyen-âge	village
30	Le Goguelu	Gallo-romain	Haut moyen-âge	construction
31	(Barrage de Saint-Bond)	Premier Age du fer	Premier Age du fer	dallage
32	La Mission (ferme)	Paléolithique	Paléolithique	
33	Les Croissants	Mésolithique	Mésolithique	
34	Les Croissants	Néolithique récent	Néolithique récent	foyer
35	Ecole Théodore de Bèze	Moyen-âge classique	Epoque moderne	habitat
36	L'Univers	Néolithique	Néolithique	château fort
37	Rû Couvert	Paléolithique ancien	Paléolithique ancien	



Site archéologique connu Limite de commune



Liste des sites archéologiques

mercredi 25 octobre 2017

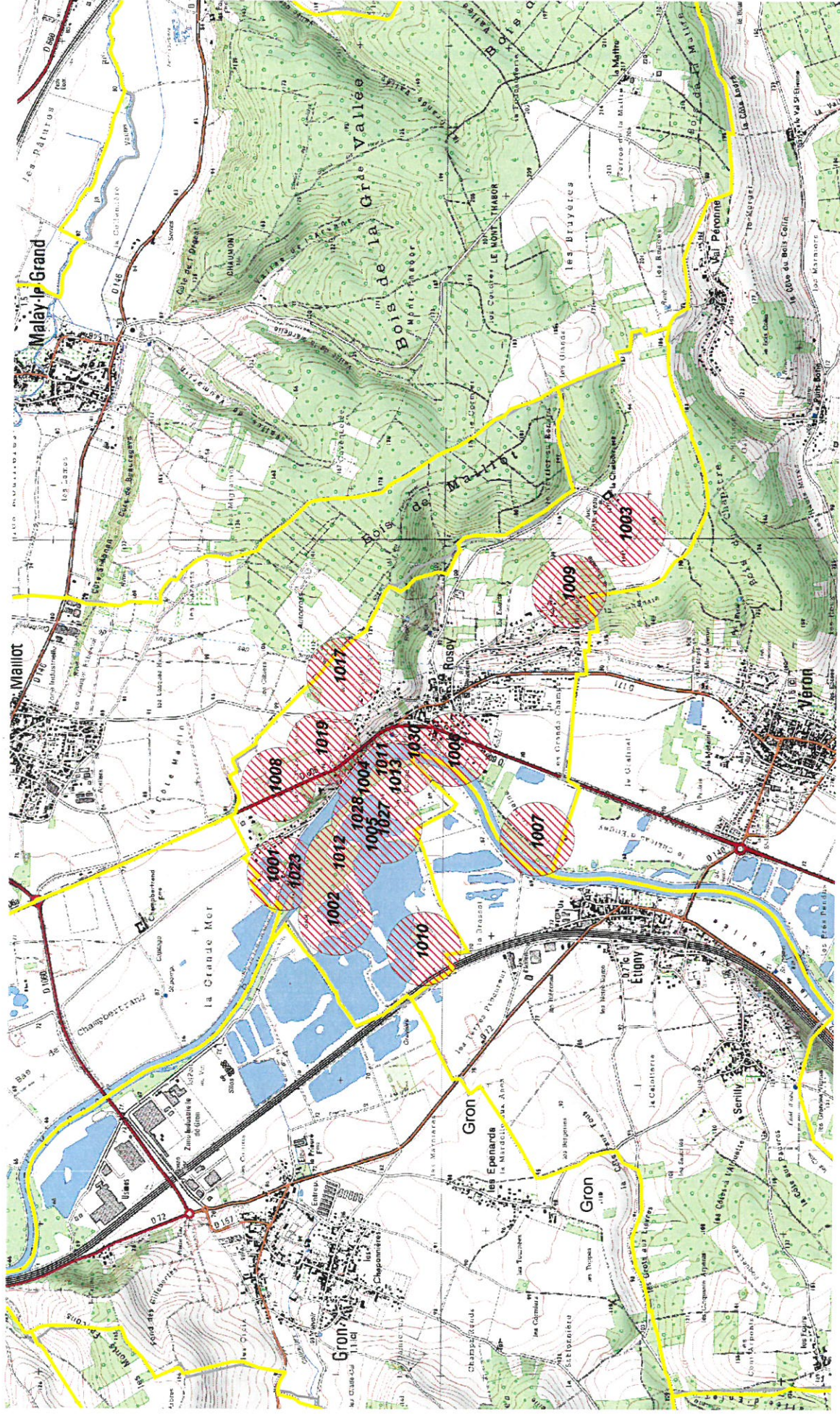
PASSY

N° d'EA	Lieu dit carte IGN	Chrono debut	Chrono fin	Vestiges
1	La Grande Pièce	Paléolithique supérieur	Paléolithique supérieur	
2	La Sablonnière	Néolithique moyen	Néolithique moyen	fosse sépulture
3	Les Graviers	Néolithique ancien	Néolithique ancien	fosse foyer habitat
4	Richebourg, La Sablonnière	Néolithique moyen	Néolithique moyen	architecture funéraire foyer inhumation
5	Richebourg NO	Néolithique moyen	Néolithique moyen	sépulture foyer
6	Les Sablons	Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	
7	Richebourg S	Néolithique moyen	Néolithique moyen	fosse four foyer habitat
8	Les Groseillers O	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	bâtiment fosse
9	Les Groseillers E	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	anomalie

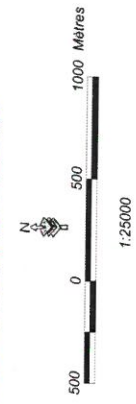
10	La Grande Pièce N-O	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	anomalie fosse fossé fosse foyer habitat fosse habitat habitat anomalie fossé
11	Richebourg	Néolithique moyen	Néolithique moyen	
12	Richebourg O	Age du bronze final	Age du bronze final	
13	Les Sablons-La Croix	Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	
14	Richebourg O	Néolithique récent	Néolithique récent	habitat
15	Les Sablons N	Néolithique	Néolithique	habitat
16	Les Groseillers S	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	anomalie fossé
17	Graviers NO	Néolithique	Néolithique	
18	Graviers O	Age du bronze final	Age du bronze final	extraction fosse habitat silo
19	Graviers SE	Néolithique moyen	Néolithique moyen	
20	Grande Pièce S	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	anomalie architecture funéraire enclos funéraire
21	La Potence	Néolithique	Second Age du fer	fosse bâtiment
22	Les Célestins	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	fosse foyer
23	Richebourg E	Premier Age du fer	Premier Age du fer	trou de poteau polissoir fixe château non fortifié jardin
24	Bois des Brosses	Néolithique	Néolithique	
25	Le Château	Bas moyen-âge	Epoque moderne	
26	La Grande Pièce	Néolithique moyen	Néolithique moyen	
27	La Grande Pièce	Age du bronze final	Age du bronze final	fossé bâtiment mur villa
28	La Grande Pièce	Gallo-romain	Gallo-romain	

29	La Sablonnière	Gallo-romain	Gallo-romain	puits
30	Les Graviers	Gallo-romain	Gallo-romain	fosse
				foyer
				habitat
				trou de poteau
31	Richebourg-Sablonnière	Néolithique ancien	Néolithique ancien	sépulture
32	Richebourg-Sablonnière	Age du bronze final	Age du bronze final	enclos funéraire
				fosse
				incinération
				inhumation
33	Richebourg-Sablonnière	Second Age du fer	Second Age du fer	sépulture
				enclos funéraire
				inhumation
				sépulture
34	Richebourg-Sablonnière	Haut moyen-âge	Haut moyen-âge	fosse
				four
				habitat
				puits
35	Richebourg-Sablonnière	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	trou de poteau
				enclos funéraire
				fosse
				foyer
36	Richebourg NO	Gallo-romain	Gallo-romain	trou de poteau
37	Les Sablons	Néolithique	Néolithique	
38	Les Sablons	Age du bronze final	Age du bronze final	
39	Les Sablons	Gallo-romain	Gallo-romain	
40	Les Groseillers O	Néolithique	Néolithique	
41	Les Groseillers E	Néolithique	Néolithique	
42	Richebourg	Second Age du fer	Second Age du fer	bâtiment
				fosse
				fossé
43	Richebourg O	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	trou de poteau
				sépulture

44	Richebourg O	Gallo-romain	Gallo-romain	fossé
45	Richebourg O	Epoque moderne	Epoque moderne	bâtiment
46	Richebourg O	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	mur
47	Richebourg O	Age du bronze final	Age du bronze final	fosse
48	Graviers O	Bas moyen-âge	Epoque moderne	fossé
49	Graviers O	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	habitat
50	Graviers O	Gallo-romain	Moyen-âge	bâtiment
51	Beaujard, Beauregard	Gallo-romain	Gallo-romain	fosse
				villa



Site archéologique connu Limite de commune



Liste des sites archéologiques

mercredi 25 octobre 2017

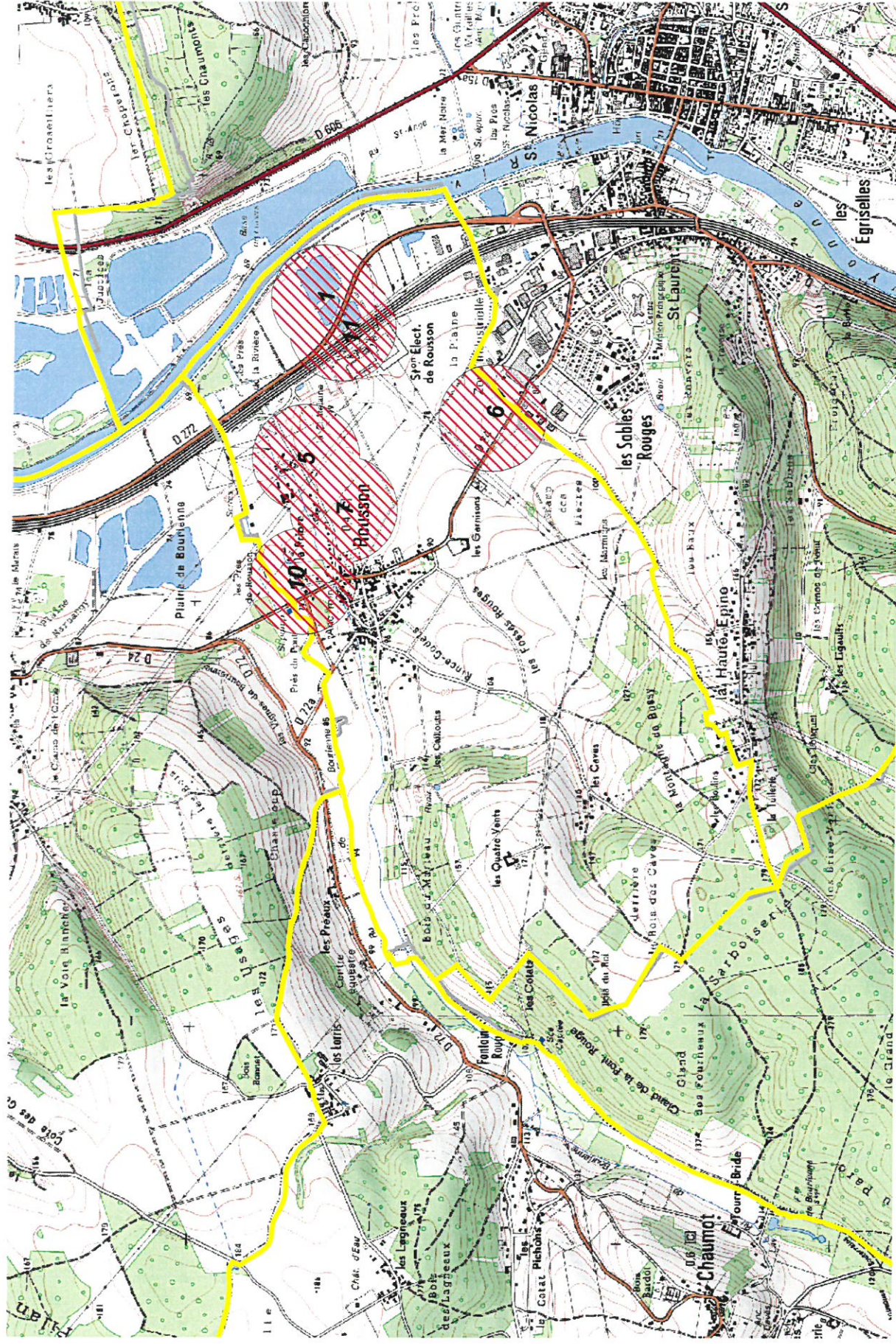
ROSOY

N° d'EA	Lieu dit carte IGN	Chrono debut	Chrono fin	Vestiges
1001	ROSOY : La Croix Rouge	Néolithique	Néolithique	inhumation sépulture
1002	ROSOY : Blanchard	Age du bronze final	Premier Age du fer	foyer
1003	ROSOY : La Charbonnière	Néolithique	Néolithique	
1004	ROSOY : La Charbonnière, Le Marchais	Néolithique	Néolithique	
1005	ROSOY : Plaine de Nange	Néolithique	Age du fer	enclos funéraire fosse
1006	ROSOY : ?	Néolithique	Néolithique	trou de poteau
1007	ROSOY : La Basse Plaine	Néolithique	Néolithique	
1008	ROSOY : La Croix Rouge	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	anomalie
1009	ROSOY : Les Guillemottes	Néolithique	Néolithique	
1010	ROSOY : Plaine de Nange SO, La Croix Rouge	Age du bronze final	Premier Age du fer	enclos funéraire
1011	ROSOY : Yonne (lit de l')	Age du bronze final	Age du bronze final	
1012	ROSOY : La Croix Rouge, La Grande Mer	Second Age du fer	Second Age du fer	inhumation sépulture
1013	ROSOY : dans la plaine entre RN et Yonne	Néolithique	Néolithique	
1014	ROSOY : Bourg SE (Plateau)	Néolithique	Néolithique	
1015	ROSOY : Bourg (Amont)	Néolithique	Néolithique	

1016	ROSOY : ?	Néolithique	Néolithique	
1017	ROSOY : Les Violettes	Haut moyen-âge	Haut moyen-âge	sarcophage sépulture
1018	ROSOY : Sablière Baudoin	Gallo-romain	Gallo-romain	puits
1019	ROSOY : ?	Néolithique	Néolithique	menhir
1020	ROSOY : Aval Fausse Rivière	Gallo-romain	Gallo-romain	
1022	ROSOY : Les Fourches	Gallo-romain	Gallo-romain	gué
1023	ROSOY : La Croix Rouge	Gallo-romain	Gallo-romain	incinération nécropole
1024	ROSOY : La Charbonnière	Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	
1025	ROSOY : La Charbonnière	Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	
1026	ROSOY : La Charbonnière, Le Marchais	Paléolithique	Paléolithique	
1027	ROSOY : Plaine de Nange	Gallo-romain	Gallo-romain	bâtiment cave habitat trou de poteau
1028	ROSOY : Plaine de Nange	Gallo-romain	Gallo-romain	fossé voie construction
1029	ROSOY : Plaine de Nange	Moyen-âge classique	Bas moyen-âge	fosse fossé four habitat

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Rousson (Yonne)

Contexte archéologique



Site archéologique connu



Limite de commune

0 500 1000 Mètres

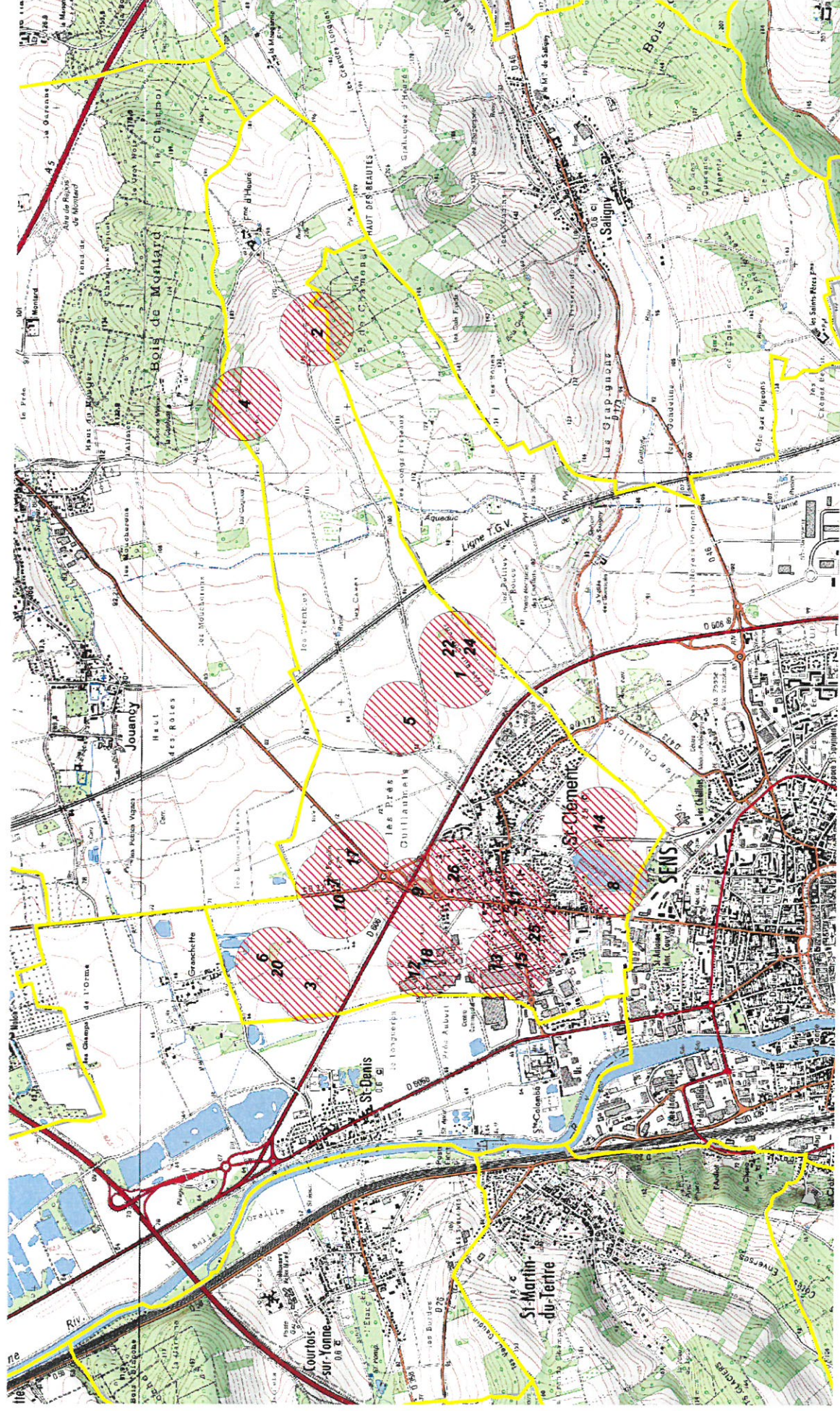
1:25000

Liste des sites archéologiques

ROUSSON

mercredi 25 octobre 2017

N° d'EA	Lieu dit carte IGN	Chrono debut	Chrono fin	Vestiges
1	(entre l'Yonne et le chemin de fer)	Gallo-romain	Gallo-romain	voie
2	Les Grandes Fosses	Second Age du fer	Second Age du fer	habitat
3		Haut moyen-âge	Haut moyen-âge	sépulture
4		Premier Age du fer	Premier Age du fer	sarcophage
5	La Chatelaine	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	sépulture
6	Champ de Pierre	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	inhumation
7	La Chatelaine SO	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	sépulture
8		Moyen-âge classique	Moyen-âge classique	enclos
9		Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	espace fortifié
10		Moyen-âge classique	Moyen-âge classique	habitat
11		Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	anomalie
				enclos funéraire
				ville neuve
				construction
				fondation
				église
				niveau d'occupation



Site archéologique connu Limite de commune

500 0 500 1000 Mètres
1:25000

Liste des sites archéologiques

SAINT-CLEMENT

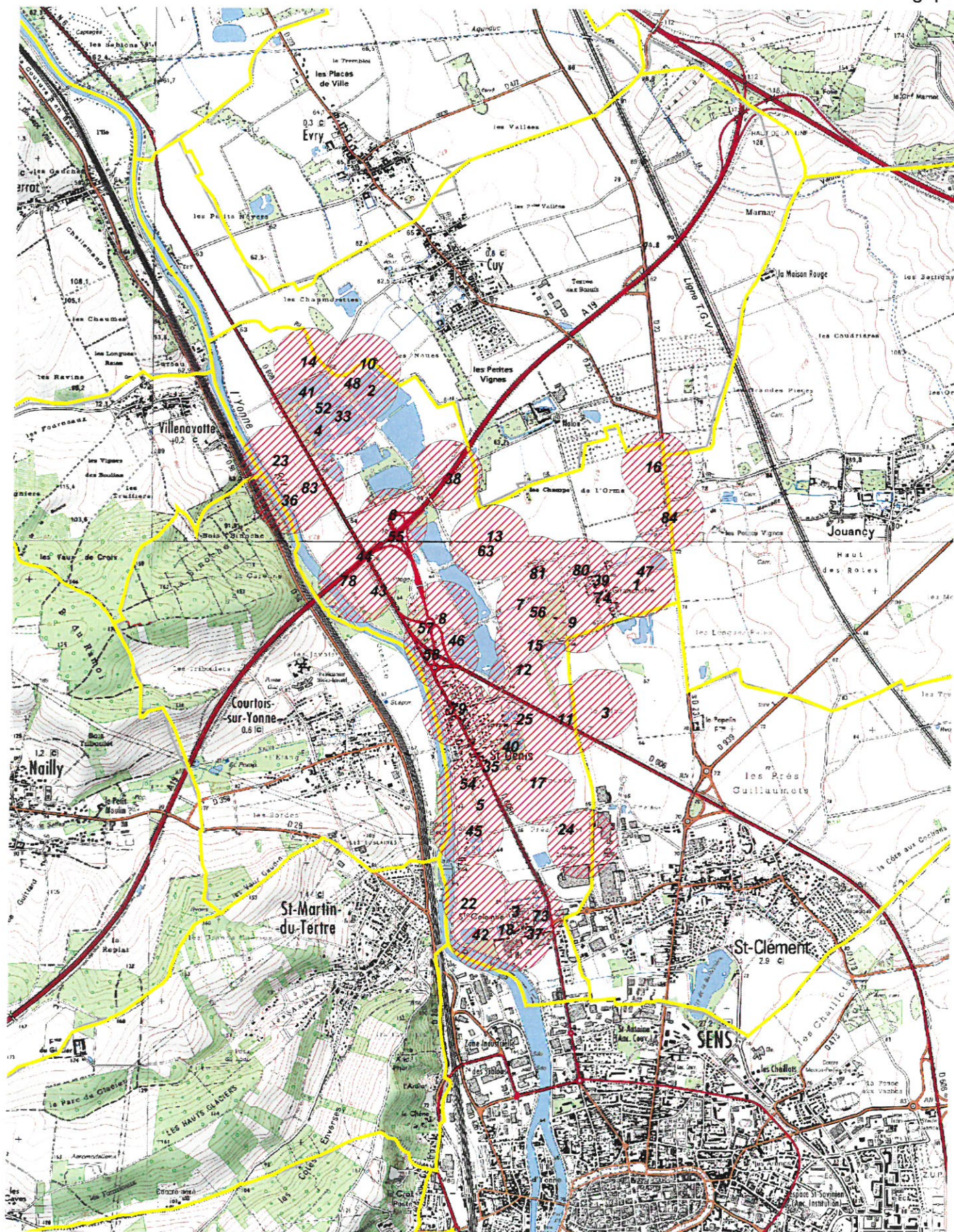
mercredi 25 octobre 2017

N° d'EA	Lieu dit carte IGN	Chrono debut	Chrono fin	Vestiges
1	La Côte aux Cochons	Néolithique	Age du bronze	fosse silo
2	Bois de Chamonat	Gallo-romain	Gallo-romain	habitat
3	Le Clos	Gallo-romain	Gallo-romain	anomalie bâtiment
4	Les Pierrieres	Gallo-romain	Gallo-romain	voie
5	Les Hautes Plantes, Les Basses Plantes	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	fosse
6	Chemin rural n°3 de Granchette à Saint-Clement	Premier Age du fer	Premier Age du fer	occupation
7	Le Popelin	Moyen-âge classique	Bas moyen-âge	léproserie
8	Sennepie, Sennepy	Gallo-romain	Gallo-romain	cercueil funéraire
9		Gallo-romain	Gallo-romain	occupation voie
10	Le Cormier	Bas moyen-âge	Bas moyen-âge	cimetière inhumation
11	Eglise de Saint-Clément	Moyen-âge	Moyen-âge	sarcophage église
12	Fontaine d'Azon	Bas moyen-âge	Epoque moderne	fontaine
13		Moyen-âge	Moyen-âge	fosse occupation
14	La Pointe Molot	Premier Age du fer	Second Age du fer	enceinte enclos

14	La Pointe Molot	Premier Age du fer	Second Age du fer	ferme
15	Fontaine d'Azon sud, parking de l'usine	Premier Age du fer	Second Age du fer	enclos funéraire
16		Premier Age du fer	Premier Age du fer	foyer
17	Ferme de Popelin	Premier Age du fer	Second Age du fer	occupation
18		Bas moyen-âge	Epoque moderne	fossé
19		Néolithique	Néolithique	chapelle
20	Chemin rural n°3 de Granchette à Saint-Clement	Gallo-romain	Gallo-romain	fosse
21	Etang de Sennepie?	Néolithique	Néolithique	
22	La Côte aux Cochons	Premier Age du fer	Second Age du fer	enclos
23	La Côte aux Cochons	Second Age du fer	Second Age du fer	enclos funéraire
24	La Côte aux Cochons	Gallo-romain	Gallo-romain	ferme
25		Age du bronze	Age du bronze	fosse
26	Rue Jean Cousin	Second Age du fer	Second Age du fer	bâtiment
				habitat
				puits

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint Denis Lès Sens (Yonne)

Contexte archéologique



Site archéologique connu



Limite de commune



500 0 500 1000 Mètres
 1:25000

Liste des sites archéologiques

SAINT-DENIS-LES-SENS

mercredi 25 octobre 2017

N° d'EA	Lieu d'it carte IGN	Chrono debut	Chrono fin	Vestiges
1	Granchette	Age du bronze final	Premier Age du fer	enclos funéraire fosse
2	Le Prunet	Gallo-romain	Gallo-romain	fossé
3	(Usine Pont-à-Mousson)	Age du bronze final	Age du bronze final	bâtiment
4	Arche du Crot et Barrèdes	Age du bronze	Age du bronze	fosse
5	Bourg S	Néolithique	Néolithique	enceinte fossé
6	Champ Notre-Dame	Second Age du fer	Second Age du fer	enclos funéraire fosse
7	Granchette O	Age du bronze final	Premier Age du fer	enclos funéraire
8	Notre-Dame, Le Bordeau	Second Age du fer	Gallo-romain	ferme fosse
9	Granchette	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	trou de poteau extraction fosse fossé
10	Arche du Crot NE	Second Age du fer	Second Age du fer	parcellaire enceinte enclos ferme fosse

11	Le Clos	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	enceinte enclos
12	Le Bordeaux	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	anomalie
13	Champ Notre-Dame SE	Age du bronze final	Second Age du fer	enceinte enclos
14	L"Arche du Crot	Gallo-romain	Gallo-romain	ferme
15	(Entre Granchette et Bordeaux)	Age du bronze final	Premier Age du fer	bâtiment enclos
16	Champs de l'Orme	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	enclos funéraire parcellaire
17	Le Longueron	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	anomalie extraction fosse fossé
18	Sainte-Colombe	Haut moyen-âge	Haut moyen-âge	parcellaire
19	?	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	sarcophage sépulture
20	Nolon	Néolithique	Néolithique	sépulture
21	Bourg (500m. Aval)	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	gué
22	Sainte-Colombe	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	fosse fossé
23	L"Arche du Crot SO	Second Age du fer	Second Age du fer	enclos funéraire voie
24	Prés Aubert	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	anomalie fossé
25	Bourg E	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	fosse fossé
26	?	Second Age du fer	Second Age du fer	enclos funéraire sépulture
27	Sur le Chemin de Hallage	Gallo-romain	Gallo-romain	
28	?	Paléolithique	Paléolithique	
29	Le Bordeaux 800 m S	Néolithique	Néolithique	fosse foyer

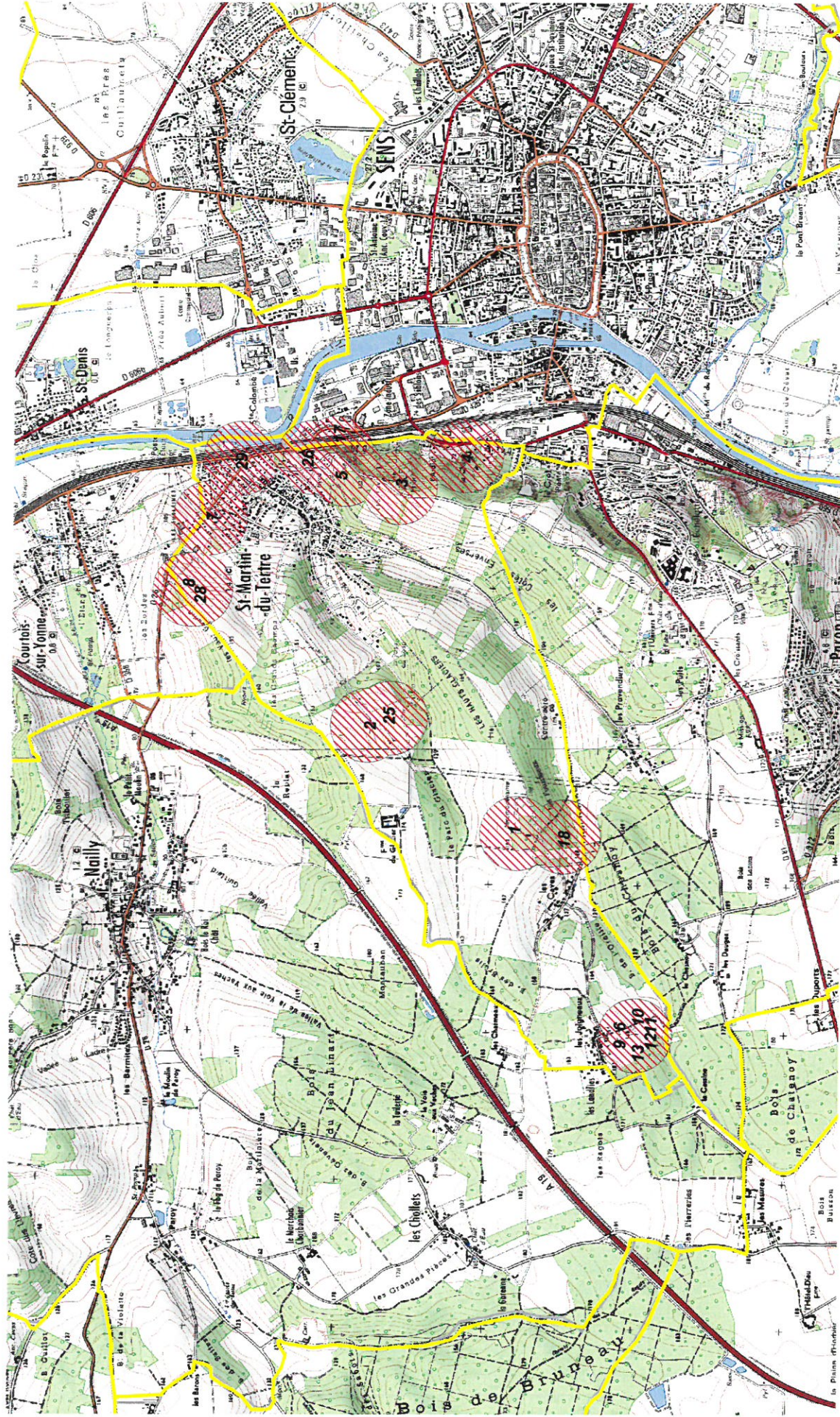
29	Le Bordeaux 800 m S	Néolithique	Néolithique	
30	Carrière Brissot	Second Age du fer	Second Age du fer	habitat
31		Second Age du fer	Second Age du fer	sépulture
32	Granchette	Second Age du fer	Second Age du fer	inhumation
33	L'Arche du Crot	Age du bronze	Age du bronze	sépulture
34	Les Granchettes	Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	fosse
35	Le Longueron	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	parcelle
36	(Rive Yonne)	Gallo-romain	Gallo-romain	aménagement de berge
37	Sainte-Colombe	Haut moyen-âge	Haut moyen-âge	mur
38	Pièce du Regy	Néolithique	Second Age du fer	sépulture
39	Granchette	Age du bronze final	Age du bronze final	
40	Bourg SE	Second Age du fer	Second Age du fer	fosse
41	L'Arche du Crot	Premier Age du fer	Premier Age du fer	enclos funéraire
42	Sainte-Colombe	Néolithique	Néolithique	fosse
43	La Belle Oreille	Néolithique moyen	Néolithique moyen	
44	Champ Notre Dame	Age du bronze final	Age du bronze final	habitat
45	Saint-Lot S	Second Age du fer	Second Age du fer	trou de poteau
46	Le Bordeaux N, Champ Notre-Dame	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	ferme
47	Granchette	Age du bronze final	Age du bronze final	
48	Le Prunet	Second Age du fer	Second Age du fer	fosse
49	Le Prunet	Age du bronze final	Age du bronze final	fosse
50	Le Prunet	Néolithique	Néolithique	incinération
51	Le Prunet	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	sépulture
52	Arche du Crot et des Barrèdes	Néolithique	Néolithique	fossé
53	Arche du Crot et Barrèdes	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	inhumation
				sépulture

54	Bourg S	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	fossé
55	Champ Notre-Dame	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	fossé
56	Granchette O	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	fossé
57	Notre-Dame, Le Bordeaux	Second Age du fer	Second Age du fer	enclos enclos funéraire
58	Notre-Dame, Le Bordeaux	Age du bronze final	Premier Age du fer	enclos enclos funéraire
59	Notre-Dame, Le Bordeaux	Bas-empire	Bas-empire	fossé
60	Notre-Dame, Le Bordeaux	Age du bronze final	Age du bronze final	fosse silo
61	Notre-Dame, Le Bordeaux	Age du bronze	Age du fer	
62	Notre-Dame, Le Bordeaux	Age du fer	Gallo-romain	dépôt monétaire
63	Champ Notre-Dame SE	Age du bronze final	Premier Age du fer	enclos enclos funéraire fosse fossé villa
64	Sainte-Colombe	Gallo-romain	Gallo-romain	
65	Sainte-Colombe	Second Age du fer	Second Age du fer	
66	Sainte-Colombe	Age du bronze	Age du bronze	sépulture tumulus
67	Sainte-Colombe	Néolithique	Néolithique	
68	Nolon	Premier Age du fer	Second Age du fer	nécropole
69	?	Gallo-romain	Gallo-romain	
70	Le Bordeaux 800 m S	Age du bronze final	Premier Age du fer	enclos funéraire
71	Le Bordeaux 800 m S	Second Age du fer	Second Age du fer	enclos funéraire
72	(Carrière Tallabardon)	Age du bronze final	Premier Age du fer	enclos funéraire
73	Sainte-Colombe	Haut moyen-âge	Epoque moderne	monastère
74	Granchette	Age du bronze final	Premier Age du fer	enclos enclos funéraire
75	Granchette	Premier Age du fer	Premier Age du fer	fosse habitat
76	Granchette	Second Age du fer	Second Age du fer	habitat
77	Granchette	Haut moyen-âge	Haut moyen-âge	habitat
78	La Belle Oreille	Age du fer	Gallo-romain	

79			Epoque moderne	Epoque moderne	église
80	Hameau de Granchettes		Epoque moderne	Epoque moderne	
81			Moyen-âge	Moyen-âge	fossé
82			Néolithique	Période récente	maison forte
83	L'Arche du Crot, Vignolle		Age du fer	Age du fer	polissoir fixe
84			Gallo-romain	Période récente	voie

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Martin du Tertre (Yonne)

Contexte archéologique



Site archéologique connu Limite de commune

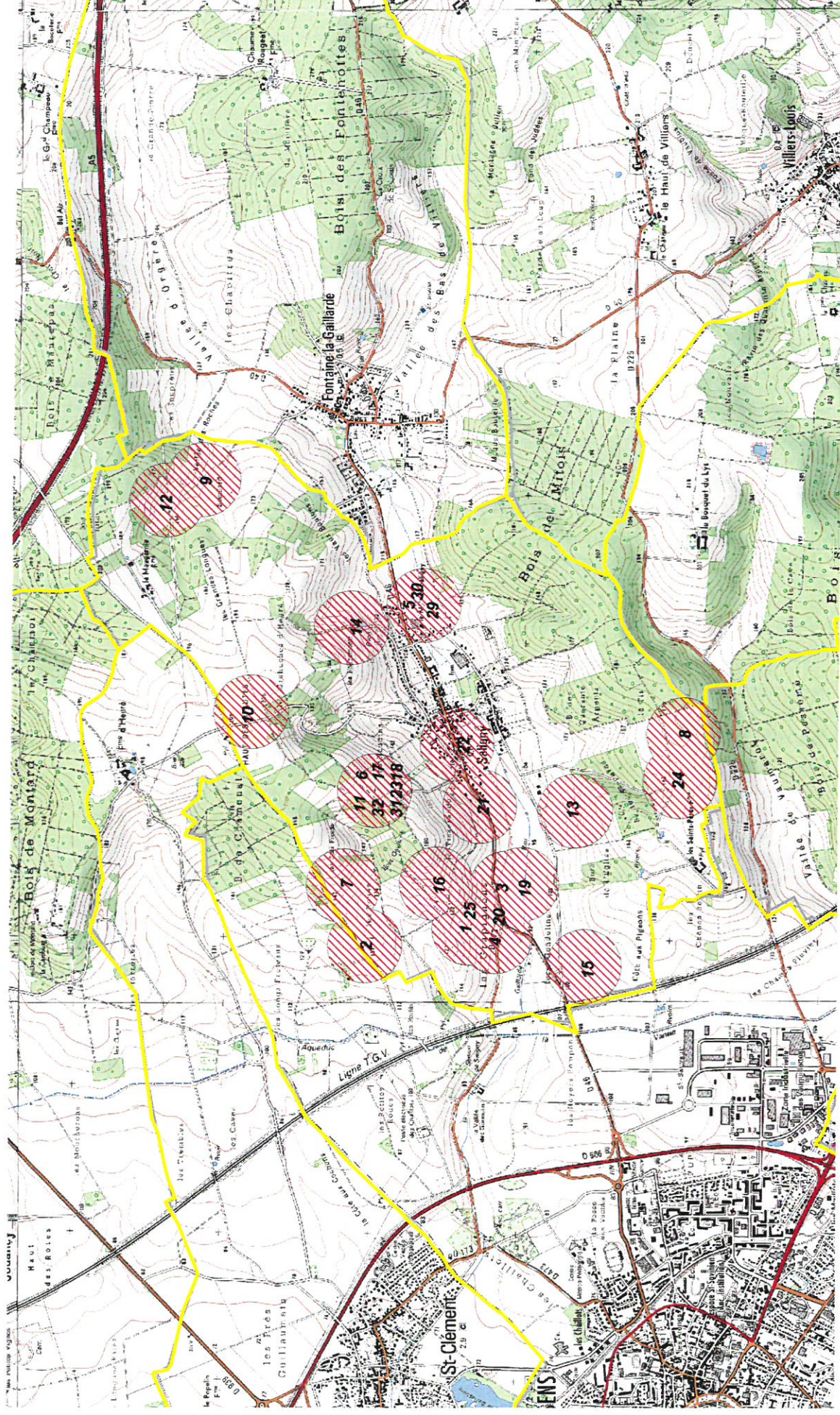
Liste des sites archéologiques

SAINT-MARTIN-DU-TERTRE

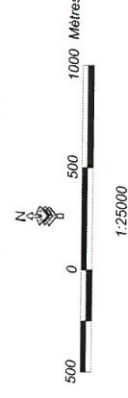
mercredi 25 octobre 2017

N° d'EA	Lieu dit carte IGN	Chrono debut	Chrono fin	Vestiges
1	Les Caves, Les Glaciers	Néolithique	Age du bronze ancien	fosse habitat
2	Les Grands Champs Plats	Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	
3	L'Ardiot	Age du bronze	Age du bronze	tumulus
4	Le Chêne	Premier Age du fer	Gallo-romain	inhumation nécropole
5	Les Carrelottes	Haut moyen-âge	Haut moyen-âge	cimetière inhumation
6	Plateau de Ru de Chièvre	Second Age du fer	Second Age du fer	espace fortifié habitat
7	Les Sublaines	Second Age du fer	Second Age du fer	enclos funéraire
8	Les Vaux Gaudin	Age du bronze final	Premier Age du fer	enclos funéraire incinération
9	La Ruelle des Morts	Gallo-romain	Gallo-romain	voie
10	La Route des Caves	Gallo-romain	Gallo-romain	voie
11	(Cimetière)	Second Age du fer	Second Age du fer	fosse habitat
12	Les Celliers	Gallo-romain	Gallo-romain	enceinte
13	L'Ardiot	Gallo-romain	Gallo-romain	fanum
14	Hameau des Caves	Néolithique	Néolithique	
15	Rue de l'Eglise	Gallo-romain	Epoque moderne	voie
16	Route de Vaoux : Feu-Vert	Gallo-romain	Gallo-romain	voie

17	Eglise					
18	Maletaverne, La Grande Porte		Haut moyen-âge	Moyen-âge classique		église
19	Les Caves, Les Glaciers		Néolithique	Néolithique		polissoir fixe
20	Les Caves, Les Glaciers		Paléolithique ancien	Paléolithique ancien		
21	Les Caves, Les Glaciers		Paléolithique moyen	Paléolithique moyen		
22	Les Caves, Les Glaciers		Mésolithique	Mésolithique		
23	Les Caves, Les Glaciers		Néolithique moyen	Néolithique moyen		
24	Les Caves, Les Glaciers		Néolithique récent	Néolithique final		
25	Les Grands Champs Plats		Néolithique	Néolithique		
			Néolithique récent	Néolithique récent		
26	Les Carrelottes		Second Age du fer	Second Age du fer		fosse
						habitat
27	Plateau du Ru de Chièvre					trou de poteau
28	Les Vaux Gaudin		Néolithique	Néolithique		
29			Epoque indéterminée	Epoque indéterminée		parcellaire
			Gallo-romain	Période récente		voie



Site archéologique connu Limite de commune



Liste des sites archéologiques

SALIGNY

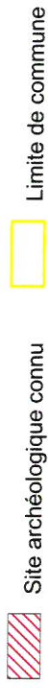
mercredi 25 octobre 2017

N° d'EA	Lieu dit carte IGN	Chrono debut	Chrono fin	Vestiges
1	Les Grapignons	Second Age du fer	Second Age du fer	fosse habitat
2	Les Roues O	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	
3	La Vallée des Prés	Gallo-romain	Gallo-romain	bâtiment hypocauste villa
4	Les Grapignons	Age du bronze	Premier Age du fer	enclos funéraire
5	Le Moulin de Saligny, Les Nouvalles	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	enceinte
6	Les Rois Fils	Second Age du fer	Second Age du fer	enceinte
7	Les Culs Froids	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	habitat
8	Saints-Pères E	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	enclos fosse
9	Souillard N	Néolithique récent	Néolithique récent	
10	Le Haut des Beautés	Paléolithique	Néolithique	
11	?	Second Age du fer	Gallo-romain	inhumation nécropole
12	(Vers les Grandes Longues et Vallée des Roches)	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	fosse
13	Bois de l'Eglise	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	enceinte
14	Les Rougemonts	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	bâtiment enclos
15	Les Gondelins	Néolithique	Second Age du fer	fossé architecture funéraire

15	Les Gondelins	Néolithique	Second Age du fer	fosse fossé
16	En Tisserande	Age du bronze final	Premier Age du fer	enclos enclos funéraire
17	Les Gondelins	Néolithique	Néolithique	
18	(Plateau, Chemin Fontaine-Saligny N)	Néolithique	Néolithique	
19	Les Gondelins	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	fossé
20	Les Grapignons	Second Age du fer	Second Age du fer	enclos funéraire incinération inhumation nécropole cimetière inhumation sépulture
21	Bas des Hauts Fours	Moyen-âge	Moyen-âge	inhumation sépulture
22	Bas des Hauts Fours	Haut moyen-âge	Haut moyen-âge	
23	La Vallée des Roches	Néolithique	Néolithique	
24	Ferme des Saints Pères	Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	
25	Les Grapignons	Second Age du fer	Gallo-romain	enceinte enclos
26	Les Grapignons	Premier Age du fer	Second Age du fer	enclos
27	les Grapignons	Age du bronze final	Premier Age du fer	enclos funéraire enclos funéraire
28	les Grapignons	Age du bronze final	Premier Age du fer	fossé voie
29	Le Moulin de Saligny, Les Nouvalles	Paléolithique	Mésolithique	
30	Le Moulin de Saligny, Les Nouvalles	Second Age du fer	Second Age du fer	enclos funéraire
31	Les Gondelins	Paléolithique ancien	Paléolithique ancien	
32	(Plateau, Chemin Fontaine-Saligny N)	Paléolithique ancien	Paléolithique ancien	

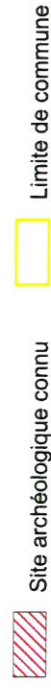
Contexte archéologique

1000 Mètres



Contexte archéologique

Contexte archéologique

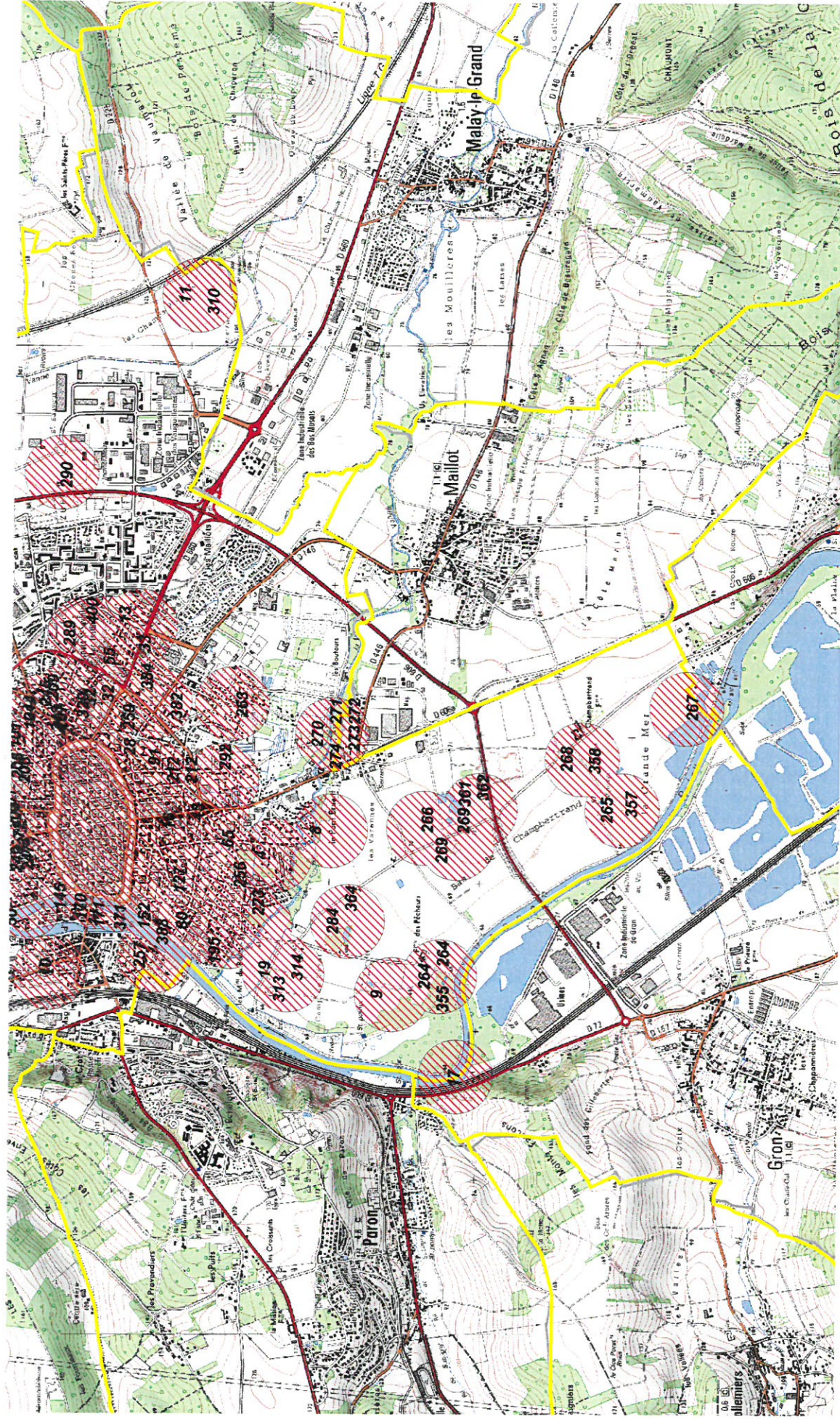


DRAC de Bourgogne-Franche Comté, Service régional de l'archéologie, IGN© scan 25, septembre 2017.

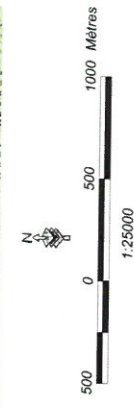
Elaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Sens (Yonne)

Secteur sud

Contexte archéologique



Site archéologique connu Limite de commune



Liste des sites archéologiques

SENS

mercredi 25 octobre 2017

N° d'EA	Lieu dit carte IGN	Chrono debut	Chrono fin	Vestiges
1	Le Moulin de la Vierge	Moyen-âge classique	Moyen-âge classique	statue
2	Clos des Cordeliers, 172-174, rue des Déportés de la Résistance	Moyen-âge classique	Bas moyen-âge	chapelle couvent fosse four latrines enclos ferme habitat aqueduc canalisation mosaïque sol d'occupation hypocauste sol d'occupation thermes construction fosse latrines
3	Les Petites Roues*	Second Age du fer	Second Age du fer	
4		Gallo-romain	Gallo-romain	
5	Faubourg Saint Pregts, 5-11, rue du Général Dubois	Gallo-romain	Gallo-romain	
6	Ancien Archevêché	Gallo-romain	Gallo-romain	
7	18-20, rue de la Petite Juiverie, 14-16, Grande Rue	Moyen-âge	Moyen-âge	
8	Le Camp de César, Le Pont Bruant, Les Moulins du Roi	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	
9	*	Néolithique	Second Age du fer	enclos

10	34-36, rue de Sablons, (Maison de Retraite Vermiligo)	Gallo-romain	Gallo-romain	atelier de potier dépotoir
11	Les Champs Pluviers*	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	four voie
12	Les Longs Fréteaux*	Gallo-romain	Gallo-romain	construction habitat
13	Avenue Pierre de Coubertin	Gallo-romain	Gallo-romain	aqueduc
14	5, rue des Drapès	Gallo-romain	Gallo-romain	enceinte urbaine rempart
15	18, cours Tarbé, Banque de France	Gallo-romain	Gallo-romain	bâtiment hypocauste
16	23, rue du Général Dubois	Gallo-romain	Gallo-romain	villa
17	6, rue B. Voisin, Lotissement des Orfèvres	Gallo-romain	Gallo-romain	dépotoir
18	Quartier Saint Antoine	Gallo-romain	Gallo-romain	bâtiment cave
19	Camp de César, Motte du Ciar	Gallo-romain	Gallo-romain	thermes
20		Gallo-romain	Gallo-romain	bâtiment puits
21	9, cours Tarbé	Epoque moderne	Epoque moderne	rempart
22	Clos des Jacobins	Gallo-romain	Gallo-romain	forum
23	Résidence le Zodiaque, 84, rue Champbertrand, 12, rue Saint-Paul	Moyen-âge	Moyen-âge	monastère
24	Rue de l'Epée	Gallo-romain	Gallo-romain	construction îlot mur
25	Centre Médical Tarbé, 4, rue du Général Dubois	Gallo-romain	Gallo-romain	voie construction
26	19, Cours Chambonas, 28, rue Jossey	Gallo-romain	Gallo-romain	construction enceinte urbaine rempart
27	(Lotissement Social)	Premier Age du fer	Premier Age du fer	
28	Bd du 14 Juillet	Gallo-romain	Gallo-romain	enceinte urbaine rempart
29	Rue d'Alsace-Lorraine	Gallo-romain	Moyen-âge	cimetière

30	Rue de la Planche-Barrault	Gallo-romain	Gallo-romain	Gallo-romain	aqueduc
31	Rue du Plat d'Étain	Gallo-romain	Gallo-romain	Gallo-romain	canalisation
32	Boulevard Maréchal Foch	Haut moyen-âge	Moyen-âge classique	Moyen-âge classique	monastère
33	160, rue d'Alsace-Lorraine	Gallo-romain	Gallo-romain	Gallo-romain	inhumation
35	Rue du Puits de la Chaîne	Gallo-romain	Gallo-romain	Gallo-romain	nécropole
36	4, bd du Centenaire	Gallo-romain	Gallo-romain	Gallo-romain	construction
37	Rue des Arènes	Gallo-romain	Gallo-romain	Gallo-romain	
38	Rue du Docteur Schweitzer	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	mur
39		Premier Age du fer	Premier Age du fer	Premier Age du fer	
40		Gallo-romain	Gallo-romain	Gallo-romain	
41	Les Chaillots	Gallo-romain	Gallo-romain	Gallo-romain	sépulture
42	(Entre la rue Curie et la rue Victor Guichard)	Gallo-romain	Gallo-romain	Gallo-romain	
43	126 bis, rue du Général de Gaulle	Gallo-romain	Gallo-romain	Gallo-romain	mosaïque
44	Rue des Chaillots	Gallo-romain	Gallo-romain	Gallo-romain	voie
45	(Carrefour de la rue de la Pépinière)	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	inhumation
46	H.L.M. dit "des Chaillots"	Gallo-romain	Gallo-romain	Gallo-romain	sépulture
47	35, rue du Général Dubois	Gallo-romain	Gallo-romain	Gallo-romain	incinération
48	Palais de Justice, (6, rue de la Grande Juiverie)	Bas moyen-âge	Bas moyen-âge	Bas moyen-âge	inhumation
49	2, rue Drapès	Gallo-romain	Gallo-romain	Gallo-romain	nécropole
50	14, rue du Docteur Schweitzer	Gallo-romain	Gallo-romain	Gallo-romain	atelier de potier
51	13, rue Abélard	Gallo-romain	Gallo-romain	Gallo-romain	four
52	15, rue du Général Alix	Gallo-romain	Gallo-romain	Gallo-romain	construction
53	44, rue du Général Alix	Gallo-romain	Gallo-romain	Gallo-romain	hypocauste
54	Rue du Général Alix (face à l'Archevêché)	Gallo-romain	Gallo-romain	Gallo-romain	colonne (élément de)
55	144, rue d'Alsace-Lorraine	Gallo-romain	Gallo-romain	Gallo-romain	colonne (élément de)
56	2, rue d'Alsace-Lorraine	Gallo-romain	Gallo-romain	Gallo-romain	dépôt monétaire
					construction
					inhumation
					nécropole
					sarcophage
					lairaie

56	2, rue d'Alsace-Lorraine	Gallo-romain	Gallo-romain	statue villa
58	(Jardins de l'Archevêché)	Gallo-romain	Gallo-romain	colonne (élément de) construction enceinte rempart
59	10, rue de la Banque	Gallo-romain	Gallo-romain	construction
61	20, bd des Garibaldi	Gallo-romain	Gallo-romain	mur
62	11, bd des Garibaldi	Gallo-romain	Gallo-romain	mosaïque
63	5, bd des Garibaldi	Gallo-romain	Gallo-romain	bâtiment
64	33 rue Gen. Dubois (ancien nom 33, bd des Garibaldi)	Gallo-romain	Gallo-romain	habitat
65	65, rue du Général Dubois	Gallo-romain	Gallo-romain	voie
66	34, rue du Général Dubois	Gallo-romain	Gallo-romain	colonne (élément de) mur
67	21, rue du Général Duchesne	Gallo-romain	Gallo-romain	niveau d'occupation
68	Ecrivain (Rue de l'')	Gallo-romain	Gallo-romain	
69	Général Duchesne (27,29, rue du)	Gallo-romain	Gallo-romain	mosaïque
70	5, rue du Général Leclerc	Gallo-romain	Gallo-romain	colonne (élément de) rempart
71	43, rue du Général Leclerc	Gallo-romain	Gallo-romain	bâtiment
72	23, rue du Général Leclerc	Gallo-romain	Gallo-romain	enceinte
73	26, rue Carnot	Gallo-romain	Gallo-romain	rempart
75	72, bd du Centenaire	Gallo-romain	Gallo-romain	bâtiment
76	9, cours Chambonas	Gallo-romain	Gallo-romain	enceinte
77	6, cours Chambonas	Gallo-romain	Gallo-romain	rempart
78	11, cours Chambonas	Gallo-romain	Gallo-romain	bâtiment
79	23-25, cours Chambonas	Gallo-romain	Gallo-romain	sépulture
80	63, rue Chambertrand	Gallo-romain	Gallo-romain	rempart
81	40, rue Champfeuilard, bd du 14 Juillet (angle)	Gallo-romain	Gallo-romain	tour
82	12, rue Beaurepaire	Gallo-romain	Gallo-romain	
83	30, rue Beaurepaire	Gallo-romain	Gallo-romain	

84	32, rue Beaurepaire	Gallo-romain	Gallo-romain	statue
85	8, rue Beaurepaire	Gallo-romain	Gallo-romain	canalisation
86	Rue Beaurepaire, Grande Rue (à l'angle)	Gallo-romain	Moyen-âge	colonne (élément de)
87	Rue Beaurepaire	Gallo-romain	Gallo-romain	voie
88	Rue de Belkenave, bd Mail (angle)	Gallo-romain	Gallo-romain	incinération
89	Clos de Bellevane	Gallo-romain	Gallo-romain	sépulture
90	(Entre cours Tarbé et rue de la Blanchisserie)	Gallo-romain	Gallo-romain	nécropole
91	22, rue des Charmes	Gallo-romain	Gallo-romain	sarcophage
92	(Lit de l'Yonne)	Gallo-romain	Gallo-romain	voie
94	(Près du Clos du Roi)	Gallo-romain	Gallo-romain	habitat
95	Rue de l'Ecrivain	Gallo-romain	Gallo-romain	puits
96	Rue de l'Ecrivain, Grande Rue (angle)	Gallo-romain	Gallo-romain	bâtiment
97	(A hauteur du 1, rue Paul Bert)	Gallo-romain	Moyen-âge	mosaïque
98	40, rue de l'Epée	Gallo-romain	Gallo-romain	thermes
99	Rue Eugène Delaporte, bd de la Liberté (angle)	Gallo-romain	Gallo-romain	voie
100	(Près de la Porte Forneau)	Gallo-romain	Gallo-romain	aqueduc
101	23, rue des Francs Bourgeois	Gallo-romain	Gallo-romain	aqueduc
102	Rue des Francs Bourgeois (caserne)	Gallo-romain	Gallo-romain	canalisation
103	(Gare SNCF)	Second Age du fer	Second Age du fer	souterrain
104	Rue de la Gare, av. Vauban (angle)	Second Age du fer	Gallo-romain	fondation
105	200, rue des Déportés de la Résistance Française	Gallo-romain	Gallo-romain	enceinte
106	(Carrefour rue des Déportés de la Résistance Française et rue Champfeuilard)	Gallo-romain	Gallo-romain	rempart
107	148-150, rue des Déportés de la Résistance Française	Gallo-romain	Gallo-romain	dépôt monétaire
108	Grande Rue (face à la rue Abélard)	Gallo-romain	Gallo-romain	mosaïque
110	20, Grande Rue*	Gallo-romain	Gallo-romain	bassin
				bâtiment
				dallage
				bloc
				aménagement indéterminé

110	20, Grande Rue*	Gallo-romain	Gallo-romain	bloc pieu
111	72, Grande Rue*	Gallo-romain	Gallo-romain	
112	48, Grande Rue	Gallo-romain	Gallo-romain	dallage voie
113	98, Grande Rue	Gallo-romain	Gallo-romain	
114	137, rue des Déportés de la Résistance Française	Gallo-romain	Gallo-romain	
115	Rue des Déportés de la Résistance Française (face à la rue Hodoart)	Gallo-romain	Gallo-romain	voie
116	Rue Jacques Taveau	Gallo-romain	Gallo-romain	bassin
117	Rue Jean Cousin	Gallo-romain	Gallo-romain	mur
118	Place Jean Jaurès	Gallo-romain	Gallo-romain	enceinte rempart
119	Sous-Préfecture(angle)	Gallo-romain	Gallo-romain	
120	Rue Jossey	Gallo-romain	Gallo-romain	
121	Rue de Laurencin	Gallo-romain	Gallo-romain	colonne (élément de)
122	Rue Laurencin, rue Paul Bert (angle)	Gallo-romain	Gallo-romain	inscription
123	10, rue Laurencin	Gallo-romain	Gallo-romain	souterrain
124	16, rue Laurencin	Gallo-romain	Gallo-romain	souterrain
125	Rue Laurencin	Gallo-romain	Gallo-romain	voie
126	Rue le Péletier de Saint-Fargeau	Gallo-romain	Gallo-romain	
127	52, bd de la Liberté	Gallo-romain	Gallo-romain	niveau d'occupation
128	Rue Marcelin Berthelot	Gallo-romain	Gallo-romain	
129	18, bd du Mail	Gallo-romain	Gallo-romain	bloc orné
130	7bis, rue Paul Bert (face)	Gallo-romain	Gallo-romain	colonne (élément de)
131	(En face du 3 et 6, rue Pasteur)	Gallo-romain	Gallo-romain	dallage
132	Place Drapès	Gallo-romain	Gallo-romain	aqueduc canalisation inscription
133	Rue des Vieilles Etuves	Gallo-romain	Gallo-romain	
134	(Face au 1, rue Paul Bert)	Gallo-romain	Gallo-romain	
135	(Face au 5, rue Paul Bert)	Second Age du fer	Second Age du fer	
137	(Face au 7, rue Paul Bert)	Gallo-romain	Gallo-romain	
138	(Face au 5 bis, rue Paul Bert)	Gallo-romain	Gallo-romain	
139	Rue Paul Bert	Gallo-romain	Gallo-romain	voie

140	(Face au 23, rue du Général Duchesne)	Epoque indéterminée	Gallo-romain	
141	(Face au 25, rue du Général Duchesne)	Gallo-romain	Gallo-romain	statue
142	Rue Verte (Pont de la Vanne 300m. Aval)	Gallo-romain	Gallo-romain	voie
143	Rue Victor Guichard	Gallo-romain	Gallo-romain	statue
144	1, rue Victor Guichard	Gallo-romain	Gallo-romain	enceinte
145	4, bd de Maupéou	Gallo-romain	Gallo-romain	bloc orné
146	Bd de Maupéou	Gallo-romain	Gallo-romain	niveau d'occupation
147	(Près de la Porte Saint-Didier)	Gallo-romain	Gallo-romain	
148	Rue Maurice Prou	Gallo-romain	Gallo-romain	dépotoir
149	34, rue des Moulins	Gallo-romain	Gallo-romain	
150	26, rue des Moulins	Gallo-romain	Gallo-romain	niveau d'occupation
151	12 bis, rue des Moulins	Gallo-romain	Gallo-romain	voie
152	Faubourg Saint-Pregts	Gallo-romain	Gallo-romain	voie
153	Rue des Moulins	Gallo-romain	Gallo-romain	bâtiment
154	Rue des Moulins (entrée O, sous le moulin de la ruelle)	Gallo-romain	Gallo-romain	canalisation
155	Faubourg Notre-Dame	Gallo-romain	Gallo-romain	lieu de culte
156	(Près de la Porte Notre-Dame)	Gallo-romain	Gallo-romain	sépulture
157	5, rue Parmentier	Gallo-romain	Gallo-romain	statue
158	Rue Paul Malluile	Gallo-romain	Gallo-romain	atelier de tabletterie
159	Rue de la Pépinière	Gallo-romain	Gallo-romain	production alimentaire animale
160	(Quartier du Petit Saint-Sauveur)	Gallo-romain	Gallo-romain	nécropole
161	8, rue Philippe Hodoart (bâtiment au fond de la cour)	Moyen-âge	Gallo-romain	dépotoir
162	(Face au 26, rue Philippe Hodoart)	Gallo-romain	Gallo-romain	cave
163	(Entre rue Curie et rue Victor Guichard)	Gallo-romain	Gallo-romain	mur
164	9, rue Beaufrepaire	Moyen-âge	Moyen-âge	voie
165	7, rue Beaufrepaire	Moyen-âge	Moyen-âge	église
166	4-12, rue Charles Leclerc	Bas moyen-âge	Bas moyen-âge	fondation
167	Bd Maupéou (face rue des Vieilles Etuves)	Gallo-romain	Gallo-romain	cave
				maison
				couvent
				enceinte

167	Bd Maupéou (face rue des Vieilles Etuves)	Gallo-romain	Gallo-romain	rempart
168	(En face du 29, rue des Vieilles Etuves)	Gallo-romain	Gallo-romain	atelier de potier
169	Rue Charles Leclerc, rue Beaurepaire (angle)	Gallo-romain	Gallo-romain	égout
170	8, av. Jean Moulin	Moyen-âge	Moyen-âge	rempart
171	1, quai Ernest Landry	Moyen-âge	Moyen-âge	tour
172	2, rue du Palais de Justice	Gallo-romain	Gallo-romain	porte
173	5-7, cours Tarbé	Moyen-âge	Période récente	aqueduc
174		Moyen-âge	Moyen-âge	souterrain
175	13 bis-15, rue de la Grande Juiverie	Epoque moderne	Epoque moderne	église
176	5, rue Rigault	Gallo-romain	Gallo-romain	église
177	Square Jean Cousin	Gallo-romain	Epoque moderne	puits
178	3, rue Edouard Charton	Bas moyen-âge	Bas moyen-âge	bâtiment
179	82, Grande Rue	Gallo-romain	Gallo-romain	thermes
179	82, Grande Rue; 20, rue de l'Ecrivain	Gallo-romain	Gallo-romain	colonne (élément de)
180	Bd du 14 Juillet	Gallo-romain	Moyen-âge	niveau d'occupation
181	37, bd du 14 Juillet	Moyen-âge	Moyen-âge	cave
182	2-4 bis, rue Champfeuilard	Moyen-âge	Moyen-âge	canalisation
183	55, rue du 14 Juillet	Gallo-romain	Gallo-romain	construction
184	Rue Champfeuilard	Gallo-romain	Gallo-romain	souterrain
185	8-10, rue Philippe Hodoard	Moyen-âge	Epoque moderne	enceinte
186	Rue du Château-Gaillard	Bas moyen-âge	Bas moyen-âge	tour
187	66, rue Thénard	Moyen-âge classique	Moyen-âge classique	église
188	?	Epoque moderne	Epoque moderne	cimetière
				bloc orné
				enceinte
				rempart
				inhumation
				sépulture
				église
				motte castrale
				cave
				colonne (élément de)
				couvent

189	61, rue Thénard	Gallo-romain	Gallo-romain	enceinte rempart
190	Place de la République	Gallo-romain	Gallo-romain	tour
191	Place de la République	Moyen-âge	Moyen-âge	villa
192	?	Epoque moderne	Epoque moderne	puits inscription puits
193	86-88, rue de la République	Moyen-âge classique	Moyen-âge classique	cloître mur
194	(Hauteur du 7 bis, rue Thénard)	Moyen-âge	Moyen-âge	cloître
195	98-100, rue Champbertrand	Epoque moderne	Epoque moderne	bâtiment maison
196	(Près de la Cathédrale)	Moyen-âge	Moyen-âge	crypte souterrain
197	Impasse de l'Epinglier	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	construction niveau d'occupation
198	2, rue Thénard	Epoque moderne	Epoque moderne	statue
199	5, rue Drapès	Epoque moderne	Epoque moderne	chapelle
200	41 bis-45, rue Victor Guichard	Age du bronze	Epoque moderne	niveau d'occupation
201	37, rue Victor Guichard	Moyen-âge	Moyen-âge	butte
202	(Face au 40-43, rue Victor Guichard)	Gallo-romain	Gallo-romain	sépulture
203	Rue Voisin Benoît (jardin, maison de retraite)	Gallo-romain	Moyen-âge	construction niveau d'occupation
204	39, bd du Mail	Gallo-romain	Gallo-romain	construction niveau d'occupation
205	Rue du Mail (cimetière)	Gallo-romain	Gallo-romain	construction niveau d'occupation
206	Rue du Mail (cimetière)	Gallo-romain	Moyen-âge	construction niveau d'occupation
207	Impasse de la Madeleine	Haut moyen-âge	Moyen-âge classique	église
208	24-26, place des Héros	Haut moyen-âge	Haut moyen-âge	église
209	Rue des Pénitents	Epoque moderne	Epoque moderne	cimetière
210	14, bd du 14 Juillet	Moyen-âge classique	Moyen-âge classique	chapelle couvent
211	4, bd du 14 Juillet	Moyen-âge	Epoque moderne	hôpital

212	29-29 bis, rue Parmentier	Gallo-romain	Moyen-âge	construction niveau d'occupation
213	53, bd du 14 Juillet	Gallo-romain	Gallo-romain	bloc mur
214	73, bd du 14 Juillet	Gallo-romain	Gallo-romain	colonne (élément de) stèle
215	Bd du 14 Juillet	Gallo-romain	Gallo-romain	colonne (élément de)
216	Bd du 14 Juillet	Gallo-romain	Gallo-romain	bloc orné
217	Rue de la République, rue Alix (angle)	Gallo-romain	Gallo-romain	meule fixe
218	8, rue de la République	Gallo-romain	Gallo-romain	
219	5, rue des Rosiers	Gallo-romain	Gallo-romain	
220	Rue du Tambour d'Argent	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	
221	Rue de Tivoli	Gallo-romain	Gallo-romain	funéraire incinération
222	Rue des Trois Croissants	Gallo-romain	Gallo-romain	mur
223	Rue Chambertrand	Gallo-romain	Gallo-romain	dallage voie
224	4, bd du Mail	Gallo-romain	Gallo-romain	habitat hypocauste
225	11, rue Cassin	Gallo-romain	Gallo-romain	
226	Rue des Oubliettes	Gallo-romain	Gallo-romain	atelier métallurgique
227	12, bd des Garibaldi	Gallo-romain	Gallo-romain	bloc enceinte urbaine
228	96, rue de la République	Gallo-romain	Gallo-romain	rempart bâtiment bâtiment
229	12 bis-14, bd Maupéou	Gallo-romain	Gallo-romain	bloc colonne (élément de) enceinte urbaine habitat mur
230	Grande Rue	Moyen-âge	Moyen-âge	rempart puits
231	Bd Maupéou (hauteur de la rue Beaurepaire)	Epoque moderne	Epoque moderne	canalisation

231	Bd Maupéou (hauteur de la rue Beaurepaire)	Epoque moderne	Epoque moderne	égout souterrain
232	12, rue de la Grosse Tour	Moyen-âge	Moyen-âge	tour
233	154, rue des Déportés de la Résistance Française	Gallo-romain	Gallo-romain	statue
234	1, rue des Cordeliers	Epoque moderne	Epoque moderne	établissement de religieux
235	79, bd du 14 Juillet	Gallo-romain	Gallo-romain	bassin
236	Rue Thénard (côté Place des Héros)	Moyen-âge	Moyen-âge	bâtiment
237	(Hauteur du 2-4, rue de l'Epée)	Gallo-romain	Gallo-romain	canalisation
238	2, rue de l'Epée	Gallo-romain	Gallo-romain	porte
239	12, rue Thénard	Moyen-âge	Moyen-âge	thermes
240	Rue Thénard	Moyen-âge	Moyen-âge	souterrain
241	Rue Montpezat (côté rue Thénard)	Moyen-âge	Moyen-âge	souterrain
242	98, rue de Brennus	Gallo-romain	Gallo-romain	aqueduc
243	(Entre 8, place des Héros et 2, bd du Mail)	Moyen-âge	Moyen-âge	porte
244	(Limite parcelle)	Haut moyen-âge	Haut moyen-âge	cimetière
245	Rue des Arènes, rue de la Caserne	Gallo-romain	Gallo-romain	théâtre-amphithéâtre
246	(Confluent de la Vanne)	Age du bronze	Premier Age du fer	
247	14, rue Savinien-Lapointe	Mésolithique	Néolithique	
248	3, rue Victor Guichard	Second Age du fer	Second Age du fer	nécropole
249	20, rue Savinien Lapointe	Second Age du fer	Gallo-romain	
250	53, rue Champbertrand	Gallo-romain	Gallo-romain	
251	Impasse de la Demi-Lune	Gallo-romain	Gallo-romain	
252	Hôtel de l'Ecu, 18, rue de la République	Moyen-âge	Moyen-âge	bloc orné
253	19, rue Pasteur	Gallo-romain	Gallo-romain	niveau d'occupation
254	4, rue du Général Leclerc	Gallo-romain	Gallo-romain	niveau d'occupation
255	1, rue de Bellenave	Moyen-âge	Moyen-âge	niveau d'occupation
256	12, 20, rue Lazare Bertrand	Moyen-âge	Moyen-âge	motte castrale
257	30, 35, bd de la Convention, 46 rue Cécile de Marsangie	Gallo-romain	Gallo-romain	sépulture
258	Grande Rue, rue de la Grosse Tour	Gallo-romain	Moyen-âge	construction
259	12, rue du Pré de Saint-Pierre	Gallo-romain	Gallo-romain	inhumation

259	12, rue du Pré de Saint-Pierre	Gallo-romain	Gallo-romain	nécropole
260	Espace du Tau, Résidence Saint-Pregts, rue Parmentier, rue des Cordiers	Second Age du fer	Gallo-romain	îlot
261	9, bd Maupéau	Gallo-romain	Moyen-âge	bâtiment
262	4-6, rue du Tau	Gallo-romain	Bas moyen-âge	voie
263	Les Jolivottes	Paléolithique	Paléolithique	construction
264	Ferme des Pêcheurs, Les Trous de Salcy	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	enclos
265	La Grande Mer	Néolithique	Néolithique	enclos funéraire
266	Les Cannetières, Les Varennes	Gallo-romain	Gallo-romain	fosse
267	La Grande Mer	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	fossé
268	Champbertrand (ferme)	Age du bronze final	Premier Age du fer	espace fortifié
269	Champbertrand (Bas de)	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	fossé
270	(Confluent de la Vanne)	Age du bronze final	Age du bronze final	habitat
271	Champbertrand	Age du bronze final	Age du bronze final	enclos funéraire
272	Champbertrand	Age du bronze	Age du bronze	enceinte
273	Faubourg Saint-Antoine	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	fossé
274	L'Yonne	Age du bronze	Age du bronze	dépôt
275	Petit Hameau	Néolithique	Néolithique	sépulture
276	L'Yonne (bas niveaux)	Néolithique	Age du bronze	
277	(Sablière Brisson)	Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	menhir
278	Gué de Salcy	Age du bronze moyen	Age du bronze final	dépôt
279	(Carrière Fichet)	Néolithique	Néolithique	gué
280	Rue du 89 ^e Régiment)	Paléolithique ancien	Paléolithique moyen	fosse
281	Faubourg Saint-Savinien	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	
282	(Sablière, près de la ville)	Paléolithique	Paléolithique	
283	Voie Ferrée	Second Age du fer	Second Age du fer	
284	Champbertrand SE	Second Age du fer	Second Age du fer	enclos funéraire

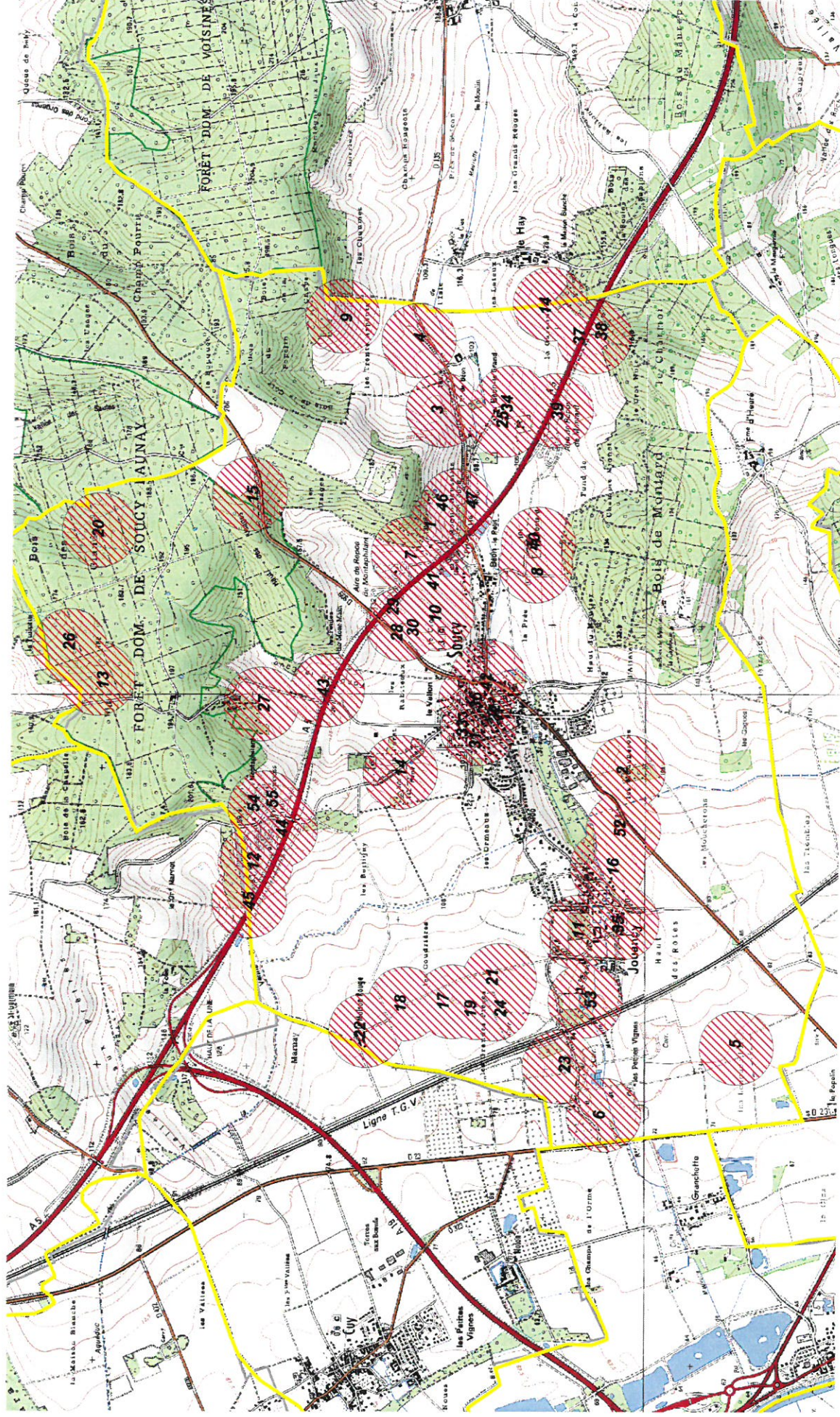
285	La Côte aux Cochons	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	fossé trou de poteau
286	La Vallée des Goudelins	Haut moyen-âge	Haut moyen-âge	cimetière inhumation sarcophage canalisation dallage sanctuaire des eaux
287	La Vallée des Goudelins	Gallo-romain	Gallo-romain	dépôt habitat
288	67, rue Carnot, (Angle bd. du Centenaire et la rue Carnot)	Gallo-romain	Gallo-romain	prieuré cathédrale fossé habitat trou de poteau voie
289	(Terrain du bon pasteur, rue Saint-Pierre le Vif)	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	atelier de travail du cuir cave
290	Saint-Sauveur	Moyen-âge	Moyen-âge	construction fosse
291	Cathédrale Saint-Etienne	Moyen-âge	Epoque moderne	puits puits à eau établissement de religieux cave
292		Gallo-romain	Gallo-romain	construction mosaïque sol d'occupation voie fosse mur puits cave
293	Faubourg Saint Pregts : 5-11, rue du Général Dubois	Bas moyen-âge	Bas moyen-âge	
294	Faubourg Saint Pregts, 5-11, rue du Général Dubois	Moyen-âge	Epoque contemporaine	
295	Faubourg Saint Pregts, 5-11, rue du Général Dubois	Moyen-âge	Epoque moderne	
296	Ancien Archevêché	Moyen-âge classique	Moyen-âge classique	
297	Ancien Archevêché	Epoque moderne	Epoque moderne	
298	Ancien Archevêché	Epoque moderne	Epoque moderne	
299	18-20, rue de la Petite Juiverie, 14-16, Grande Rue	Epoque moderne	Epoque moderne	
300	18-20, rue de la Petite Juiverie, 14-16, Grande Rue	Gallo-romain	Gallo-romain	
301	18-20, rue de la Petite Juiverie, 14-16, Grande Rue	Gallo-romain	Gallo-romain	
302	18-20, rue de la Petite Juiverie, 14-16, Grande Rue	Bas moyen-âge	Bas moyen-âge	
303	18-20, rue de la Petite Juiverie, 14-16, Grande Rue	Bas moyen-âge	Bas moyen-âge	
304	Clos des Cordeliers, 172-174, rue des Déportés de la Résistance	Epoque moderne	Epoque contemporaine	

305	Clos des Cordeliers, 172-174, rue des Déportés de la Résistance	Epoque moderne	Epoque moderne	inhumation ossuaire sépulture
307	Clos des Cordeliers, 172-174, rue des Déportés de la Résistance	Bas moyen-âge	Epoque moderne	inhumation sépulture
308	Clos des Cordeliers, 172-174, rue des Déportés de la Résistance	Haut moyen-âge	Moyen-âge classique	inhumation sépulture
309	Clos des Cordeliers, 172-174, rue des Déportés de la Résistance	Gallo-romain	Gallo-romain	hypocauste puits silo
310	Les Champs Pluviers*	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	enceinte
311	18, cours Tarbé, Banque de France	Second Age du fer	Second Age du fer	construction
312	5, rue des Orfèvres (jardin)	Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	
313	Camp de César, Motte du Ciar	Néolithique	Néolithique	architecture funéraire
314	Camp de César, Motte du Ciar	Second Age du fer	Second Age du fer	
315	9, cours Tarbé	Bas moyen-âge	Bas moyen-âge	fosse puits
316	9, cours Tarbé	Haut moyen-âge	Haut moyen-âge	puits
317	9, cours Tarbé	Gallo-romain	Gallo-romain	habitat trou de poteau
318	9, cours Tarbé	Gallo-romain	Gallo-romain	voie
319	Clos des Jacobins	Moyen-âge	Moyen-âge	monastère
320	Clos des Jacobins	Moyen-âge	Moyen-âge	cimetière
321	Résidence le Zodiaque, 84, rue Champbertrand, 12, rue Saint-Paul	Gallo-romain	Gallo-romain	habitat
322	Résidence le Zodiaque, 84, rue Champbertrand, 12, rue Saint-Paul	Second Age du fer	Second Age du fer	habitat
323		Gallo-romain	Gallo-romain	voie
324	(Lotissement Social)	Moyen-âge classique	Moyen-âge classique	canalisation cimetière
325	Boulevard Maréchal Foch	Haut moyen-âge	Haut moyen-âge	inhumation
326	Boulevard Maréchal Foch	Gallo-romain	Gallo-romain	sarcophage caniveau

326	Boulevard Maréchal Foch	Gallo-romain	Gallo-romain	hypocauste thermes
327	Boulevard Maréchal Foch	Moyen-âge classique	Moyen-âge classique	
328	Boulevard Maréchal Foch	Moyen-âge classique	Moyen-âge classique	
329	Boulevard Maréchal Foch	Moyen-âge classique	Moyen-âge classique	puits
330	Boulevard Maréchal Foch	Epoque moderne	Epoque moderne	jardin
331	Rue du Docteur Schweitzer	Gallo-romain	Gallo-romain	mur
332	H.L.M. dit "des Chaillois"	Premier Age du fer	Premier Age du fer	foyer
333	34, rue du Général Dubois	Gallo-romain	Gallo-romain	voie
334	9, cours Chambonas	Gallo-romain	Gallo-romain	colonne (élément de)
335	200, rue des Déportés de la Résistance Française	Moyen-âge classique	Moyen-âge classique	habitat
336	98, Grande Rue	Néolithique	Néolithique	chapelle
337	Rue de la Pépinière	Gallo-romain	Gallo-romain	
338	5-7, cours Tarbé	Moyen-âge	Epoque moderne	atelier de potier
339	Bd du 14 Juillet	Gallo-romain	Gallo-romain	sépulture
340	Bd du 14 Juillet	Moyen-âge classique	Moyen-âge classique	égout
341	37, bd du 14 Juillet	Gallo-romain	Gallo-romain	cave
342	8-10, rue Philippe Hodoard	Moyen-âge	Epoque moderne	enceinte
343	Impasse de la Madeleine	Haut moyen-âge	Moyen-âge classique	rempart
344	14, bd du 14 Juillet	Moyen-âge classique	Moyen-âge classique	néropole
345	4, bd du 14 Juillet	Moyen-âge	Epoque moderne	cimetière
346	4, bd du Mail	Gallo-romain	Gallo-romain	cimetière
347	4, bd du Mail	Moyen-âge	Moyen-âge	enceinte urbaine
348	4, bd du Mail	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	rempart
349	14, rue Savinien-Lapointe	Age du bronze moyen	Age du bronze moyen	néropole
350	14, rue Savinien-Lapointe	Age du fer	Gallo-romain	niveau d'occupation
351	3, rue Victor Guichard	Néolithique	Néolithique	
352	4, rue du Général Leclerc	Moyen-âge	Moyen-âge	chapelle
353	Espace du Tau, Résidence Saint-Pregts, rue Parmentier, rue des Cordiers	Second Age du fer	Gallo-romain	construction
				voie

354	Espace du Tau, Résidence Saint-Pregts, rue Parmentier, rue des Cordiers	Moyen-âge	Epoque contemporaine	habitat
355	Ferme des Pêcheurs, Les Trous de Salcy	Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	sépulture
356	Ferme des Pêcheurs, Les Trous de Salcy	Age du bronze final	Age du bronze final	
357	La Grande Mer	Age du bronze final	Age du bronze final	
358	Chambertrand (ferme)	Second Age du fer	Second Age du fer	enclos funéraire
				fosse
				fossé
359	Chambertrand (Plaine de)	Néolithique	Néolithique récent	fosse
360	Chambertrand (Plaine de)	Paléolithique moyen	Paléolithique supérieur	
361	Le Bas de Chambertrand	Néolithique	Gallo-romain	
362	Le Bas de Chambertrand	Néolithique	Gallo-romain	fosse
363	Faubourg Saint-Antoine	Néolithique	Néolithique	fosse
364	Chambertrand SE	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	
365	La Côte aux Cochons	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	
366	10, rue des Moulins, Rue Chambertrand	Gallo-romain	Gallo-romain	trou de poteau
				fossé
				construction
				îlot
367	10, rue des Moulins, Rue Chambertrand	Moyen-âge classique	Bas moyen-âge	construction
368	10, rue des Moulins, Rue Chambertrand	Epoque moderne	Epoque contemporaine	moulin
369	72, Grande Rue	Gallo-romain	Gallo-romain	
370	(Confluent de la Vanne)	Premier Age du fer	Premier Age du fer	
371	Cours Tarbé	Gallo-romain	Gallo-romain	enceinte urbaine
				mur
372	9, Bd Maupeou	Haut moyen-âge	Haut moyen-âge	dépotoir
373	9, bd Maupeou	Bas moyen-âge	Bas moyen-âge	inhumation
				nécropole
374	11 bd Mapeou	Moyen-âge classique	Epoque contemporaine	église
375	4 rue du Général Leclerc	Moyen-âge	Moyen-âge	inhumation
				nécropole
376	11, rue Gaston Perrot	Gallo-romain	Gallo-romain	dépotoir
				mur
				occupation
377	11, rue Gaston Perrot	Moyen-âge	Moyen-âge	inhumation
378		Gallo-romain	Gallo-romain	enceinte urbaine

379	Rue du général Dubois	Gallo-romain	Gallo-romain	bâtiment foyer habitat hypocauste niveau d'occupation mur niveau d'occupation puits canal fossé
380	Rue du général Dubois	Age du fer	Gallo-romain	niveau d'occupation mur
381	Rue du général Dubois	Moyen-âge	Période récente	niveau d'occupation puits
382	37, rue Binet	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	canal fossé
383	37, Rue Binet	Gallo-romain	Moyen-âge	bâtiment incinération inhumation nécropole foyer
384	37, Rue Binet	Gallo-romain	Moyen-âge	hypocauste mur
385		Gallo-romain	Gallo-romain	niveau d'occupation mur fossé
386		Gallo-romain	Gallo-romain	cimetière inhumation
387		Gallo-romain	Gallo-romain	église
388		Second Age du fer	Bas-empire	fosse habitat
389	141, Rue Alsace-Lorraine	Moyen-âge	Moyen-âge	prieuré cimetière inhumation
400		Haut moyen-âge	Epoque contemporaine	église
401	9, impasse du Maréchal Joffre	Haut-empire	Bas-empire	fosse
402	Saint-Antoine	Haut-empire	Haut-empire	habitat
403	Bourg Nord	Moyen-âge classique	Epoque contemporaine	prieuré
404	Saint-Antoine	Bas moyen-âge	Bas moyen-âge	cimetière inhumation
405	Saint-Antoine	Epoque moderne	Epoque moderne	sépulture
406	Sennepy, 89, rue Pierre Castets	Epoque contemporaine	Epoque contemporaine	dépotoir
407	4, rue Eugène Delaporte	Haut-empire	Haut-empire	fosse occupation



Site archéologique connu Limite de commune

Liste des sites archéologiques

SOUCY

mercredi 25 octobre 2017

N° d'EA	Lieu dit carte IGN	Chrono debut	Chrono fin	Vestiges
1	Moques-Boutelle	Age du bronze final	Age du bronze final	enclos enclos funéraire incinération inhumation
2	Les Mouchérons	Age du bronze final	Premier Age du fer	enclos funéraire
3	Les Trente Arpents SE	Age du bronze final	Premier Age du fer	enclos funéraire
4	Ferme du Grand Beon	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	anomalie enclos
5	Les Longues Raies	Néolithique	Premier Age du fer	enclos funéraire fosse fossé fosse fossé
6	Les Grandes Pièces, Les Petites Vignes	Néolithique	Epoque contemporaine	parcellaire trou de poteau fosse fossé fosse sépulture
7	Les Rochereaux	Néolithique	Age du bronze	enclos funéraire anomalie
8	Ferme de Montard	Néolithique	Age du bronze	habitat
9	Les Trente Arpents	Age du bronze final	Second Age du fer	
10	Le Clos	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	
11	Les Vertillys, Les Forages, Jouancy	Gallo-romain	Gallo-romain	

12	(Finage)						
13	Le Bois des Glands O		Moyen-âge	Epoque contemporaine	carrière		
14	Le Bois du Bouquet		Néolithique	Epoque contemporaine	polissoir fixe		
15	Haut des Usages		Néolithique	Néolithique			
16	Jouancy		Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	fossé mur		
17	Les Grandes Pièces, Soucy 1		Paléolithique ancien	Paléolithique ancien	niveau d'occupation		
18	Les Grandes Pièces, Soucy 2		Paléolithique ancien	Paléolithique ancien			
19	Les Grandes Pièces, Soucy 3		Paléolithique ancien	Paléolithique ancien			
20	Bois des Glands (E)		Néolithique	Néolithique	dolmen		
21	Les Grandes Pièces, Soucy 4		Paléolithique ancien	Paléolithique ancien			
22	Marnay		Paléolithique ancien	Paléolithique ancien			
23	Les Grandes Pièces O		Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	sépulture		
24	Les Grandes Pièces		Paléolithique ancien	Paléolithique ancien	atelier de taille		
25	Le Grand Beon		Moyen-âge classique	Moyen-âge classique	léproserie		
26	Le Bois des Glands N		Néolithique	Néolithique	polissoir fixe		
27	Montaphilant		Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	construction fossé		
28	Ignny, Origny		Moyen-âge	Epoque moderne	château fort		
29	Les Pelletiers		Bas moyen-âge	Bas moyen-âge	château non fortifié		
30	Les Plottes		Moyen-âge	Epoque moderne	château fort		
31	Eglise Saint-Etienne		Bas moyen-âge	Epoque moderne	maison forte		
32	Eglise Saint-Etienne		Bas moyen-âge	Epoque moderne	manoir		
33	Eglise Saint-Etienne		Bas moyen-âge	Bas moyen-âge	église		
35	Jouancy : Hameau		Bas moyen-âge	Epoque moderne	tour		
36	Rue des Tourelles		Bas moyen-âge	Bas moyen-âge	sépulture		
37	Les Longuerolles		Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	hameau		
38	Les Longuerolles		Paléolithique	Néolithique	souterrain		
39	Les Longuerolles N		Epoque indéterminée	Epoque indéterminée			
40	Ferme du Montard		Paléolithique	Néolithique			
41	Le Clos, Les Rochereaux		Moyen-âge	Moyen-âge	ferme		
42	(Moulin)		Epoque indéterminée	Epoque indéterminée			
			Epoque moderne	Epoque moderne	moulin à eau		

43	Fond de la Cave	Paléolithique	Paléolithique	Paléolithique	
44	Les Bertigny	Néolithique	Néolithique	Néolithique	
45	Les Bertigny N	Paléolithique	Paléolithique	Néolithique	
46	Moques-Bouteille	Premier Age du fer	Premier Age du fer	Premier Age du fer	enclos
47	Moques-Bouteille	Second Age du fer	Second Age du fer	Second Age du fer	enclos funéraire
48	Moques-Bouteille	Second Age du fer	Second Age du fer	Second Age du fer	incinération
49	Moques-Bouteille	Second Age du fer	Second Age du fer	Second Age du fer	sépulture
50	Moques-Bouteille	Haut moyen-âge	Haut moyen-âge	Haut moyen-âge	enclos funéraire
51	Moques-Bouteille	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	inhumation
52	Les Mouchérons	Second Age du fer	Second Age du fer	Second Age du fer	sépulture
53	Les Vertillys, Les Forages, Jouancy	Moyen-âge	Moyen-âge	Moyen-âge	silos
54	(Finage)	Moyen-âge	Moyen-âge	Epoque contemporaine	enceinte
55	(Finage)	Moyen-âge	Moyen-âge	Epoque contemporaine	enclos
					maison forte
					habitat
					souterrain
					four
					production de chaux

Liste des sites archéologiques

VILLENEUVE-SUR-YONNE

mercredi 25 octobre 2017

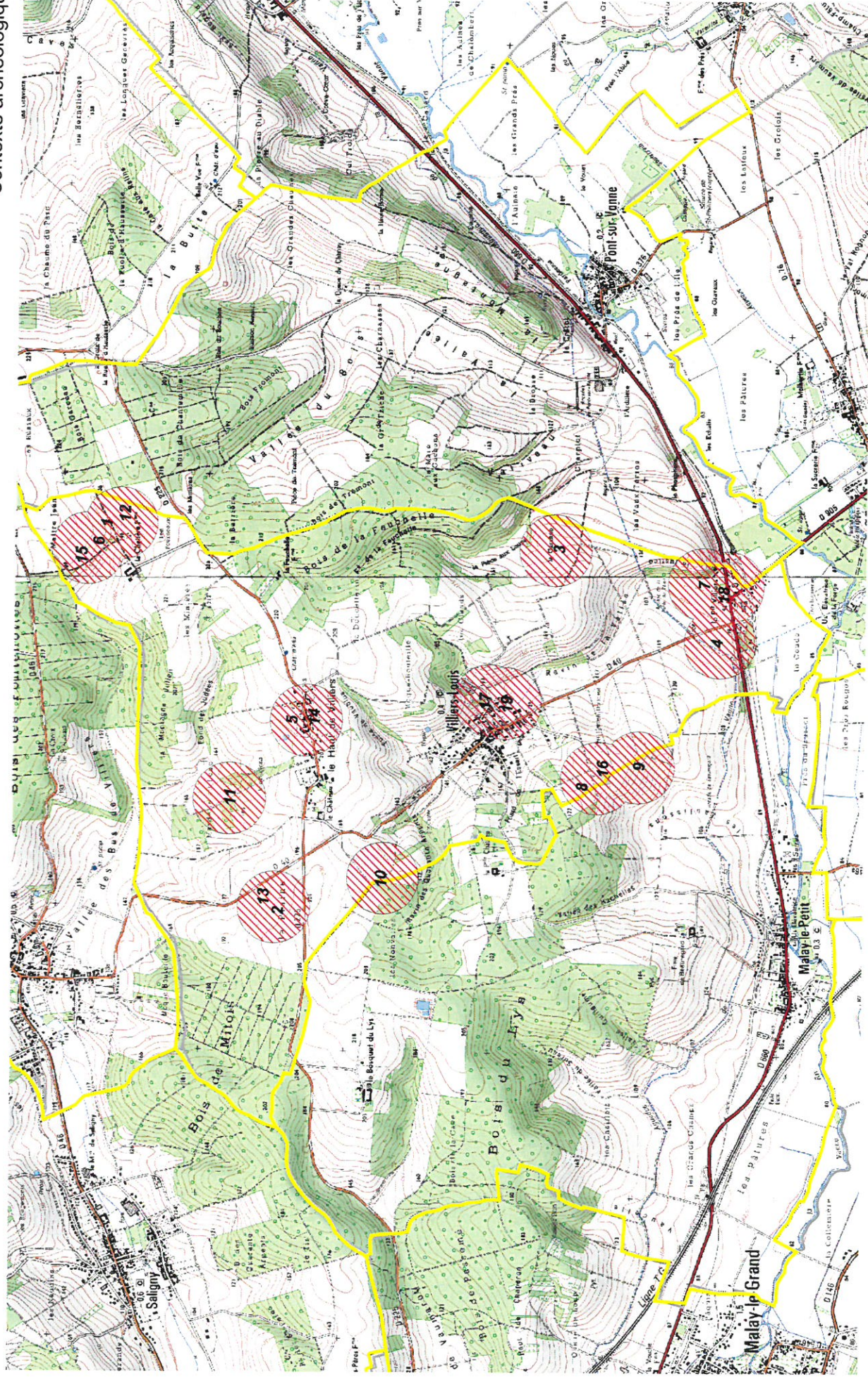
N° d'EA	Lieu dlt carte IGN	Chrono début	Chrono fin	Vestiges
1		Age du bronze final	Age du bronze final	enclos funéraire
2		Premier Age du fer	Premier Age du fer	
3	Plaine des Egriselles	Néolithique	Age du bronze	menhir
4		Premier Age du fer	Premier Age du fer	
5		Paléolithique	Paléolithique	
6		Néolithique moyen	Néolithique récent	atelier de taille
7		Néolithique	Néolithique	
8		Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	
9		Paléolithique ancien	Paléolithique moyen	atelier de taille
10		Paléolithique supérieur	Paléolithique supérieur	
11		Paléolithique supérieur	Paléolithique supérieur	atelier de taille foyer habitat
12		Paléolithique supérieur	Paléolithique supérieur	
13		Age du bronze	Age du bronze	
14	Les Groseillers	Néolithique	Age du fer	
15	La Vieille Lame	Néolithique ancien	Néolithique moyen	fosse habitat
16		Paléolithique ancien	Paléolithique ancien	trou de poteau
17		Paléolithique ancien	Paléolithique ancien	
18	Beaujard	Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	

19		Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	fossé enclos
20		Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	fosse fossé enclos
21		Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	fossé trous de poutre (ensemble n°1) enceinte
22		Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	
23		Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	
24		Paléolithique	Néolithique	
25		Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	
26		Paléolithique	Paléolithique	
27		Néolithique récent	Néolithique récent	
28	Plaine des Egriselles N	Paléolithique supérieur	Paléolithique supérieur	
29		Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	enceinte fossés (réseau de) parcellaire
30		Paléolithique	Paléolithique	
31		Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	fosse
32		Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	
33		Paléolithique ancien	Paléolithique moyen	
35		Gallo-romain	Gallo-romain	construction
36		Gallo-romain	Gallo-romain	dépôt monétaire
37		Gallo-romain	Gallo-romain	construction
38		Moyen-âge classique	Bas moyen-âge	sanctuaire
39	Plaine des Egriselles	Moyen-âge	Epoque moderne	église
40	Eglise Saint-Savinien	Bas moyen-âge	Bas moyen-âge	puits
41	Route de Villeneuve à Bussy	Haut moyen-âge	Haut moyen-âge	église
42		Moyen-âge	Moyen-âge	fosse
43		Moyen-âge classique	Bas moyen-âge	église
44		Bas-empire	Bas-empire	inhumation
45		Gallo-romain	Gallo-romain	nécropole voie

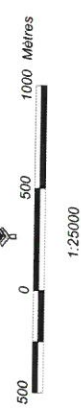
46		Moyen-âge classique	Moyen-âge classique	château fort tour
47		Moyen-âge classique	Moyen-âge classique	enceinte urbaine
48		Néolithique moyen	Néolithique récent	polissoir fixe
49		Moyen-âge	Moyen-âge	bâtiment
50	Quartier dît des Salles (entre les rues Saint Jean et du Bief)	Moyen-âge classique	Moyen-âge classique	chapelle
51		Moyen-âge classique	Epoque contemporaine	chapelle
52	Plaine des Egriselles S	Age du bronze	Age du bronze	pont
53	Plaine des Egriselles S	Néolithique récent	Néolithique récent	incinération
54	Plaine des Egriselles S	Néolithique	Néolithique	sépulture
55	Plaine des Egriselles S	Premier Age du fer	Premier Age du fer	fossé
56		Néolithique moyen	Néolithique moyen	inhumation
58	Plaine des Egriselles	Néolithique moyen	Néolithique récent	sépulture
59	Plaine des Egriselles	Age du bronze final	Age du bronze final	inhumation
61		Néolithique	Néolithique	sépulture
62		Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	coffre funéraire
63		Paléolithique	Mésolithique	inhumation
64		Premier Age du fer	Second Age du fer	sépulture
65	(sablères Capoulade)	Gallo-romain	Gallo-romain	fosse
66	La Vieille Lame	Age du bronze final	Age du bronze final	foyer
67	La Vieille Lame	Second Age du fer	Second Age du fer	dépotoir
68		Age du bronze final	Premier Age du fer	fosse
				fosse
				trou de poteau
				fosse
				trou de poteau
				enclos
				enclos funéraire

68	La Haute Epine	Age du bronze final	Premier Age du fer	habitat
69				
70				
71				
72	Plaine des Egriselles	Paléolithique supérieur	Paléolithique supérieur	
73				
75				
76				
77	Camp de Château, La Butte	Paléolithique supérieur	Paléolithique supérieur	atelier de taille habitat
78				
79				
80				
81	Camp de Château, La Butte	Moyen-âge classique	Moyen-âge classique	bâtiment
82		Moyen-âge	Moyen-âge	dépendance
83		Moyen-âge	Moyen-âge	porte
84		Moyen-âge	Moyen-âge	porte
85		Néolithique moyen	Néolithique récent	ville neuve
86		Paléolithique ancien	Paléolithique moyen	
87		Néolithique ancien	Néolithique récent	
88		Néolithique moyen	Néolithique récent	
89		Néolithique moyen	Néolithique récent	
90		Néolithique moyen	Néolithique récent	
91		Paléolithique	Paléolithique	
92		Néolithique moyen	Néolithique récent	
94		Néolithique moyen	Néolithique récent	
95		Néolithique moyen	Néolithique récent	atelier de taille
96		Paléolithique	Paléolithique	
97		Néolithique moyen	Néolithique récent	
98		Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	atelier de taille
99		Néolithique moyen	Néolithique récent	
100		Paléolithique	Paléolithique	

101			Néolithique moyen	Néolithique récent
-----	--	--	-------------------	--------------------



Site archéologique connu
Limite de commune

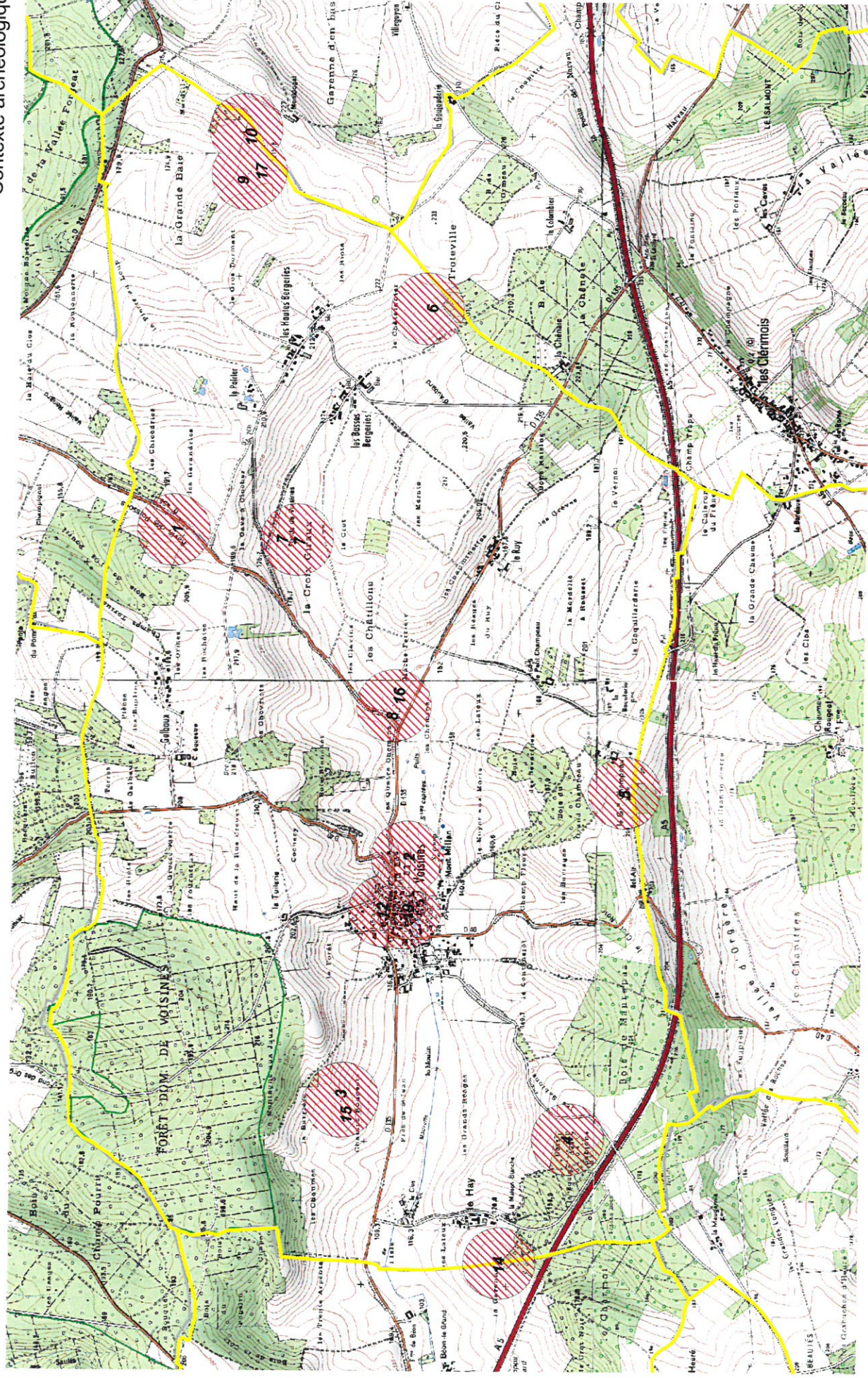


Liste des sites archéologiques

VILLIERS-LOUIS

mercredi 25 octobre 2017

N° d'EA	Lieu dit carte IGN	Chrono debut	Chrono fin	Vestiges
1	Haut-des-Fourneaux	Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	
2	La Plaine de Villiers	Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	
3	La Garenne	Néolithique	Néolithique	
4	Le Petit Villiers	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	
5	Le Haut de Villiers	Paléolithique ancien	Paléolithique moyen	
6	Maître Jean	Age du bronze final	Premier Age du fer	enclos funéraire
7	Fond de la Justice (CAD)	Paléolithique supérieur	Paléolithique supérieur	atelier de taille
8	Les Dames Douces	Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	
8	Les Dames Douces	Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	
9	Les Sablons	Néolithique	Néolithique	
10	Ravin des Quarante Arpents (N)	Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	
11	La Mardelle au Loup (IGN)	Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	
12	Haut-des-Fourneaux	Néolithique moyen	Néolithique moyen	
13	La Plaine de Villiers	Néolithique	Néolithique	atelier de taille
14	Le Haut de Villiers	Néolithique	Néolithique	
15	Maître Jean	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	bâtiment
16	Les Dames Douces	Néolithique	Néolithique	
17	Eglise Saint Martin	Epoque moderne	Epoque moderne	
18	Petit Villiers	Gallo-romain	Gallo-romain	voie
19		Bas moyen-âge	Epoque moderne	pigeonnier
20	?	Second Age du fer	Haut moyen-âge	



Site archéologique connu
Limite de commune

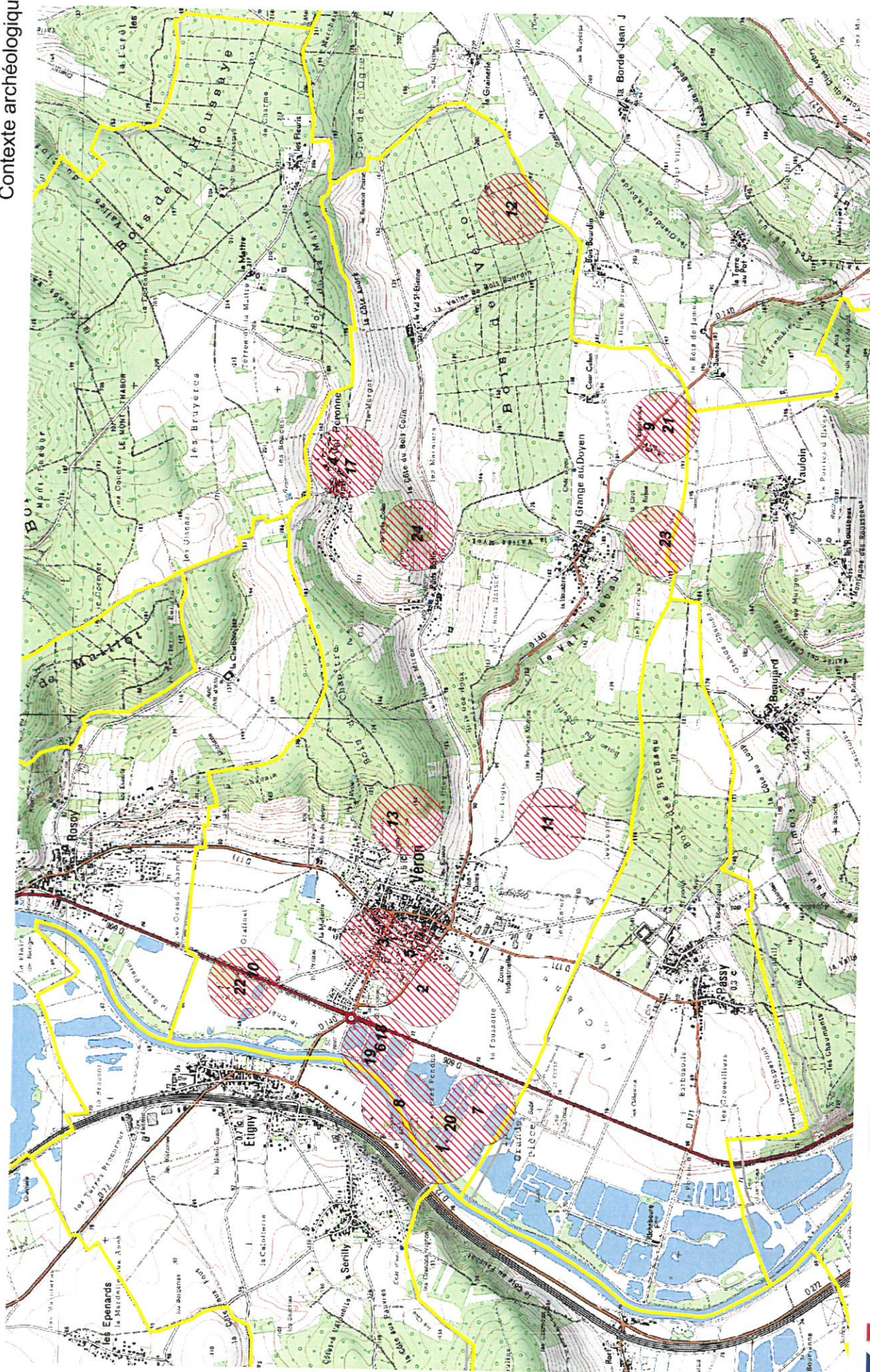
Liste des sites archéologiques

VOISINES

jeudi 26 octobre 2017

N° d'EA	Lieu dit carte IGN	Chrono debut	Chrono fin	Vestiges
1	Ravin des Poissons	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	enclos enclos funéraire
2	Bourg E	Age du bronze final	Premier Age du fer	enclos enclos funéraire
3	Les Champs Rougeots	Second Age du fer	Second Age du fer	enclos enclos funéraire
4	Les Naissonnes	Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	enclos funéraire
5	Le Grand Champeau (ferme)	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	fossé niveau d'occupation
6	Le Chataignier	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	anomalie bâtiment
7	La Croix de Giraux	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	anomalie fossé
8	Mache Ferrière	Gallo-romain	Période récente	ferrier
9	La Grande Baie	Néolithique	Néolithique	four
10	La Grande Baie	Gallo-romain	Période récente	ferrier four
11	Le Frêne	Gallo-romain	Gallo-romain	production métallurgique
12	Eglise Saint-Sulpice	Moyen-âge classique	Moyen-âge classique	dépôt monétaire
13	Village	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	église souterrain

14	La Garenne, Les Latteux, La Haie	Moyen-âge	Moyen-âge	enclos fossés (réseau de) garenne maison forte parcellaire anomalie parcellaire
15	Les Champs Rougeots	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	
16	Mache Ferrière	Néolithique	Néolithique	
17	La Grande Baie	Gallo-romain	Période récente	
18		Moyen-âge classique	Moyen-âge classique	chapelle château fort village
19	Bourg : village ancien	Haut moyen-âge	Epoque contemporaine	



 Site archéologique connu
  Limite de commune



Liste des sites archéologiques

VERON

jeudi 26 octobre 2017

N° d'EA	Lieu dit carte IGN	Chrono debut	Chrono fin	Vestiges
1	La Truie Pendue	Néolithique ancien	Néolithique ancien	fosse
2	La Croix Saint-Jacques	Age du bronze final	Premier Age du fer	habitat
3	(Cimetière O)	Age du bronze final	Premier Age du fer	enclos funéraire
4	Val Péronne	Paléolithique moyen	Paléolithique moyen	enclos funéraire
5	La Croix Saint-Jacques SE	Epoque indéterminée	Epoque indéterminée	fosse
6	Le Glacis	Age du bronze final	Age du bronze final	enclos
7	Prés Pendus - Truie Pendue	Age du bronze final	Premier Age du fer	dépotoir
8	?	Age du bronze final	Premier Age du fer	fosse
9	L'Espérance	Paléolithique ancien	Paléolithique moyen	habitat
10	Château d'Etigny	Second Age du fer	Second Age du fer	enclos funéraire
11	Le Haut des Bois	Néolithique	Néolithique	enclos funéraire
12	Bois de Villambert	Néolithique	Néolithique	enclos funéraire
13	?	Néolithique	Néolithique	polissoir fixe
14	La Truie Pendue	Gallo-romain	Haut moyen-âge	fosse
15	La Truie Pendue	Néolithique récent	Néolithique récent	habitat
16	La Truie Pendue	Mésolithique	Mésolithique	habitat
17	Val Péronne	Paléolithique supérieur	Paléolithique supérieur	habitat
18	Le Glacis	Néolithique	Néolithique	habitat

19	Le Glacis	Paléolithique moyen	
20	Prés Pendus-Truie Pendue	Néolithique	habitat
21	L'Espérance	Néolithique	
22	Château d'Eligny	Age du bronze final	fosse
23	La Pommelaie	Néolithique	
24	Bourg (Polissoir Servais- Pasquerault)	Néolithique	